

8

		- Art Walter	4
	Compte de Résultat	31/12/2023	
		12 mois	% C.A.
	Ventes de marchandises		
	Production vendue (Biens)		100.00
"Š	Production vendue (Services et Travaux)	1 355 012	100,00
PRODUITS D'EXPLOITATION	Montant net du chiffre d'affaires	1 355 012	100,00
	Production stockée	(2 866)	-0,21
Z Z	Production immobilisée	72 265	5,33
D'E	Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	104 492	7,71
	Autres produits	137 143	10,12
Ì	Total des produits d'exploitation	1 666 046	122,95
_			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock		
TAT	Achats de matières et autres approvisionnements	4 617	0,34
101	Variation de stock	4 017	
X	Autres achats et charges externes	957 948	70,70
D'E	Impôts, taxes et versements assimilés	21 185	1,56
SES	Salaires et traitements	530 795	39,17
ARC	Charges sociales du personnel	261 780	19,32
CH	Cotisations personnelles de l'exploitant Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	96 882	7,15
- 1	Autres charges	14 717	1,09
	Total des charges d'exploitation	1 887 924	139,33
İ	RESULTAT D'EXPLOITATION	(221 878)	-16,37
Opera.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré	94 220	6,95
ا ۲	De participations (3)		
S S	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	16 528	1,22
FINANCIERS	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges		
	Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Floduits hets sui cessions de vaieurs modifiéres de placement		
	Total des produits financiers	16 528	1,22
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
V	Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
FI	Total des charges financières		
$\overline{}$	RESULTAT FINANCIER	16 530	1,27
	RESULTAT FINANCIER RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	16 528 (111 130)	-8,20
			· ·
	Total des produits exceptionnels Total des charges exceptionnelles	705 1 318	0,0
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(613)	-0,05
	PARTICIPATION DES SALARIES	()	
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	(13 323)	-0,98
	TOTAL DES PRODUITS	1 777 499	131,18
	TOTAL DES CHARGES	1 875 919	138,44
	DECLITAT DE LIEVEDOIGE	(00.400)	-7,26
	RES ULTAT DE L'EXERCICE	(98 420)	-1,20

31/12/2022	
12 mois	%C.A.
3 257 541	100,00
3 257 541	100,00
2 866	0,09
49 644	1,52
177 201	5,44
3 487 252	107,05
1 175	0,04
1 430 769	43,92
74 285	2,28
535 767	16,45
267 255	8,20
257 772	7,91
83 085	2,55
2 650 108	81,35
837 144	25,70
44 835	1,38
7	
7	
7	
881 987	27,08
828 542	25,43
757 187	23,24
71 355	2,19
258 048	7,92
4 360 636	133,86
3 665 342	112,52
695 294	21,34
	<u> </u>

SAS MAGIC TV

Page:

2

Bilan Actif

	Etat exprimé en euros		31/12/2022		
	Etat exprimé en euros	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILIS ATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement Frais de développement Concessions brevets droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Avances et acomptes	100 000 242 626	224 559	100 000 18 066	100 000
CTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions Installations techniques,mat. et outillage indus. Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes	15 000 35 000 1 255 357 191 1 833	1 031 1 255 237 640	15 000 33 969 119 551 1 833	15 000 34 669 105 086 1 833
ACTII	IMMOBILIS ATIONS FINANCIERES (2) Participations évaluées selon mise en équival. Autres participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	970 1 446 380 26 102		970 1 446 380 26 102	970 1 349 663 11 022
	TOTAL (II)	2 226 356	464 485	1 761 871	1 618 243
CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS Matières premières, approvisionnements En-cours de production de biens En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises				2 866
ACTIF CIRC	Avances et Acomptes versés sur commandes CREANCES (3) Créances clients et comptes rattachés Autres créances	937 488 388 222 630	245 113	937 243 275 222 630	3 821 225 564 204 002
	Capital souscrit appelé, non versé VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DIS PONIBILITES	800 000 1 270 811		800 000 1 270 811	2 810 598
TION	Charges constatées d'avance	15 975		15 975	17 269
res i Risa	TOTAL (III)	2 798 741	245 113	2 553 628	3 264 121
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) Primes de remboursement des obligations (V) Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	5 025 097	709 598	4 315 499	4 882 364
	(1) dont droit au bail				

⁽¹⁾ dont droit au bail

(3) dont créances à plus d'un an

1 446 380

1 349 663

⁽²⁾ dont immobilisations financières à moins d'un an

SAS MAGIC TV

Page:

3

Bilan Passif

	Etat exprimé en euros	31/12/2023	31/12/2022
	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecarts de réévaluation	8 000 304 624	8 000 304 624
Propres	RESERVES Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées	800	800
aux	Autres réserves	1 600 390	1 600 390
Capitaux	Report à nouveau	1 442 281	1 176 987
C	Résultat de l'exercice	(98 420)	695 294
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	3 257 676	3 786 096
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
Au	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	652 714	652 714
l g	Total des provisions	652 714	652 714
	DETTES FINANCIERES		
TTES (1)	Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers (3) Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	139	1 400
DE	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	56 682 159 489	206 486 184 720
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		18 448
	Produits constatés d'avance (1)	188 800	32 500
	Total des dettes	405 110	443 554
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	4 315 499	4 882 364
(1 (2 (3	•	(98 419,97) 405 110 139	695 294,14 443 554

EXPERTISE COMPTABLE • COMMISSARIAT AUX COMPTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

MAGIC TV

S.A.S. au capital de 8 000 € 49 Rue Galilée

75116 PARIS

Siren: 390 567 030





EXPERTISE COMPTABLE • COMMISSARIAT AUX COMPTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2023

Aux Actionnaires,

I. - Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MAGIC TV relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

La continuité d'exploitation n'est pas altérée à moyen terme malgré la perte du principal client compte tenue d'une trésorerie excédentaire importante. Et ce, sous réserve de la poursuite de la maitrise et de la réduction des frais de structure.





EXPERTISE COMPTABLE • COMMISSARIAT AUX COMPTES

III. - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. – Vérifications spécifiques des documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux actionnaires.

<u>V. – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le</u> quivernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

<u>VI. – Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels</u>

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des





EXPERTISE COMPTABLE • COMMISSARIAT AUX COMPTES comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris Le 10 juin 2024

Monsieur SAADI
Commissaire aux Comptes











Emargence Experts
141 avenue de Wagram
75017 PARIS
20 01 53 19 00 00

△ 01 53 19 00 05

SAS MAGIC TV

49 rue Galilée

75116 PARIS

Présentation des Comptes Annuels

Exercice au: 31/12/2023



SAS MAGIC TV 2023

Sommaire

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Attestation	1
Bilan Actif	2
Bilan Passif	3
Détail de l'Actif	4
Détail du Passif	6
Compte de résultat	8
Détail du Compte de Résultat	9
Règles et Méthodes Comptables	13
Immobilisations	16
Amortissements	17
Provisions	18
Créances et Dettes	19
Fonds commercial	20
Produits à recevoir	21
Charges à payer	22
Charges a payer Charges constatées d'avance	23
Produits et Charges exceptionnels	23 24
	24 25
Transferts de charges	
Capital social	26
Engagements financiers donnés et reçus	27
Tableau des filiales et participations 1	28
Variations des capitaux propres	29
Tableau des résultats sur 5 ans	30
Honoraires des commissaires aux comptes	31
Soldes Intermédiaires de Gestion	32
BIC - Déclaration 2065 - Impot sur les Sociétés	33
BIC - Déclaration 2065 Bis- Impot sur les Sociétés	34
BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés	35
2067 - Relevé de frais généraux	36
BIC-RN 2050 - Bilan Actif	37
BIC-RN 2051 - Bilan Passif	38
BIC-RN 2052 - Compte de résultat	39
BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite	40
BIC-RN 2054 - Immobilisations	41
BIC-RN 2054 bis - Ecarts de réévaluation	42
BIC-RN 2055 - Amortissements	43
BIC-RN 2056 - Provisions	44
BIC-RN 2057 - Créances et Dettes	45
BIC-RN 2058A - Résultat fiscal	46
2058A - Réintégrations diverses	47
BIC-RN 2058B - Suivi des déficits	48
BIC-RN 2058C - Renseignements divers	49
BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values	50
BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values	51
BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values	52
BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT	53
BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée	54
BIC-RN 2059E - valeur ajoutee BIC-RN 2059F - Composition du capital social /1	55 55
BIC-RN 2059F - Composition at Capital Social /1 BIC-RN 2059G - Filiales et participations /1	56
	50 57
Déclaration de la valeur ajoutée - 1330CVAE	
Déclaration des loyers professionnels / Page 1	58



SAS MAGIC TV 2023

Sommaire

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Immobilisations - Edition des dotations (fiscal seul)	59
Immobilisations - Etat des sorties	66



SAS MAGIC TV

Page:

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

Dans le cadre de la mission de **Présentation des Comptes Annuels** de l'entreprise **SAS MAGIC TV**, pour l'exercice du **01/01/2023** au **31/12/2023**, et conformément aux termes de ma lettre de mission et à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

A la date de mes travaux, qui ne constituent pas un audit, et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des Comptes Annuels.

Les Comptes Annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 4 315 499 euros

Chiffre d'affaires : 1 355 012 euros

Résultat net comptable : -98 420 euros

Fait à Le 24/04/2024

Signature

J TOKARZ

SAS MAGIC TV

Bilan Actif

			31/12/2022		
	Etat exprimé en euros	Brut	31/12/2023 Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILIS ATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement Frais de développement Concessions brevets droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Avances et acomptes	100 000 242 626	224 559	100 000 18 066	100 000
CTIF IMMOBILISE	IMMOBILIS ATIONS CORPORELLES Terrains Constructions Installations techniques,mat. et outillage indus. Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes	15 000 35 000 1 255 357 191 1 833	1 031 1 255 237 640	15 000 33 969 119 551 1 833	15 000 34 669 105 086 1 833
ACT	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) Participations évaluées selon mise en équival. Autres participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	970 1 446 380 26 102		970 1 446 380 26 102	970 1 349 663 11 022
	TOTAL (II)	2 226 356	464 485	1 761 871	1 618 243
LANT	STOCKS ET EN-COURS Matières premières, approvisionnements En-cours de production de biens En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises				2 866
IRCU	Avances et Acomptes versés sur commandes	937		937	3 821
ACTIF CIRCULANT	CREANCES (3) Créances clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit appelé, non versé	488 388 222 630	245 113	243 275 222 630	225 564 204 002
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	800 000		800 000	
	DISPONIBILITES	1 270 811		1 270 811	2 810 598
TOI	Charges constatées d'avance	15 975		15 975	17 269
ES DI ISAT	TOTAL (III)	2 798 741	245 113	2 553 628	3 264 121
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) Primes de remboursement des obligations (V) Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	5 025 097	709 598	4 315 499	4 882 364
	(1) dont droit au bail				

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

1 446 380

Page:

2

1 349 663

SAS MAGIC TV

Bilan Passif

	Etat exprimé en euros	31/12/2023	31/12/2022
	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecarts de réévaluation	8 000 304 624	8 000 304 624
Capitaux Propres	RESERVES Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées	800	800
aux]	Autres réserves	1 600 390	1 600 390
apita	Report à nouveau	1 442 281	1 176 987
C	Résultat de l'exercice	(98 420)	695 294
_	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	3 257 676	3 786 096
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
Aut	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	652 714	652 714
Pr	Total des provisions	652 714	652 714
	DEITES FINANCIERES		
DETTES (1)	Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers (3) Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	139	1 400
DE	DEITES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	56 682 159 489	206 486 184 720
	DEITES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		18 448
-	Produits constatés d'avance (1)	188 800	32 500
-	Total des dettes	405 110	443 554
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	4 315 499	4 882 364
(1 (2 (3	,	(98 419,97) 405 110 139	695 294,14 443 554

Page: 3

SAS MAGIC TV

Page:

Détail de l'Actif

	Etat exprimé en euros	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Capital souscr	rit non appelé						
TOTAL II - Ac	tif Immobilisé NET	1 761 871,17	40,83	1 618 242,71	33,14	143 628,46	8,88
Fonds Comm	ercial	100 000,00	2,32	100 000,00	2,05		
2070010	Fonds de commerce lm tv	100 000,00	2,32	100 000,00	2,05		
Autres immo	bilisations incorporelles	18 066,30	0,42			18 066,30	
2080000 2081022 2081491 2081492 2808000 2808491 2808492	Logiciels Album ps 2020 Album ps 2021 Album 2023 putain c'est génial Amort.autr.immob.incorpor Amort album 2020 Amort album 2021	2 764,00 86 334,45 81 262,00 72 265,22 (2 764,00) (86 334,45) (81 262,00)	0,06 2,00 1,88 1,67 -0,06 -2,00 -1,88	4 959,28 86 334,45 81 262,00 (4 959,28) (86 334,45) (81 262,00)	0,10 1,77 1,66 -0,10 -1,77 -1,66	2 173,23	-44,27 44,27
2801492	Amort album 2023 ah putain c'est gé	(54 198,92)	-1,26			(54 198,92)	
Terrains		15 000,00	0,35	15 000,00	0,31		
2111000	Terrain parking rue galilée	15 000,00	0,35	15 000,00	0,31		
Construction	s	33 969,44	0,79	34 669,44	0,71	(700,00)	-2,02
2131201 2813120	Parking rue galilée Amort. parking	35 000,00 (1 030,56)	0,81 -0,02	35 000,00 (330,56)	0,72 -0,01	(700,00) -2	211,76
Installations	techniques, matériel et outillage						
2154000 2815400	Matériel industriel Amort.materiel industriel	1 255,00 (1 255,00)	0,03 -0,03	28 301,00 (28 301,00)	0,58 -0,58	(27 040,00)	-95,57 95,57
Autres immo	bilisations corporelles	119 551,37	2,77	105 085,82	2,15	14 465,55	13,77
2310000	Aai divers Tableaux Matériel informatique Matériel audio-hifi Matériel vidéo Mat. bureau et inform. Mobilier de bureau Amort.aai divers Amort agencements Amort.mat.bureau et inform. Amort.materiel audio & hifi Amortissements Amort mat bureau et info Amortissements mobilier ons corporelles en cours Immobilisations en cours	187 144,71 8 900,00 72 849,51 24 317,80 20 363,12 7 960,00 35 655,84 (139 431,17) (1 622,50) (33 950,92) (16 570,52) (9 799,04) (7 064,17) (29 201,29) 1 832,50	4,34 0,21 1,69 0,56 0,47 0,18 0,83 -3,23 -0,04 -0,79 -0,38 -0,23 -0,16 -0,68	246 426,58 8 900,00 35 836,38 83 203,86 15 913,44 6 960,00 32 845,35 (177 617,97) (732,50) (25 853,77) (72 581,16) (12 241,10) (6 960,00) (29 013,29) 1 832,50 1 832,50	5,05 0,18 0,73 1,70 0,33 0,14 0,67 -3,64 -0,02 -0,53 -1,49 -0,25 -0,14 -0,59	37 013,13 ¹ (58 886,06) - 4 449,68 1 000,00 2 810,49 38 186,80 (890,00) - 1 (8 097,15) - 56 010,64	-70,77 27,96 14,37 8,56 21,50
Autres partic	ipations	970,00	0,02	970,00			
2610000	Parts sci vahinée galilée	970,00	0,02	970,00	0,02		
Créances rati	tachées à des participations	1 446 379,85	33,52	1 349 663,24	27,64	96 716,61	7,17
2671000	Créances participation vahinee	1 446 379,85	33,52	1 349 663,24	27,64	96 716,61	7,17
Autres immo	bilisations financières	26 101,71	0,60	11 021,71	0,23	15 080,00 1	36,82
2751000	Depots garantie verses	26 101,71	0,60	11 021,71	0,23	15 080,00 ¹	36,82
TOTAL III - A	ctif Circulant NET	2 553 628,19	59,17	3 264 121,18	66,86	(710 492,99)	-21,77

SAS MAGIC TV

Page:

Détail de l'Actif

	Etat exprimé en euros	24/42/2022	12 mois		12 nois	Variations %
En-cours de p	production de services			2 866,00	0,06	(2 866,00) -100,00
3450000	Emissions nelle saison			2 866,00	0,06	(2 866,00) -100,00
Avances & ac	comptes versés sur commandes	937,48	0,02	3 821,00	0,08	(2 883,52) -75,47
4091000	Fourn.av.acpt verses/comm	937,48	0,02	3 821,00	0,08	(2 883,52) -75,47
Créances clie	ents et comptes rattachés	243 274,61	5,64	225 564,37	4,62	17 710,24 ^{7,85}
4110000	Collectif clients	152 347,50	3,53	56 470,26	1,16	95 877,24 ^{169,78}
4160000	Clients douteux	294 135,63	6,82	405 000,00	8,30	(110 864,37) -27,37
4181000	Factures à établir	26 784,91	0,62	84 878,55	1,74	(58 093,64) -68,44
4181070	Fae sacem	15 119,59	0,35	16 715,56	0,34	$(1\ 595,97)$ $^{-9,55}$
4910000	Prov.depr.comptes clients	(245 113,02)	-5,68	(337 500,00)	-6,91	92 386,98 27,37
Autres créan	ces	222 630,18	5,16	204 002,40	4,18	18 627,78 9,13
4440000	Impots sur les benefices	206 859,00	4,79	143 864,00	2,95	62 995,00 43,79
4456600	Tva s/aut.bien.serv.deducti	2 468,21	0,06	9 067,22	0,19	(6 599,01) -72,78
4456601	Tva déductible 259b			330,65	0,01	(330,65) -100,00
4456700	Crédit de tva à reporter	4 302,00	0,10	29 526,00	0,60	(25 224,00) -85,43
4458600	Tca s/factures non parvenu.	5 812,97	0,13	18 945,15	0,39	(13 132,18) -69,32
4458800	Tva avoir à etablir			2 269,38	0,05	(2 269,38) -100,00
4487000	Solde cvae	3 188,00	0,07			3 188,00
Valeurs mobi	ilières de placement	800 000,00	18,54			800 000,00
5084000	Compte à terme	800 000,00	18,54			800 000,00
Disponibilité	és	1 270 811,24	29,45	2 810 598,31	57,57	(1 539 787,07) -54,79
5120000	Obc	160 375,00	3,72	179 412,93	3,67	(19 037,93) -10,61
5121000	Bnp	1 106 749,08	25,65	2 631 062,65		(1 524 313,57) -57,94
5187000	Intérêts à recevoir	2 816,31	0,07	, , ,		2 816,31
5300000	Caisse	870,85	0,02	122,73		748,12 609,57
Charges cons	statées d'avance	15 974,68	0,37	17 269,10	0,35	(1 294,42) -7,50
4860000	Charges constatees d avance	10 454,76	0,24	12 557,38	0,26	(2 102,62) -16,74
4862000	Cca-prime d'assurance	5 519,92	0,13	4 711,72	0,10	808,20 17,15
TOTAL DUB	ILAN ACTIF	4 315 499,36	100,00	4 882 363,89	100,00	(566 864,53) -11,61

SAS MAGIC TV

Page:

Détail du Passif

	01/01/2023	.2	01/01/2022	12	
Etat exprimé en euros	24/42/202	nois	24/42/2022	nois	Variations %
TOTAL I - Capitaux propres	3 257 675,56	75,49	3 786 095,53	77,55	(528 419,97) -13,96
Capital Social ou individuel	8 000,00	0,19	8 000,00	0,16	
1013000 Capit.souscrit appele verse	8 000,00	0,19	8 000,00	0,16	
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	304 623,66	7,06	304 623,66	6,24	
1043000 Boni tup faisage	304 623,66	7,06	304 623,66	6,24	
Réserve légale	800,00	0,02	800,00	0,02	
1061100 Reserve legale propr.dite	800,00	0,02	800,00	0,02	
Autres réserves	1 600 390,45	37,08	1 600 390,45	32,78	
1068000 Autres reserves		37,08	1 600 390,45		
Report à nouveau	1 442 281,42	33.42	1 176 987,28	24.11	265 294,14 22,54
1100000 Report à nouveau	· ·	33,42	1 176 987,28		265 294,14 ^{22,54}
Résultat de l'exercice	(98 419,97)	-2,28	695 294,14		(793 714,11) -114,16
			,		
TOTAL II - Autres fonds propres					
TOTAL III - Total des Provisions	652 714,15	15,12	652 714,15	13,37	
Provisions pour charges	652 714,15	15,12	652 714,15	13,37	
1580000 Provision procès france télévision	652 714,15	15,12	652 714,15	13,37	
TOTAL IV - Total des dettes	405 109,65	9,39	443 554,21	9,08	(38 444,56) -8,67
Emprunts et dettes auprès des établissements de	crédit 138,62				138,62
5186000 Interets courus a payer	138,62				138,62
Emprunts et dettes financières divers		司	1 400,00	0,03	(1 400,00) -100,00
1651000 Dépots et cautionnements recus			1 400,00	0,03	(1 400,00) -100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 682,14	1,31	206 486,17	4,23	(149 804,03) -72,55
4010000 Collectif fournisseur	24 303,35	0,56	53 913,08	1,10	(29 609,73) -54,92
4081000 Fournisseurs divers	4 900,71	0,11	29 921,35	0,61	(25 020,64) -83,62
4081100 Far honoraires 4081200 Prov solde contrat	8 676,00 18 802,08	0,20 0,44	11 808,00 33 843,74	0,24 0,69	(3 132,00) -26,52 (15 041,66) -44,44
4081400 Far s/emissions	10 002,00		77 000,00	1,58	(77 000,00) -100,00
Dettes fiscales et sociales	159 488,89	3,70	184 720,42	3,78	(25 231,53) -13,66
4282000 Dettes provisio.pour conges	22 761,75	0,53	22 131,11	0,45	630,64 2,85
4310000 Urssaf	16 851,00	0,39	17 578,00	0,36	$(727,00)$ $^{-4,14}$
4373000 Griss-retraite & prevoyance	23 063,96	0,53	19 842,04	0,41	3 221,92 16,24
4373300 Axa prévoyance 4373500 Swiss life prévoyance et santé	3 377,52 1 483,65	0,08	3 281,53 1 387,32	0,07 0,03	95,99 2,93 96,33 6,94
4373600 Swiss life assurance et patrimoine	3 769,20	0,09	3 823,05	0,08	$(53,85)$ $^{-1,41}$
4374000 Assedic - intermitents	729,12	0,02	242,23		486,89 201,00
4378100 Afdas - formation continue	2 357,96	0,05	2 445,67	0,05	(87,71) -3,59
4378200 Apds - taxe apprentissage 4378300 Medecine du travail	493,44	0,01 0,01	492,27	0,01 0,01	1,17 0,24 76,60 ^{16,78}
4386200 Prov charges s/sal cpayés	532,98	0,01	456,38 9 959,00	0,20	(9 959,00) -100,00
4386000 Organismes sociaux charges a payer	11 128,06	0,26	817,59	0,02	10 310,47 N/S
4421000 Prélèvement à la source sur salaire	4 758,00	0,11	4 906,00	0,10	(148,00) $-3,02$
4457101 Tva collectée 259b 4457110 Tva collectée 5.50 %	£ 105 70	0,14	330,65	0,01 0,02	(330,65) -100,00 5 224,78 543,68
4457110 Tva collectée 3.30 % 4457112 Tva collectée 10%	6 185,78 2 696,39	0,06	961,00 2 998,26	0,06	(301,87) -10,07

SAS MAGIC TV

Page:

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2023 12 31/12/2023 mois	01/01/2022 12 31/12/2022 mois	Variations %
4457120 Tva collectée 20% 4458700 Tca/factures a etablir 4458701 Tva s/fae 20% 4458780 Tva sur fae à établir 4486000 T.v.t.s 4486100 Prov cvae	49 682,97	67 501,56	(17 818,59) -26,40 15,58 37,61 (6 271,14) -63,79 (145,09) -9,55 (3 038,00) -39,64 (6 511,00) -100,00
Autres dettes 4198000 Avoirs à établir 4677000 Notes de frais diverses 467SCHW Royalties schwab		18 447,62 0,38 13 616,29 0,28 77,87 4 753,46 0,10	(18 447,62) -100,00 (13 616,29) -100,00 (77,87) -100,00 (4 753,46) -100,00
Produits constatés d'avance 4870000 Produits constat.d'avance 4871000 Pca sarah Schwab Galas 4871010 Pca Patrick Sebastien galas	188 800,00 4,37 10 000,00 0,23 36 800,00 0,85 142 000,00 3,29	32 500,00 <i>0,67</i> 32 500,00 <i>0.67</i>	156 300,00 480,92 (22 500,00) -69,23 36 800,00 142 000,00
TOTAL DUBILAN PASSIF	4 315 499,36 100,00	4 882 363,89 100,00	(566 864,53) -11,61

SAS MAGIC TV

Page:

8

	Compte de Résultat	31/12/2023	
	-	12 mois	% C.A.
	Ventes de marchandises		
7	Production vendue (Biens) Production vendue (Services et Travaux)	1 355 012	100,00
PRODUTIS D'EXPLOITATION	Montant net du chiffre d'affaires	1 355 012	100,00
	Production stockée	(2 866)	-0,21
PRODUITS	Production immobilisée	72 265	5,33
'EX	Subventions d'exploitation		
Ω	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	104 492	7,71
	Autres produits	137 143	10,12
	Total des produits d'exploitation	1 666 046	122,95
NO	Achats de marchandises		
ATI	Variation de stock		0.04
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock	4 617	0,34
	Variation de stock Autres achats et charges externes	957 948	70,70
) EX	Impôts, taxes et versements assimilés	21 185	1,56
ESI	Salaires et traitements	530 795	39,17
RG	Charges sociales du personnel	261 780	19,32
Ж	Cotisations personnelles de l'exploitant	06.002	7,15
0	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Autres charges	96 882 14 717	1,09
	Total des charges d'exploitation	1 887 924	139,33
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(221 878)	-16,37
; <u>;</u>	Bénéfice attribué ou perte transférée	94 220	6,95
comm.	Perte supportée ou bénéfice transféré	, , ===	
	De participations (3)		
NANCIERS	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	16.500	1,22
NANCIERS	Autres intérêts et produits assimilés (3)	16 528	1,22
NA	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges Différences positives de change		
· 🔄	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	16 528	1,22
ES	Dotations aux amortis sements, aux dépréciations et aux provisions		
ER	Intérêts et charges assimilées (4)		
CHANGES	Différences négatives de change		
CHANGES FINANCIERES	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER	16 528	1,22
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(111 130)	-8,20
	Total des produits exceptionnels	705	0,05
	Total des charges exceptionnelles	1 318	0,10
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(613)	-0,05
	PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES	(13 323)	-0,98
		1 777 499	131,18
	TOTAL DES PRODUITS	¥ 111 477	
	TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES	1 875 919	138,44

SAS MAGIC TV

Page:

	Etat exprimé en euros	01/01/2023 12 31/12/2023 mois	01/01/2022 12 31/12/2022 mois	Variations %
Total des prod	uits d'exploitation	1 666 046,00 122,95	3 487 252,07 107,05	(1 821 206,07) -52,22
Ventes de mar	rchandises			
Production ver	ndue Biens			
Production ver	ndue Services + Travaux	1 355 011,76 100,00	3 257 540,79 100,00	(1 902 529,03) -58,40
Production ve	endue Services FRANCE	1 355 011,76 100,00	3 257 540,79 100,00	(1 902 529,03) -58,40
7073000 7074000 7074000 7060004 7060005 7060010 7060020 7060055 7060057 7516010 7516015 7516021 7517010 7061201 7061202 7061212 7061400 7067000 7516000	Vente distribution 20% Ventes merchandising 20% Cession droits de diffusion 10 Prestations 5.5% ps spectacle Prestation Ps 0% Prestations ps 20% Vente sarah schwab 0% Vente sarah schwab 5.5% Ventes sarah schwab 20% Redevance/concept vente 20% Redevance sacem 10% Royalties disques 20% Redevance copie privée 20% Dts diffusion/copie privée 0% Redevance copie privée 10% Montage et frais techniques 20 Place de spectacle 2.10% Redevance/concept vente	45 589,22 3,36 926,24 0,07 547 200,00 40,38 480 966,82 35,50 35 000,00 2,58 9 100,00 0,67 4 500,00 2,97 50 877,35 3,75 32 507,64 2,40 7 965,41 0,59 12 827,33 0,95 8 702,95 0,64 300,00 0,02 70 756,45 5,22 162,54 0,01	6 913,14	38 676,08 559,46 926,24 (1 847 800,00) -77,15 23 966,82 5,24 35 000,00 (51 800,00) -85,06 (8 991,09) -66,64 36 720,00 N/S (3 000,00) -100,00 (12 500,00) -100,00 (12 500,00) -100,00 (58 805,68 12,88 (15 637,37) -32,48 (6 466,40) -100,00 (97 069,32) -92,42 825,85 6,88 (23 778,86) -73,21 300,00 66 944,37 N/S (5 286,16) -97,02
7081101 7083000	Rétrocession de charges 20% Sous location	7 409,81 0,55	1 174,68 0.04 45 600,00 1,40	6 235,13 530,79 (45 600,00) -100,00
Montant net du	ı chiffre d'affaires	1 355 011,76 100,00	3 257 540,79 100,00	(1 902 529,03) -58,40
Production st	ockée	(2 866,00) -0,21	2 866,00 0,09	(5 732,00) -200,00
7134500	Var. en cours prod.servic	(2 866,00) -0,21	2 866,00 0,09	(5 732,00) -200,00
Production in 7210000	nmobilisée Production immo.incorpor.	72 265,22 <i>5,33</i> 72 265,22 <i>5,33</i>		72 265,22 72 265,22
Reprises sur 7 7817400 7910010 7910050 7911000	provisions, transferts de charges Repr./prov.depr.act.circ. Transfert de charges Quote part vehicule Remboursement assurance	104 491,61 7,71 92 386,98 6,82 12 104,63 0,89	49 644,16 <i>1,52</i> 36 162,68 <i>1,11</i> 10 543,66 <i>0,32</i> 2 937,82 <i>0,09</i>	54 847,45 110,48 92 386,98 (36 162,68) -100,00 1 560,97 14,80 (2 937,82) -100,00
Autres produ	its d'exploitation	137 143,41 10,12	177 201,12 5,44	(40 057,71) -22,61
7516001 7516002 7516025 7580000	Redevance/concept 0% google ireland Redevance 0% facebook Royalties t-shirt 0% Prod.divers gestion courant	127 693,96 9,42 8 030,32 0,59 1 419,13 0,10	171 965,20 5,28 5 130,58 0,16 35,31 70,03	(44 271,24) -25,74 2 899,74 56,52 (35,31)-100,00 1 349,10 N/S
Total des char	ges d'exploitation	1 887 923,89 139,33	2 650 107,72 81,35	(762 183,83) -28,76
Achats de ma 6072000 6081101	tières premières et autres appro. CD Frais refacturables	4 617,26 <i>0,34</i> 4 617,26 <i>0,34</i>	1 174,68 0,04 1 174,68 0,04	3 442,58 ^{293,07} 4 617,26 (1 174,68) -100,00

SAS MAGIC TV

Page:

	Etat exprimé en euros		nois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations %
Autrogoshota						
	et charges externes	957 947,81	70,70	1 430 769,40		(472 821,59) -33,05
6040000	Prestations diverses	54 257,95	4,00 0,61	25 166,13	8 0,77	29 091,77 115,60
6040010 6040020	Achats études prest coiffure	8 300,00	0,02			8 300,00
6043100	Achats études prest maquillage Autres travaux post prod & mon	208,35	0,02	3 611,2	5 0,11	208,35 (3 611,25) -100,00
6061200	Edf-gdf	5 682,37	0,42	3 206,45		2 475,92 77,22
6063000	Fourn.entretien&petit equ	6 160,10	0,45	7 485,10	9	(1 325,00) -17,70
6064000	Fournitures de bureau	1 974,62	0,15	2 027,52	0	(52,90) $(52,90)$ $(52,90)$
6068100	Blanchisserie	1 379,00	0,10	2 116,00		(737,00) $-34,83$
6068110	Coiffeur accessoires			2 380,5		(2 380,51) -100,00
6068120	Accessoires maquillage			788,13		(788,13) -100,00
6068130	Accessoires tournage	1 640,67	0,12			1 640,67
6068210	Costumes et vêtements plateau	15 660,43	1,16	22 142,58		(6 482,15) -29,27
6068300	Decors	13 212,99	0,98	2 866,00	0,09	10 346,99 ^{361,03}
6125002	Location mercedes LB	16 450,68	1,21		2.54	16 450,68
6132000	Location bureaux	125 060,52	9,23	121 965,39	9 3,74	3 095,13 2,54
6132001	Location 4 rue du pavillon	10 838,71	0,80	4= =====	0.54	10 838,71
6132040	Location stockage	18 781,08	1,39 2,59	17 580,00		1 201,08 6,83
6132100 6132180	Locations salle spectacle Loc photocop imprimant canon b	35 124,76	2,14	5 010,00		30 114,76 601,09 (1 327.81) -4,38
6132200	Location parking	28 978,18 2 300,00	0,17	30 305,99 2 300,00		(1 327,81) -4,38
6132202	Location parking boury	2 500,00	0,19	2 520,00		2,26 0,09
6134210	Location plateau tournage	2 322,20	-,-,	900,00		(900,00) -100,00
6134240	Location studio d'enregistrement	8 919,00	0,66	3 250,00		5 669,00 ^{174,43}
6125000	Leasing mercedes	37 622,28	2,78	32 502,0		5 120,27 15,75
6125001	Leasing mercedes	12 294,48	0,91	52 143,3		(39 848,89) -76,42
6135100	Locations vehicules	10 108,86	0,75	7 749,52		2 359,34 30,44
6135170	Location photocopieur canon pl	,		917,5		(917,53) -100,00
6135400	Locations mater./spectacl	53 032,30	3,91	61 217,50		(8 185,20) -13,37
6135420	Location diverses	3 689,06	0,27	3 424,02		265,04 ^{7,74}
6141000	Charges locatives	11 832,81	0,87	15 566,80		(3 733,99) -23,99
6141001	Charges locatives parking rue galil	315,05	0,02	89,9	6	225,09 250,21
6141002	Charges locatives 4 rue du Pavillon	1 439,89	0,11		- 0.24	1 439,89
6152000	Entretien locaux	11 624,62	0,86 0,70	11 109,98		514,64 4,63 408 94 4,50
6155100	Entretien vehicules	9 495,86	0,70	9 086,92	_	400,24
6155300 6156000	Entretien mercedes Maintenance	8 024.58	0,59	1 501,43	_	$(1\ 501,42)^{-100,00}$ $3\ 106,67$ 63,17
6156100	Contrats de surveillance	715,61	0,05	4 917,9 645,9	•	69,63 10,78
6162100	R.c. organisateur	1 874,06	0,14	2 803,13	9	(929,12) -33,15
6162300	Assurance multirisque	1 974,16	0,15	1 810,30		163,86 9,05
6162400	Assurances bris	348,99	0,03	660,39		(311,40) -47,15
6162700	Assurance individuelle acciden	2 641,69	0,19	14 329,3		(11 687,69) -81,56
6163000	Assurance vehicule	8,94				8,94
6163110	Assurances mercedes	9 473,62	0,70	8 650,73	5 0,27	822,87 ^{9,51}
6164000	Assurance photocop realease			82,94		(82,94) -100,00
6165000	Assurance véhicule	4 910,41	0,36	3 584,92		1 325,49 36,97
6181000	Document.gene.presse+livres	4 266,96	0,31	3 436,40		830,50 24,17
6181100	Abonnement chaines cablees	892,87	0,07	643,88		248,99 38,67
6181200	Abonnement fréquence	24.00	0.03	365,94		(365,94) -100,00
6183000	Doc technique	364,33	0,03 8,86	357,09		$7,24 {}^{2,03}$
6222000	Commissions d'agence	120 000,00	2,16	664 500,00		(311300,00)
6222010 6222020	Commission sur vente de galas Com. et frais ventes s/distrib albu	29 214,51	0,06	37 400,00	0	(8 185,49) -21,89 15 76 1,85
6222020	Commission gestion sacem	867,28 5 058,36	0,37	851,52 4 502,33	_	15,76 ^{1,85} 556,01 ^{12,35}
6226000	Honoraires comptables	17 043,96	1,26	20 789,00	9	(3 745,04) -18,01
6226100	Honoraires juridiques	26 914,98	1,99	78 010,0°	0	(51 095,09) -65,50
6226200	Honoraires cac	4 000,00	0,30	4 000,0	<i>'</i>	(51 0/5,0/)
6226250	Honoraires attachés de presse	10 000,00	0,74	5 000,0		5 000,00 100,00
6227000	Frais d'actes et contentieu	3,78		3 163,70		(3 159,92) -99,88
6227800	Honoraires divers	11 008,19	0,81	7 677,0		3 331,13 43,39
6230000	Pub.public.rel.publiques	12 034,60	0,89	441,89		11 592,71 N/S
6234000	Cadeaux	4 416,40	0,33	2 887,5	5 0,09	1 528,85 52,95

SAS MAGIC TV

Page: 1

		01/01/2023 12	01/01/2022 12	
	Etat exprimé en euros	31/12/2023 mois	31/12/2022 mois	Variations %
6241000	Transport sur achats	16 995,00 1,25	010,10	16 376,84 N/S
6241100	Transport international	70 104 14 300	46,00	$(46,00)^{-100,00}$
6251000	Voyages et deplacements	53 694,61 3,96 12 574 48 0,93	30 111,03	15 582,78 40,89 1 894 40 17,74
6251300 6256000	Essence Hotels	12 374,40	10 000,00	1 0,74,40
6257000	Receptions-restaurants	47 247,49 3,49 30 213,43 2,23	23 313,31	21 732,18 85,17 9 149,45 43,44
6257200	Consommable personnel	3 464,92 0,26	21 005,70	(135,51) $-3,76$
6260000	Frais telecom	4 029,36 0,30	3 000,13	92,82 2,36
6261000	Frais telecommunication	47,13	309.05 0,01	$(261,92)^{-84,75}$
6278000	Commissions bancaires	2 716,23 0,20		$(1\ 161,13)^{-29,95}$
6280000	Cotisations et divers	2 000,00 0,15		1 491,73 293,49
6285000	Redevance sacem		60,00	$(60,00)^{-100,00}$
Impôts, taxes	s et versements assimilés	21 185,45 1,56	74 285,47 2,28	(53 100,02) -71,48
6333000	Formation continue -afdas	7 076,73 0,52	6 929,97 0,21	146,76 ^{2,12}
6335000	Taxe apprentissage - apds	3 723,72 0,27		9,61 0,26
6351100	Cfe cvae	2 366,00 0,17		(6 336,00) -72,81
6351200	Taxes foncieres	205,00 0,02	2	205,00
6351300	Autres impôts locaux	1 522,00 0,11		1 522,00
6351400	Taxes s/vehicules societes	4 626,00 0,34	7 001,00	(3 038,00) -39,64
6378000	Autres impôts et taxes	0.10	45 184,07 1,39	(45 184,07) -100,00
6378010	Taxes divers	1 666,00 0,12	2 091,32 0,06	(425,32) -20,34
Salaires et tr	raitements	530 795,41 39,17	535 766,76 16,45	(4 971,35) -0,93
6410000	Salaires permanents	390 207,46 28,80	411 237,60 12,62	$(21\ 030,14)$ $^{-5,11}$
6411000	Salaires et appointements	138 796,79 10,24	117 130,00	19 657,99 16,50
6412000	Provis°/conges payes	630,64 0,05	1075,72	(4 045,28) -86,51
6414000	Indemnites de transport	1 160,52 0,09	714,44 0,02	446,08 62,44
Charges soci	ales du personnel	261 779,83 19,32	2 267 254,96 8,20	(5 475,13) -2,05
6451000	Charges patronales urssaf	143 061,09 10,56	1 .2 0,2,, .	368,15 ^{0,26}
6451050	Urssaf ps		3 761,83 0,12	(3 761,83) -100,00
6451100	Charges patronales agessa	58,00	4 70.004.40 162	58,00
6453000	Charges patronales griss	47 922,06 3,54 15 076 80 1,11	32 00 1,12	(4 962,06) -9,38 (1 915 48) -11,27
6453100 6453200	Swiss life retraite supplementaire Ag2r axa	13 070,00	10 //2,20	(1)13,10)
6453300	Swiss life santé non cadre/cadre	10 136,76 0,75 5 934,60 0,44	10 000,00	49,88 0,49 1 178,22 ^{24,77}
6454000	Charges patronales assedic	13 464,24 0,99	1 750,50	1 978,39 17,22
6455000	Conges spectacles	21 478,38 1,59	11 .00,00	3 131,56 17,07
6458200	Pro cs s/sal congés payés	1 169,06 0,09	10 3 10,02	3,11 0,27
6459000	Aide charges		244,00 0,01	(244,00) -100,00
6459999	Charges sociales s/royalties	(817,59) -0,00		(1 635,18) -200,00
6475000	Medecine du travail+pharmac	776,43 0,00	740,32 0,02	36,11 ^{4,88}
6475010	Tickets restaurant part	3 520,00 0,26	3 280,00 0,10	240,00 7,32
Dotation aux	amortissements sur immobilisations	96 881,58 7,15	55 271,60 1,70	41 609,98 75,28
6811100	Dot.amort.s/immo.incorpore.	54 198,92 4,00	20 315,50 0,62	33 883,42 166,79
6811200	Dot.amort.s/immo.corporell.	42 682,66 3,15		7 726,56 22,10
Dotations au	x provisions sur actif circulant		202 500,00 6,22	(202 500,00) -100,00
6817400	Dot.prov.depr.actifs circ		202 500,00 6,22	(202 500,00) -100,00
Autres charge	es de gestion courante	14 716,55 1,09	9 83 084,85 2,55	(68 368,30) -82,29
6516000	D.a patrick sebastien	6 575,97 0,49		5 762,55 ^{708,43}
6516100	Droits d'auteurs divers	8 100,69 0,60	013,12	(4 152,77) -33,89
6516400	Achats d'images	33,33	70 000,00 2,15	(69 966,67) -99,95
6580000	Charg.divers.gestion couran	6,56	17,97	(11,41) -63,49
Résultat d'exp		(221 877,89) -16,37	837 144,35 25,70	(1 059 022,24) -126,50
Acourat u exp	AVIUUUI	(221 011,09) -10,37	037 144,33 23,70	(1 037 044,44) 123,30

SAS MAGIC TV

Page:

12

Etat exprimé en euros		2 nois	01/01/2022 12 31/12/2022 mois	Variations %
Bénéfice attribué ou perte transférée	94 220,13	6,95	44 835,00 1,38	49 385,13 110,15
7550000 Quote-part oper. en commun 7555000 Quote part Sci Vahinée	55 003,52 39 216,61	4,06 2,89	44 835,00 1,38	10 168,52 ^{22,68}
Total des produits financiers	16 528,09	1,22	7,49	16 520,60 N/S
Autres intérêts et produits assimilés	16 528,09	1,22	7,49	16 520,60 N/S
7672000 Produits compte à terme	16 528,09	1,22	7,49	16 520,60 N/S
Total des charges financières				
Résultat financier	16 528,09	1,22	7,49	16 520,60 N/S
Résultat courant avant impôts	(111 129,67)	-8,20	881 986,84 27,08	(993 116,51) -112,60
Total des produits exceptionnels	705,00	0,05	828 541,85 25,43	(827 836,85) -99,91
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			652 714,15 20,04	(652 714,15) -100,00
7718000 Prod.except.s/operat.gestio			652 714,15 20,04	(652 714,15) -100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	705,00	0,05	175 827,70 5,40	(175 122,70) -99,60
7752000 Produits/cess°immo.corporelles	705,00	0,05	175 827,70 5,40	(175 122,70) -99,60
Total des charges exceptionnelles	1 318,30	0,10	757 186,55 23,24	(755 868,25) -99,83
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	645,10	0,05	454,10 0,01	191,00 42,06
6712000 Pénalités amendes pénales et fiscal 6712100 Penalites amendes non deduc	645,10	0,05	454.10 <i>0,01</i>	645,10 (454,10) -100,00
		_	454,10 0,01	
Charges exceptionnelles sur opération en capital	673,20	0,05	104 018,30 3,19	(103 345,10) -99,35
6752000 Val.compta.immob.corp.ced	673,20	0,05	104 018,30 3,19	(103 345,10) -99,35
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions			652 714,15 20,04	(652 714,15) -100,00
6875000 Dot.prov.risques charges			652 714,15 20,04	(652 714,15) -100,00
Résultat exceptionnel	(613,30)	-0,05	71 355,30 2,19	(71 968,60) -100,86
Impôts sur les bénéfices	(13 323,00)	-0,98	258 048,00 7,92	(271 371,00) -105,16
6950000 Impots sur les benefices 6990000 Report en arrière des déficits	(13 323,00)	-0,98	258 048,00 7,92	(258 048,00) -100,00 (13 323,00)
Résultat de l'exercice	(98 419,97)	-7,26	695 294,14 21,34	(793 714,11) -114,16

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 4 315 499 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de euros et un total **charges** de 1 875 919 euros, dégageant ainsi un **résultat** de -98 420 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2023 et finit le 31/12/2023.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations incorporelles

Le coût des émissions terminées ou en cours immobilisées inclus tous les coûts directement rattachés à la production de l'œuvre. Il n'inclut ni frais financiers, ni frais généraux.

La date retenue pour la constatation de l'achèvement d'une émission est celle de la livraison au télédiffuseur.

Les amortissements pour dépréciation économique sont calculés compte tenu des règles fiscales définies par la Direction Générale des Impôts et par le Bulletin Officiel des Contributions Directes,

14

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

modifié par l'instruction fiscale du 23 avril 1997.

A la clôture de chaque exercice, la valeur nette de chaque émission est comparée à sa valeur vénale.

Le calcul de la valeur vénale repose sur :

- Les ventes négociées non signées ou signées non livrées
- L'estimation des recettes futures actualisées

Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée.

Les émissions immobilisées sont celles dont la société détient à titre exclusif 100 % des droits.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Engagements de retraite :

L'article L 123-13 du Code de Commerce impose la mention des indemnités de fin de carrière dans l'annexe légale des comptes annuels de votre société.

Votre société n'a pas souscrit de contrat d'assurance. Le tableau ci-après présente le montant des engagements de votre Entreprise en matière d'indemnités de fin de carrière :

Dette actuarielle	26 455 €

SAS MAGIC TV

Page:

15

Règles et Méthodes Comptables

xprimé en euros					
Faits caract	<u>éristiques de l</u>	<u>l'exercice</u> :			
NEANT					
Evènements	significatifs p	ostérieurs à c	compter de l	a clôture :	
NEANT					

SAS MAGIC TV

Page:

16

Immobilisations

		Valeurs Mouvements of				Valeurs		
		brutes début			Augmentations Diminutions			
	Etat exprimé en euros	d'exercice	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	31/12/2023	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement							
ORPOR	Autres	272 556		72 265		2 195	342 626	
INC	TO TAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	272 556		72 265		2 195	342 626	
	Terrains	15 000					15 000	
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agenct aménagement	35 000					35 000	
ES	Instal technique, matériel outillage industriels	28 301				27 046	1 255	
RELL	Instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport	255 327				59 282	196 045	
CORPORELLES	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	174 759		57 121		70 734	161 146	
C	Immobilisations corporelles en cours	1 833					1 833	
	Avances et acomptes							
	TO TAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	510 219		57 121		157 062	410 278	
				<u> </u>				
S	Participations évaluées en équivalence							
RE	Autres participations	1 350 633		96 717			1 447 350	
Œ	Autres titres immobilisés							
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières	11 022		15 080			26 102	
FJ	TO TAL IMMO BILISATIONS FINANCIERES	1 361 655		111 797			1 473 452	
	TOTAL	2 144 430		241 183		159 257	2 226 356	

SAS MAGIC TV

Page:

17

Amortissements

		Amortissements	Mouvements d	Amortiss ements au	
	Etat exprimé en euros	début d'exercice	Dotations	Diminutions	31/12/2023
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
ORE	Fonds commercial				
ORP	Autres immobilisations incorporelles	172 556	54 199	2 195	224 559
INC	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	172 556	54 199	2 195	224 559
	Terrains				
ES	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	331	700		1 031
ELL	Instal technique, matériel outillage industriels	28 301		27 046	1 255
CORPORELLES	Autres Instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport	178 350	21 985	59 282	141 054
COF	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	146 649	19 998	70 061	96 586
	TOTAL IMMOBILIS ATIONS CORPORELLES	353 631	42 683	156 389	239 925
	TOTAL	526 187	96 882	158 584	464 485

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements déro					ogatoires	
		Dotations		Reprises			Mouvement net des amortisse
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	ment à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

SAS MAGIC TV

Provisions

	Etat exprimé en euros	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023		
ES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers						
INTE	Provisions pour investissement						
EME	Provisions pour hausse des prix						
REGI	Provisions pour amortissements dérogatoires						
NS F	Provisions fiscales pour prêts d'installation						
PROVISIONS REGLEMENTEES	Provisions autres						
PRO	PROVISIONS REGLEMENTEES						
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres	652 714			652 714		
	PROVISIONS POUR RIS QUES ET CHARGES	652 714			652 714		
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres	337 500		92 387	245 113		
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	337 500		92 387	245 113		
	TOTAL GENERAL	990 214		92 387	897 827		
	t dotations reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			92 387			
	Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

Page: 18

SAS MAGIC TV

Page:

19

Créances et Dettes

	Etat exprimé en euros	31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
	Créances rattachées à des participations	1 446 380	1 446 380	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	26 102		26 102
	Clients douteux ou litigieux	294 136	294 136	
	Autres créances clients	194 252	194 252	
Ξ	Créances représentatives des titres prêtés			
\Box	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
E E	Impôts sur les bénéfices	206 859	206 859	
CREANCES	Taxes sur la valeur ajoutée	12 583	12 583	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	3 188	3 188	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	15 975	15 975	
	TOTAL DES CREANCES	2 199 474	2 173 372	26 102
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1) Autres emprunts obligataires (1) Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1) Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1) Emprunts et dettes financières divers (1) (2) Fournisseurs et comptes rattachés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxes sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts, taxes et assimilés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Groupe et associés (2) Autres dettes Dette représentative de titres empruntés Produits constatés d'avance	139 56 682 22 762 63 787 63 556 9 384	139 56 682 22 762 63 787 63 556 9 384		
	TOTAL DES DETTES	405 110	405 110		
(1) (1) (2)	Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

SAS MAGIC TV

Page:

20

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	31/12/2023	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	100 000	Suite à TUP avec LM TV
TOTAL	100 000	

SAS MAGIC TV

Page:

21

Produits à recevoir

	Etat exp	orimé en euros	31/12/2023
Total des Produits à recevoir			47 909
Autres créances clients			41 905
Factures à établir		26 785	
Fae sacem		15 120	
Autres créances			6 004
Solde cvae		3 188	
Intérêts à recevoir		2 816	

SAS MAGIC TV

Page:

22

Charges à payer

	Etat exprimé en euros	
Total des Charges à payer	71 03	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		13
Interets courus a payer	139	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		32 37
Fournisseurs divers	4 901	
Far honoraires	8 676	
Prov solde contrat	18 802	
Dettes fiscales et sociales		38 51
Dettes provisio.pour conges	22 762	
Organismes sociaux charges a payer	11 128	
T.v.t.s	4 626	

SAS MAGIC TV

Page:

23

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			15 975
Abonnements location d'avance		11 263	
Assurances d'avance		4 712	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatees a avance - FIVANCEAES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
Т	OTAL		15 975

SAS MAGIC TV

Page:

24

Produits et Charges exceptionnels

I	Etat exprimé en euros	31/12/2023
Total des produits exceptionnels		705
Produits exceptionnels sur opérations en capital		705
Produits/cess°immo.corporelles	705	
Total des charges exceptionnelles		1 318
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		645
Pénalités amendes pénales et fiscal	645	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		673
Val.compta.immob.corp.ced	673	
Résultat exceptionnel		(613)

SAS MAGIC TV

Page:

25

Transferts de charges

	Etat exprimé en euros	31/12/2023
Quote part utilisation véhicule		12 105
	TOTAL	12 105

SAS MAGIC TV

Page:

26

Capital social

	Etat exprimé en euros 31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice Emises pendant l'exercice	500,00	16,0000	8 000,00
S / PAF	Remboursées pendant l'exercice			
ACTIONS/	Du capital social fin d'exercice	500,00	16,0000	8 000,00

SAS MAGIC TV

Page:

27

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2023	financiers donnés	financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements Locations longue durée bnp et siemens Locam sharp mx 50711 Mercedes		15 811 64 476 91 544 171 831	
Total des engagements financiers (1)		171 831	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

SAS MAGIC TV

Page:

28

Filiales et participations

1 .	/
1/	n

Etat exprimé en euros	31/12/2023	Capital	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue	· ureur compunor	e des titres détenus
_	01/12/2020	-		(en pourcentage)	Brute	Nette
A. Renseignements détaillés						
1. Filiales (Plus de 50 %)						
VAHINEE GALILEE		1 000	1 000	97,00	970	970
2. Participations (10 à 50 %)						
		Prêts et avances	Montant des		Résultat du dernier	Dividendes
1. Filiales (Plus de 50 %)		consentis	cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	exercice clos	encaissés
VAHINEE GALILEE		1 446 380		136 893	42 866	39 217
, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		1 500		100 0,0	.2 000	59 2 17
2 Partition (10 \ 70 0/)						
2. Participations (10 à 50 %)						
B. Renseignements globaux		françaises	on reprises en étrangè		icipations non i	étrangères
Capital		Trançaises	etrange	112	iliçaises	etrangeres
Capitaux propres						
Quote part détenue en pourcentage						
Valeur comptable des titres détenus - Brute						
Valeur comptable des titres détenus - Nette						
Prêts et avances consentis						
Montant des cautions et avals						
Chiffre d'affaires						
Résultat du dernier exercice clos						
Dividendes encaissés						

SAS MAGIC TV

Page:

29

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice 2	Capitaux propres clôture 31/12/2023
Capital social	8 000				8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	304 624				304 624
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	800				800
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	1 600 390				1 600 390
Report à nouveau	1 176 987	265 294			1 442 281
Résultat de l'exercice	695 294	(695 294)		(98 420)	(98 420)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	3 786 096	(430 000)		(98 420)	3 257 676

Date de l'assemblée générale 29/06/2023 Dividendes attribués 430 000

¹dont dividende provenant du résultat n-1 430 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 3 356 096 Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 3 356 096

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (528 420)

SAS MAGIC TV

Page:

30

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

	Fr. 1	30/06/2020	30/06/2021	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
	Etat exprimé en euros					
rcice	Capital social	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000
d'exe	Nombre d'actions ordinaires	500	500	500	500	500
en Fin d'exercice	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
CAPITAL	Nombre maximal d'actions à créer : - Par conversion d'obligation					
CA	- Par droit de souscription					
TAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	232 576	794 566	1 273 568	3 257 541	1 355 012
OPERATIONS et RESULTAT	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	(366 586)	222 388	615 661	1 863 828	(107 248)
S et	Impôts sur les bénéfices			212 841	258 048	(13 323)
ION	Participation des salariés					
PERAT	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	(417 536)	171 304	382 007	695 294	(98 420)
0	Résultat distribué				430 000	
7						
ACTION	Résultat après impôts, participation,					
	avant dotations aux amorts et prov.	(733)	445	806	3 212	(188)
PAR	Résultat après impôts, participation,					
TAT	dotations aux amorts et provisions	(835)	343	764	1 391	(197)
RESULTAT PAR	Dividende attribué				860	
		ı				
EL	Effectif moyen salarié	3	2	2	5	5
PERSONNEL	Montant de la masse salariale	404 702	66 225	58 680	535 767	530 795
PERS	Montant des sommes versées en avantages sociaux	155 737	25 620	24 257	267 255	261 780

SAS MAGIC TV

Page:

31

Honoraires des Commissaires aux Comptes

			1					
Etat exprimé en euros	31/12/2023	31/12/2022	%	%	31/12/2023	31/12/2022	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	4 000	4 000	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	4 000	4 000	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	4 000	4 000	100,00	100,00				

SAS MAGIC TV

Page:

32

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	01/07/2021 31/12/2021	6 mois
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 355 012	100,00	3 257 541	100,00	1 273 568	100,00
Ventes de marchandises - Achats de marchandises - Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue + Variation production stockée + Production immobilisée	1 355 012 (2 866) 72 265	100,00 -0,21 5,33	3 257 541 2 866	100,00	1 273 568	100,00
PRODUCTION DE L'EXERCICE	1 424 411	105,12	3 260 407	100,09	1 273 568	100,00
 Achats stockés approvisionnement Variation des stocks et approvisionnement 	4 617	0,32	1 175	0,04	11 113	0,87
- Achats de sous-traitance directe	62 766	4,41	28 777	0,88	65 631	
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	1 357 027	95,27	3 230 455	99,08	1 196 824	93,97
MARGES (Commerciale + Production)	1 357 027	100,15	3 230 455	99,17	1 196 824	93,97
- Achats non stockés (c) - Autres charges externes (c)	45 710 849 471	3,37 62,69	43 012 1 358 980	1,32 41,72	3 064 553 749	
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	962 565	71,04	1 431 944	43,96	633 556	49,75
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	461 846	34,08	1 828 463	56,13	640 011	50,25
+ Subventions d'exploitation - Impôts, taxes sur rémunérations - Autres impôts et taxes - Salaires et traitements - Charges sociales	10 800 10 385 530 795 261 780	0,80 0,77 39,17 19,32	10 644 63 641 535 767 267 255	0,33 1,95 16,45 8,20	1 103 3 665 58 680 24 257	0,29
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	(351 915)	-25,97	951 156	29,20	552 306	43,37
+ Reprises sur amortissements et provisions + Autres produits d'exploitation + Transfert de charges d'exploitation - Dotations aux amort., dépréciations et provisions - Autres charges de gestion courante	92 387 137 143 12 105 96 882 14 717	6,82 10,12 0,89 7,15 1,09	177 201 49 644 257 772 83 085	5,44 1,52 7,91 2,55	103 267 11 067 20 813 51 109	0,87 1,63
RÉSULTAT EXPLOITATION	(221 878)	-16,37	837 144	25,70	594 718	46,70
Bénéfice-perte sur opérations en commun + Produits financiers - Charges financières	94 220 16 528	6,95 1,22	44 835 7	1,38	130	0,01
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(111 130)	-8,20	881 987	27,08	594 848	46,71
Produits exceptionnels - Charges exceptionnelles	705 1 318	0,05 0,10	828 542 757 187	25,43 23,24		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(613)	-0,05	71 355	2,19		
- Participation des salariés - Impôts sur les bénéfices	(13 323)	-0,98	258 048	7,92	212 841	16,71
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(98 420)	-7,26	695 294	21,34	382 007	30,00



Examen de conformité fiscale (ECF)

prestataire :

N° 2065-SD

(2024)

FRANÇAISE Liberté		IMPÔT SUR	I ES SOCI	ÉTÉC (*	Formulaire obligatoire art. 223 du Code général des impôts)
Egalité Fruternité					Timbre à date du service
Exercice ouvert le	01012023	et clos le 31122023	Si ontic	simplifié d'impositionon pour le régime optionnel d	Régime réel normal X
Déclaration souscrite p	our le résultat d'ense	mble du groupe Si PME i	nnovante art. 209	9-O B (entreprises de transpo	ort maritime)
A IDENTIF	ICATION DE L'EN	TREPRISE			
	Désignatio	on de la société		Adresse du s	iège social
SAS M	IAGIC TV				
SIRET 390567	703000049				
	Adresse du prin	ncipal établissement		Ancienne adresse en	cas de changement
49 rue	Galilée				
75116 F		I IDEC			
	FIS CAL DES GRO	UPES coupes de sociétés, doivent dép	osar cette déclaration	on dour oromplaires (art 22	3 A à II du CCI)
Date d'entrée dans le gro				SIRET	SAu O uu COI)
C	*	du lieu d'imposition et n° d' ic	⊥ lentification de la socie	été mère :	
	_	•			
B ACTIVIT	É				
Activités exercées		de films et de programmes	pour	Si vous avez changé d'ac	tivité, cochez la case
C RÉCAPIT		ÉMENTS D'IMPOSITION	-	-	
1. Résultat fiscal Bénéfi	ce imposable au taux norma	d Bénéfice	imposable à 15%		Déficit
Résulta	at net de cession, de conces	ssion ou de sous-concession des breve	ets et droits de propriété ind	ustrielle assimilés imposable au tau	ıx de 10%
2. Plus-values	150/	DWN I are down in a self-	. 2 100/	DV (-((220	11
PV à long terme imposables à	15%	PV à long terme imposable		PV exonérées (art. 238 qu	indecies)
Autres PV imposables à 19% 3. Abattements sur le	hénéfice et exonéra	PV à long terme imposable			
Entreprises nouvelles art	. 44 sexies Jeunes	s entreprises innovantes Terr	es franches urbaines itoire entrepreneur 14 octies A	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	Zone de restructuration de
Reprise d'entreprise en d art.44 septies	Zones	franches d'activité Zon	e de développement pritaire art. 44 septdecies	Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies	la défense art 44 terdecies Autres dispositifs
Bassins urbains à dynami art.44 sexdecies	` ' □ _	quaterdecies prio	ontaire art. 44 septuecies	Plus-values exonérées	
Sociétés d'investissements imn		(indiquer + ou - selon le cas) r dans le secteur productif, art. 244 qu	votor W. du CCI	relevant du taux de 159	%
		la déclaration n°2065-SD)	rater w du CG1		
		étrangère, ayant donné lieu à la délivra	nce d'un certificat de crédits	d'impôts	
		ne convention fiscale conclue avec un de cet Etat, territoire ou collectivité.	Etat étranger, un territoire o	u une collectivité territoriale	
		LE SUR LES REVENUS LO	CATIFS (cf. notice d	le la déclaration n°2065-SD)	
Recettes nettes soumises	à la contribution de 2	.,5%			
F CONTRI	BUTION TEMPOR	AAIRE DE SOLIDARITE (cf.	notice de la déclaration	n°2065-SD)	
Assiette de la contribution					
		OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔ			
 Si vous êtes la société t Si vous êtes la société t 	ête de groupe soumise ête de groupe et que v	au dépôt de la déclaration n° 22 ous avez désigné une autre entit	258-SD (article 223 qui é du groupe pour sousci	nquies C-I-1 du CGI), cocher rire la déclaration n° 2258-SI	la case ci-contre
adresse et numéro d'ide	ntification fiscale de l'	'entité désignée :			•
3. Si vous êtes l'entreprise	désignée au dépôt de	la déclaration n° 2258-SD par l	a société tête de groupe	e (art. 223 quinquies C-I-2), c	cocher la case ci-contre
Dans ce cas, veuillez indic	uer le nom, adresse et	numéro d'identification fiscale	de la société tête de gro	oupe :	
4- Si vous n'êtes ni la soc	iété tête de groupe, ni	une entité du groupe désignée p	our souscrire la déclara	tion n°2258-SD, indiquer le r	nom,l'État de résidence et le
numéro d'identification fi	scal de l'entité du groi	upe qui souscrit la déclaration pa	ays par pays :		
H COMPTA	ABILITÉ INFORMA	ATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle		001 5. 04.,	indication du logiciel u		
Nom et adresse du profes EMARGENCE	sionnel de l'expertise o	1	Nom et adresse du cor	nseil:	
LWARGENCE	75017	PARIS			
OGA/OMGA Vise	ur conventionné	Tél: 01 53 19 00 00 (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :		Tél:
		certificateur conventionné :	Date : 24042024	Lieu : Paris	
			Qualité et nom du sign	nataire: Dirigeant	
N° d'agrément :			Signature:	M. BOUTOT	

Docusign Envelope ID: 80AAA08F-B1AF-4E2E-AD9B-D7071FB2E4A8

IMPOT SUR LES SOCIETES ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

 N° 2065 Bis-SD (2024)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise et date de clôture de l'exercice

Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)

SAS MAGIC TV 31122023

I RÉPARTI	TION DES PRODUITS DES	S ACTIO	NS ET F	PARTS SOCI	ALES, AINSI Q	UE DES REVEN	NUS ASSIMILÉ	S DISTRIBUÉS
Montant global brut des di dividendes revenus et autres	stributions correspondant aux intérêts	5,	sociét	es par la té elle-même		(a)		430 000
payables aux associés, action	produits des actions et parts sociales naires et porteurs de parts		Pay ée du se	es par un établi rvice des titres	issement chargé	(b)		
2. Montant des distributions ne désigne pas le (les) bénéfic	correspondant à des rémunérations ou iaire(s)	avantages do	nt la socié	té		(c)		
	ou acomptes consentis aux associés, a tement, soit par personnes interposées					(d)		
4. Montant des distributions						(e)		
autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d)						(f)		
ci-dessus						(g)		
(A préciser par nature sur les lignes e à h)						(h)		
	u 2° du 3 de l'article 158 du CGI					(i)		430 000
6. Montant des revenus distri à l'abattement de 40% prévu a	bués non éligibles u 2° du 3 de l'article 158 du CGI					(j)		
7. Montant des revenus répart	is					total (a à h)		430 000
J RÉMUNÉ	RATIONS NETTES VERSÉ							
Nom prénons dominilo et au	nalité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) :	Pour les SARL Nombre		socié, gérant ou no	n, désigné col. 1, à ti	nue pour l'assiette de tre de traitements, ém émunérations de ses fo	oluments, indemnités	, rembourse-
- SARL - tous les associé	is;	de parts sociales apparte-	Année au cours de			Iontant des sommes v	ersées :	
 SCA - associés gérants ; SNC ou SCS - associés e SEP et sté de copropriét 	n nomou commandités ; aires de navires - associés, gérants ou	nant à chaque as- socié en	laquelle le verse- ment a	à titre de traitements émoluments		e représentation, de déplacement		professionnels k visés dans les es 5 et 6
coparticipants		toute pro- priété ou en usufruit	été effec- tué	et indemnités proprement dits	Indemnités forfaitaires	Rembour- sements	Indemnités forfaitaires	Rembour- sements
	1	2	3	4	5	6	7	8

Docusign Envelope ID: 80AAA08F-B1AF-4E2E-AD9B-D7071FB2E4A8

MVLT restant à reporter

et perçus au titre de l'exercice

M

IMPOT SUR LES SOCIETES

 N° 2065 Bis-SD (SUITE)

Formulaire obligatoire ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065 (2024)(art. 223 du Code général des impôts) (A ne remplir que sur les exemplaires "en continu") SAS MAGIC TV Désignation de l'entreprise et Date de clôture de l'exercice 31122023 DIVERS NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre) ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2023, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salairés. REMUNERATIONS Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 % Taux de 0 % Taux de 19 % Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater) MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice MVLT réalisée au cours de l'exercice

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice



N° 2067 (2024)

Formulaire obligatoire (article 54 quater du Code général des impôts)

RELEVE DE FRAIS GENERAUX

ANNEE	ou	exercice

Désignation de l'entreprise SAS MAGIC TV

Adresse 49 rue Galilée 01012023 75116 PARIS

dresse 49 rue Ga	ılilée		7511	6 PARIS			au _	31122023	
A - FRAIS ALLO	UES DIRECTEM	ENT OU INDIRE	CTEMENT AUX	PERSONNES L	ES MIEUX REMU	UNEREES : v. no	otice 1		
N	IOM, PRENOI	M ET EMPLOI	OCCUPE			ADRESSE (COMPLETE		
BOUTOT NATHA	LIE		DIRECTRICE GENERALE		64 rue Escudier		92100 BOUL	BOULOGNE	
CHAHINIAN SON	INY		DIR DU SER	RVNUMERIQUE	238 Boulevard Jen	a Jaures	92100 BOULO	OGNE BILLANCOU	
BOUCHER MARIA	A		COMPTABL	Æ	132 Avenue Gabri	el péri	93400 SAINT		
BONDAGE LAUR	RENT		CHAUFFEU	R	10 Rue Amiati			CONVILLE	
SERE MARIE OLI	VIA		ASSISTANT	DE PRODUCTI	18 rue Pasteur			LOIS PERRET	
							92300 LEVAI	LUIS PERREI	
,									
1									
)									
<u>′l</u> EMUNERATIO	MC DIDECTE	OH INDIDEC	TEC/dono Pondro d	taklaan ai daaana)	Frais de	DEPENSES E	T CHARGES		
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice)	Valeur des avantages en nature (v. notice (a))	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5	voyages et de déplacements (v. notice)	aux véhicules et autres biens (v. notice ?)		TOTAL DES COLONNES 5 à 8	
170 984				170 984				170 984	
68 705				68 705				68 70:	
61 848				61 848				61 84	
48 982				48 982				48 982	
39 689				39 689				39 689	
,									
0									
* 390 207				390 207				390 20'	
** TOTAUX		ı	I	1 22 4 - 47		1			
B - AUTRES								10	
Cadeaux de toute oas 73 €par béné	nature, à l'excep	tion des objets	conçus spécialer	nent pour la pul	olicité, et dont la	a valeur unitaire i	ne dépasse		
Frais de réception charge lui incombe	, y compris les	frais de restaura	ant et de spectac	les, qui se rattac	hent à la gestior	n de l'entreprise e	et dont la		

C - ELEMENTS DE REFERENCE (v. notice	0):		
Total des dépenses		Bénéfices in	nposables 9
- de l'exercice(total col. 9 + total col. 10) 🕡	390 207	- de l'exercice 10	(53 292)
- de l'exercice précédent 🐠	435 188	- de l'exercice précédent 10	1 049 193
Nom et qualité du signataire	Α	Paris	, le24/04/2024
M. BOUTOT	S	ignature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

Total

Dirigeant

-	
/ 1 \	
\ I /	IDILAN - ACHE
(- J	,
_	

		gnation de l'entreprise : SAS MAGIC	ΓV				Durée de l'exercice exprimée en r	
		sse de l'entreprise : 49 rue Galilée éro SIRET * 3 9 0 5 6 7 0	3	0 0 0 0 4 9	16 PA	ARIS	Duree de l'exe	rcice précédent * 12 Néant *
Г	Nullic	15 9 0 5 0 7 0	3	0 0 0 0 0 4 9			Exercice N, clos le, 31122023	N-1 31122022
				Brut I		Amortissements, provisions	Net 3	Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	LES	Frais d'établissement *	ΑB		AC			
	POREL	Frais de développement*	CX		CQ			
	INCOR	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Fonds commercial (1)	ΑH	100 000	ΑI		100 000	100 000
	BILISA	Autres immobilisations incorporelles	AJ	242 626	ΑK	224 559	18 066	
	IMMO	Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AL		AM			
*	LES	Terrains	AN	15 000	AC		15 000	15 000
LISE	POREL	Constructions	AP	35 000	ΑÇ	1 031	33 969	34 669
OBI	S COR	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 255	AS	1 255		
IMIM	SATIO	Autres immobilisations corporelles	ΑT	357 191	ΑU	237 640	119 551	105 086
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	ΑV	1 833	ΑW		1 833	1 833
)V	IMM	Avances et acomptes	ΑX		ΑY			
	(2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		СТ			
	TERES	Autres participations	CU	970	CV		970	970
	FINANC	Créances rattachées à des participations	ВВ	1 446 380	ВС		1 446 380	1 349 663
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	BILISA	Prêts	BF		BG			
	IMMOE	Autres immobilisations financières *	вн	26 102	BI		26 102	11 022
		TO TAL (II)	ВЈ	2 226 356	BK	464 485	1 761 871	1 618 243
		Matières premières, approvisionnements	BL		ВМ			
	*	En cours de production de biens	BN		ВО			
	STOCKS	En cours de production de services	BP		BQ			2 866
	STC	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
N		M archandises	ВТ		BU			
ULA		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	937	BW		937	3 821
CIRC	ES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX		BY	245 113	243 275	225 564
ACTIF CIRCULANT	CREANCES	Autres créances (3)	ΒZ	222 630	CA		222 630	204 002
AC	CRI	Capital souscrit et appelé, non versé	СВ		CC			
	RS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	800 000	CE		800 000	
	DIVERS	Disponibilités	CF	1 270 811	CG		1 270 811	2 810 598
		Charges constatées d'avance (3) *	СН	15 975	CI		15 975	17 269
	on .	TO TAL (III)	CJ	2 798 741	СК	245 113	2 553 628	3 264 121
ptes	risati	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Comptes	régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	de ré	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
		TO TAL GENERAL (I à VI)	СО	5 025 097	1A	709 598	4 315 499	4 882 364
Ren	vois :	(1) Dont droit au bail:		Part à moins d'un an des im- bilisations financières nettes :	СР	1 446 380	(3) Part à plus d'un an : CR	
Cla de	ıse de propi	e réserve riété: * Immobili- sations :		Stock	ks :		Créances :	
		ications concernant cette rubrique sont données dans la r	otice	n° 2032		•		

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS MAGIC TV Néant Exercice N Exercice N-1 DA 8 000 8 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport, ... DB 304 624 304 624 Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence DC DD Réserve légale (3) 800 800 Réserves statutaires ou contractuelles DE CAPITAUX PROPRES Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours В1 DF Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants EJ Autres réserves DG 1 600 390 1 600 390 DΗ Report à nouveau 1 442 281 1 176 987 RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) DΙ (98420)695 294 DJ Subventions d'investissement DK Provisions réglementées * DL TO TAL (I) 3 257 676 3 786 096 Autres fonds DM Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées DN DC TO TAL (II) Provisions pour risques et charges DP Provisions pour risques DÇ 652 714 652 714 Provisions pour charges DR TO TAL (III) 652 714 652 714 DS Emprunts obligataires convertibles DΤ Autres emprunts obligataires DU 139 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5) Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ΕI DV 1 400 DETTES (4) DΝ Avances et acomptes reçus sur commandes en cours DX 56 682 206 486 Dettes fournisseurs et comptes rattachés DΥ 159 489 184 720 Dettes fiscales et sociales DΖ Dettes sur immobilisations et comptes rattachés ΕA 18 448 Autres dettes Compte EB Produits constatés d'avance (4) 188 800 32 500 régul. EC TO TAL (IV) 405 110 443 554 ED **(V)** Ecarts de conversion passif * TO TAL GENERAL (I à V) 4 315 499 4 882 364 1B (1) Ecart de réévaluation incorporé au capital 1C Réserve spéciale de réévaluation (1959) (2) Dont 1D Ecart de réévaluation libre 1E Réserve de réévaluation (1976) (3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme * EE(4) EG Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 405 110 443 554 (5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP EF 139

Désignation de l'entreprise : SAS MAGIC TV Néant Exercice (N-1) Exportations et livraisons intracommunautaires France Total Ventes de marchandises * FΒ FC FD FE FF biens* Production vendue FΗ services * FG 1 355 012 FΙ 3 257 541 1 355 012 PRODUITS D'EXPLOITATION FJ FK Chiffres d'affaires nets* 1 355 012 FI 1 355 012 3 257 541 F٨ Production stockée * 2 866 (2.866)FN Production immobilisée * 72 265 Subventions d'exploitation FP Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9) 104 492 49 644 FC 137 143 177 201 Autres produits (1) (11) 1 666 046 3 487 252 Total des produits d'exploitation (2) (I) FS Achats de marchandises (y compris droits de douane) * FΤ Variation de stock (marchandises)* \mathbf{FU} Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) * 4 617 1 175 Variation de stock (matières premières et approvisionnements)* CHARGES D'EXPLOITATION Autres achats et charges externes (3) (6 bis) * 957 948 1 430 769 Impôts, taxes et versements assimilés * FΣ 21 185 74 285 Salaires et traitements * 530 795 535 767 Charges sociales (10) 267 255 261 780 - dotations aux amortissements * dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3 HS EXPLOITATION GA 96 882 55 272 DOTATIONS immobili-GB -sations - dotations aux provisions GC Sur actif circulant : dotations aux provisions * 202 500 GE Pour risques et charges : dotations aux provisions Autres charges (12) 14 717 83 085 Total des charges d'exploitation (4) (II) GF 1887924 2 650 108 1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II) 837 144 (221878)Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)** GH94 220 44 835 (IV) Perte supportée ou bénéfice transféré * GI GJ Produits financiers de participations (5) GK Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5) PRODUITS FINANCIERS GL 7 16 528 Autres intérêts et produits assimilés (5) GVReprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change GΝ Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement Total des produits financiers (V) GP 16 528 7 Dotations financières aux amortissements et provisions * CHARGES INANCIERES Intérêts et charges assimilées (6) GR Différences négatives de change GS Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement Total des charges financières (VI) GU 2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI) 16 528 7 3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI) $(111\ 130)$ 881 987

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(4)

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2024

		CAC MACIC TV			
Dés	signat	ion de l'entreprise SAS MAGIC TV		F W	Néant *
				Exercice N	Exercice N-1
2	EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		652 714
PRODUITS	TION	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	НВ	705	175 828
PRC	CEP	Reprises sur provisions et transferts de charges	НС		
		Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	705	828 542
	LLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	645	454
CHARGES	NNC	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	673	104 018
CHA]	XCEPTIONNELLES	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		652 714
	EXC	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	НН	1 318	757 187
4	- RES	SULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	НІ	(613)	71 355
Pa	articij	pation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	НЈ		
In	npôts	sur les bénéfices * (X)	нк	(13 323)	258 048
		TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	1 777 499	4 360 636
		TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	НМ	1 875 919	3 665 342
5	- BE	NEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	(98 420)	695 294
	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	НО		
	(2)	produits de locations immobilières	HY		
	(2)	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ	16 451	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) (6bis)	Dont intérêts concernant les entreprises liées Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	1K HX		
	(ODIS)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9)	Dont transferts de charges	A1	12 105	49 644
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales de l'exploitant (13) obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	135 724	177 131
RENVOIS	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges) Dont primes et cotisations	A4	14 710	83 067
REN	(13)	sociales personnelles facultatives Ao obligatoires Ao obligato			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) de	et le	Exerc	
	(,)	joindre en annexe) :		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		the state of the state of		450	505
		sion d'immobilisations		673	705
	Am	endes		645	
	,			Exer	cice N
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Charges antérieures	Produits antérieurs
		ons concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.			

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(5) | IMMOBILISATIONS

Désignation de l'entreprise SAS MAGIC TV Néant Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice Augmentations (Ne pas reporter le montant des centimes)* **CADRE A IMMOBILISATIONS** Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste Frais d'établissement et de développement **TOTAL I** CZ**D8** D9 KD KE KF Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II 272 556 72 265 KG 15 000 KH ΚI KJ Sur sol propre Dont Composants L9 35 000 KK ΚI M1 KO KM KN Sur sol d'autrui Dont Composants Don Installations générales, agencements Com-M2 KP KQ KR et aménagements des constructions Installations techniques, matériel KT M3 KS KU 28 301 et outillage industriels Installations générales, agencements KW KΊ KX 255 327 aménagements divers * Matériel de transport * KY ΚZ LA Matériel de bureau LC LD LB 174 759 57 121 et mobilier informatique Emballages récupérables et LE LF LG divers * LI LJ Immobilisations corporelles en cours LH 1833 LK LL LM Avances et acomptes LN TOTAL III 510 219 LO LP 57 121 8G 8T Participations évaluées par mise en équivalence FINANCIERES 8U 1 350 633 8V 8W 96 717 Autres participations 1P Autres titres immobilisés 1R 1S Prêts et autres immobilisations financières 11 022 1 V 15 080 1U TOTAL IV LQ 111 797 1 361 655 LR LS ØG ØН ØJ TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)2 144 430 241 183 Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisation Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice par cessions à des tiers ou misse hors service ou resultant d'une mise en équivalence **CADRE B IMMOBILISATIONS** par virement de poste à poste en fin d'exercice Frais d'établissement CØ DØ D7 **TOTALI** et de développement Autres postes d'immobilisation IO LV 2 195 LW 342 626 1X TOTAL II incorporelles LX LY LZ ΙP 15 000 Terrains ΙQ MA MB MC 35 000 Sur sol propre Constructions IR MD Sur sol d'autrui MF MF Inst. gales, agencts et am. des IS MG MH ΜI constructions Installations techniques, matériel et outil-IT M.I 27 046 MK 1 255 MI lage industriels Inst. gales, agencts, amé-Ш MM MN MO 59 282 196 045 nagements divers Autres Matériel de transport MP ΜQ MR mmobilisations Matériel de bureau et IW MS 70 734 MT 161 146 Μl informatique, mobilier corporelles Emballages récupérables et ΙX MΝ MW ΜX divers * NB M7 NA 1 833 Immobilisations corporelles en cours NC NF ND Avances et acomptes NE NG IY NH NI TOTAL III 157 062 410 278 Participations évaluées par IZØU M7 ØW mise en équivalence ΙØ ØΧ ØΥ 1 447 350 ØZ Autres participations Autres titres immobilisés **I**1 2B2C2D Prêts et autres immobilisations financières 12 2E 2F 26 102 2GNJ 2H TOTAL IV 1 473 452 ØK TOTAL GENERAL (I + II + III + IV) 159 257 2 226 356 ØM

Docusign Envelope ID: 80AAA08F-B1AF-4E2E-AD9B-D7071FB2E4A8

DGFiP N° 2054 bis 2024



TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

				Exercio	ce N clos le : $3 \mid 1$	1 2 2 0 2 3
Les entreprises ayant prat ce tableau à leur décl						
Désignation de l'entreprise : SA	S MAGIC TV					— Néant □*
CADRE A	Détermination du n (col. 1 - col		Utilisation de la	marge supplémentaire d	amortissement	Montant de la
	Augmentation du montant brut	Augmentation du montant	Au cours	de l'exercice	Montant cumulé	provision spéciale à la fin de l'exercice
	des immobilisations	des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)	à la fin de l'exercice (4) 5	[(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
1 Concessions, brevets et droits similaires	1	2	3	4	3	Ü
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO TAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et amortissables réévaluées dans les cond Le montant des écarts est obtenu en so	litions définies à l'article	238 bis J du code géne	éral des impôts et figurar			bilisations
(2) Porter dans cette colonne le supplémen	nt de dotation de l'exerci	ce aux comptes d'amort	issement (compte de résu	ultat) consécutif à la réé	valuation.	
(3) Cette colonne ne concerne que les imm utilisé de la marge supplémentaire d'an		cédées au cours de l'exe	ercice. Il convient d'y rep	porter, l'année de la cess	ion de l'élément, le solde	enon
 (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées b) le montant cumulé à la fin de l'exercient 		ure où ce montant corre	espond à des éléments fig	gurant à l'actifde l'entre	prise au début de l'exerc	ice.
(5) Le montant total de la provision spécie	ale en fin d'exercice est à	reporter au passifdu bi	ilan (tableau n° 2051) à	la ligne "Provisions rég	lementées".	
CADRE B						
DEFICITS REPORTABLES AU 3	1 DECEMBRE 19	76 IMPUTES SU	R LA PROVISION	I SPECIALE AU P	OINT DE VUE FIS	CAL
1 - FRACTION INCLUSE DANS	LA PROVISION :	SPECIALE AU D	EBUT DE L'EXEF	RCICE		
2 - FRACTION RATTACHEE AL	J RESULTAT DE	L'EXERCICE				
3 - FRACTION INCLUSE DANS	LA PROVISION :	SPECIALE EN F	IN D'EXERCICE		=	
Le cadre B est servi par les seules entre Il est rappelé que cette imputation est p			_			se continuent

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

 $\grave{a} \ r\acute{e} int\'egrer \ chaque \ ann\'ee \ dans \ leur \ r\acute{e} sultat \ comptable \ le \ suppl\'ement \ d'amortissement \ cons\'ecutif\`a \ la \ r\'e\'evaluation.$

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(6)

AMORTISSEMENTS

SAS MAGIC TV Désignation de l'entreprise : Néant SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES **CADRE A** (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) * Diminutions: amortissements Augmentations : dotations Montant des amortissements Montant des amortissements afférents aux éléments sortis IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES de l'actifet reprises au début de l'exercice de l'exercice à la fin de l'exercice ΕM EN Frais établissement et développement ΕI RE RI RJ Fonds commercial RF Autres immobilisations PE PG PH 172 556 PF 54 199 2 195 224 559 incorporelles **TOTALI** RK 172 556 54 199 RN 2 195 RO 224 559 RM PΙ PL PK ΡJ Terrains PM PQ PO Sur sol propre 331 700 1 031 PN PR PT PU Sur sol d'autrui PS Constructions Inst. générales, agencements et PV PX PY PW aménagements des constructions Installations techniques, matériel et PZOB QC 28 301 27 046 1 255 QA outillage industriels Inst. générales, agencements, QD QF QG 21 985 178 350 QE 59 282 141 054 Autres aménagements divers QH OJ OK Matériel de transport QI immobilisations Matériel de bureau et ΟL QM 19 998 ON 70 061 QO 146 649 96 586 informatique, mobilier corporelles Emballages récupérables QP QR QS QT et divers QU 353 631 QW 239 925 TOTAL II QV 156 389 QX 42 683 ØR TOTAL GENERAL (I + II) ØN 526 187 ØΡ 96 882 ØQ 158 584 464 485 **CADRE B** VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES REPRISES DOTATIONS Mouvement net des Immobilisations amortissements Colonne 1 Colonne 3 Colonne 4 Colonne 6 Colonne 2 Colonne 5 amortissables à la fin de l'exercice Différentiel de durée Différentiel de durée Amortissement fiscal Amortissement fiscal Mode dégressif Mode dégressif et autres exceptionnel et autres exceptionnel Frais établissements N6 N4 N5 N2N₃ M Fonds commercial RP RQ RR RS RU RT RV Autres immob, incor-N7 NS P6 **P**7 P8 PC 01porelles TOTAL I R۷ RX RY RΖ SB SC SD Q3 Q4 Q5 Q6 Q7 Q8 Terrains Q2 Sur sol propre Q9 R 1 R2 R3 R4 R5 R6 Sur sol d'autrui R8 R9 S1 SE Inst. gales, agend S5 **S**6 S8 S7 S9 T1 T2 et am des const. Inst. techniques **T**3 **T4** T5 T6 T7 **T8** T9 mat. et outillage Inst. gales, agen U1 U3 **U**4 U5 U6 U7U2am. divers Matériel de U9 U8 V1 V2 V5 V3 transport Mat. bureau et V6 V7 V9 inform. mobilier Emballages W5 W W۶ WC récup. et divers X 1 TOTAL II X2 X3 X4 X5 X8 Frais d'acquisition de titres de participations ΝL ΝN NC TOTAL III Total général NP NQ NR NS NT NU N (I + II + III)Total général non ventilé Total général non ventil Total général non venti NY ΝZ (NP + NQ + NR)(NS + NT + NU)(NW-NY) CADREC MOUVEMENTS DE L'EXERCICE Montant net au début Dotations de l'exercice Montant net à la AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES * Augmentations aux amortissements fin de l'exercice de l'exercice **Z**8 Frais d'émission d'emprunt à étaler 7.9 SR Primes de remboursement des obligations SP

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions			Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS: otations de l'exercice 2	F	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice 4
	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		ТВ		TC	<u> </u>
tées	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE	_	TF	
ment	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
réglementées	Amortissements dérogatoires	3X		ТМ		TN		ТО	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
Provisions	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
7	Autres provisions réglementées (1)	3Y		ТР		TQ		TR	
	TOTALI	3Z		TS		ТТ		TU	
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C	-	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	-	4F		4G	-	4H	
charges	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
ies et	Provisions pour pertes de change	4T	_	4U		4V	_	4W	
risdues	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
pour	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
Frovisions	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	ЕО		EP		EQ		ER	
Ξ	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	652 714	5W		5X		5Y	652 7
•	TOTALII	5Z	652 714	TV		TW		TX	652 7
	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
101	- corporelles	6E		6F		6G		6Н	
eclar	sur - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
aebi	immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
pour depreciation	- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
ons l	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
Frovisions	Sur comptes clients	6T	337 500	6U		6V	92 387	6W	245 1
Ξ	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
•	TOTAL III	7B	337 500	ΤY		TZ	92 387	UA	245 1
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	990 214	UB		UC	92 387	UD	897 8
		(-	d'exploitation	UE		UF	92 387		
	Dont dotations et reprises	{ -	financières	UG		UH			
	-	- (-	exceptionnelles	UJ		UK			

⁽¹⁾ à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE³

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : SAS MAGIC TV Néant Montant brut A 1 an au plus A plus d'un an ETAT DES CREANCES **CADRE A** 3 UL 1 446 380 UM 1 446 380 UN Créances rattachées à des participations UP UR US Prêts (1) (2) UV IJŅ Autres immobilisations financières UT 26 102 26 102 VA 294 136 294 136 Clients douteux ou litigieux UX Autres créances clients 194 252 194 252 Provision pour dé-préciation antérieure ment constituée * Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * UC Z1CIRCULANT UY Personnel et comptes rattachés UZ Sécurité sociale et autres organismes sociaux VN 206 859 Impôts sur les bénéfices 206 859 Etat et autres VB Taxe sur la valeur ajoutée 12 583 12 583 collectivités 씸 Autres impôts, taxes et versements assimilés VN publiques 3 188 3 188 Divers VC Groupe et associés (2) Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations VR de pension de titres) VS Charges constatées d'avance 15 975 15 975 TOTAUX VT 2 199 474 VU 2 173 372 26 102 VD - Prêts accordés en cours d'exercice Montant (1)RENVO des - Remboursements obtenus en cours d'exercic VE Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques) (2) Montant brut A 1 an au plus A plus d'1 an et 5 ans au plus A plus de 5 ans **CADRE B** ETAT DES DETTES 1 2 3 4 Emprunts obligataires convertibles (1) 7**Y** Autres emprunts obligataires (1) 77. Emprunts et dettes auprès des établissements à 1 an maximum à l'origine VG 139 139 de crédit (1) VH à plus d' 1 an à l'origine 8A Emprunts et dettes financières divers (1) (2) 8**B** Fournisseurs et comptes rattachés 56 682 56 682 8C 22 762 22 762 Personnel et comptes rattachés 8D Sécurité sociale et autres organismes sociaux 63 787 63 787 8E Impôts sur les bénéfices Etat et autres 63 556 Taxe sur la valeur ajoutée 63 556 collectivités VX Obligations cautionnées publiques Autres impôts, taxes et assimilés VQ 9 384 9 384 Dettes sur immobilisations et comptes rattachés 8JVI Groupe et associés (2) Autres dettes (dont dettes relatives à des 8K opérations de pension de titres) Dette représentative de titres empruntés Z2ou remis en garantie 8L Produits constatés d'avance 188 800 188 800 V١ **TOTAUX** 405 110 405 110 Montant des divers emprunts et dettes contrac Emprunts souscrits en cours d'exercice VJ VI (2)RENVOI tés auprès des associés personnes physiques Emprunts remboursés en cours d'exercice VK * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

DGFiP N° 2058-A 2024

Dési	signation de l'entreprise : SAS MAGIC TV			Néant *		Exercice N, clos le : 31122023					
I.	I. RÉINTEGRATIONS BÉNÉI	FICE COMPTA	B LE DE	L'EXERCICE	WA						
	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WB						
ig ja	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous) WD Amortissements excédentaires (et autres amortissements non deductibles)	WD Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles WE 46 433									
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Autres charges et dépenses somptuaires Taxe sur les véhicules des so				ł	51 059					
Imis ultai	(art. 39-4 du C.G.I.) WF (entreprises à l'IS) Fraction des loyers à reintégrer dans le cadre Part des loyers dispensée d	1it./ti	WG	4 626							
n ac rés	Fraction des loyers à reintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option RA (Part des loyers dispensée d'un crédit bail immobilier et de levée d'option RA)	ie reintegration	RB)							
on s	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III) WI Charges à payer liées à des é non coopératifs non déducti				XW	645					
rge	Amendes et pénalités WJ 645 Charges financières (art. 39-										
Cha	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY						
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7	(13 323)					
Quote	ote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE WL 45 963 Résultats bénéficiaires v à l'article 209 B du CGI				K7	45 963					
	Moins-values (- imposées au taux de 15 % ou de 10 % (12 8 % pour les e		l'impôt	sur le revenu)	18	,					
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERSET impositions différées	nettes a long terme - imposées au taux de 0 %	- 1			ZN						
SIMES D'IN RETICUL	Fraction imposable des plus-values réalisées au	-values nettes à	court terr	ne	WN						
RÉ¢	cours d'exercices antérieurs *	-values soumise	s au régin	ne des fusions	wo)					
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)				XR						
Réinta	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.) SU Zones d'en (activité ex		SW		WQ						
	iller sur feuillet séparé DONT* Quote-part	de 12 % des	М8		t						
Dáin		s a taux zero			Y1						
	intégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tor				ł						
Resu	sultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage	<u> </u>			Y3						
	,			TOTALI	WR	84 344					
		RTE COMPTA	B LE DE	L'EXERCICE	WS	98 420					
	note-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. * visions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comp	tables de l'avere	iaa		WT						
	tableau 2058-B, cadre III)				WU						
	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises	soumises à l	l'impôt :	sur le revenu)	WV						
د ه	Plus-values - imposées au taux de 0 %				WH						
sitio et érée	nettes à - imposées au taux de 19 %				WP						
mposition liers et s différées	long terme - imputées sur les moins-values nettes à long terme antér	neures			WW						
s d'il ticul tions	- imputées sur les déficits antérieurs Autres plus-values imposées au taux de 19 %				XB I6						
Régimes d'ir particuli impositions	Autres plus-values imposees au taux de 19 %	1:0044. *			-						
Réç	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est Régime des sociétés mères et des filiales * Quote-part de frais et charges restant imposable à				WZ						
	Produit net des actions et parts d'intérêts : \ déduire des produits nets de participation	2A)	XA						
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à ha Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Ou		(art. 22	23 B du CGI)	ZX ZY						
	Majoration d'amortissement *	ille-illei · .			XD						
Ē	Entreprises nouvelles - Société investissement Zo	ne de restructurati	on PA		t						
Mesures d'incitation	Reprise d'entreprises en K9 immobilier cotées (42 de difficultés 44 septies) Zone franche urbaine-TE ØV Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 octies) Bassin urbain à dynamiser (art. 44 duodecies) Bassin urbain à dynamiser (art. 44 guindecies) PP Zone de revitalisation rurale (art. 44 guindecies) Futreprises nouvelles Jeunes entreprises	la défense 4 terdecies) ne franche	PA		XF						
Mes 'inci	Zone franche urbaine-TE ØV Zone franche urbaine-TE ØV Bassin a emploi a redynamiser (art. 44 octies) 1F	ctivité NG t. 44 quaterdecies)	XC								
8	PP Zone de revitalisation urale (art. 44 sexdecies) PP Zone de revitalisation urale (art. 44 quindecies) PC	ne de développem oritaire (art.44 septde									
	o Enaceprises nouvenes 1.5										
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)				XS						
Déductio	Dont déduction excep- exceptionnelle X9	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	13 323)	XG	39 217					
à détaille	tiller sur Dt déd exc Dt déd exc Dt déd exc	Dt déd. exc.	T	13 323 7	1	39 217					
	(art 39 YA (art 39 YB (art 39 decies A) Dont déduction (art 39 decies B) Tont déduction	(art 39 decies D)	D		ļ						
	exceptionnelles (art. 39 decies F) YI exceptionnelle (art. 39 decies G) YL										
Dédi	ductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonna	age			Y2						
III .	II . RÉSULTAT FISCAL			TOTALII	XH	137 637					
D.	bénéfice (I moins II)	XI									
Kėsi	ésultat fiscal avant imputation des déficits reportables : {				XJ	53 292					
Défic	ficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*	ZL		53 292	1						
	ficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL						
	SULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne	e XO) XN		0	хо	0					
* Des exp	explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.										

Docusign Envelope ID: 80AAA08F-B1AF-4E2E-AD9B-D7071FB2E4	IA8		
EMARGENCE EXPERTS	SAS MAGIC TV	Page:	47

2058A - Réintégrations diverses au 31/12/2023

Libellé	Montant
Totalisation	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2024

Désignation de l'entreprise SAS MAGIC TV									
I. SUIVI DES DÉFICITS									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4							
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis							
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4 ter							
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)		K5							
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6							
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)		YJ							
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK							
II. INDEMNITÉS POUR CONGES À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES C	CORRESPONDANTES								
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placée sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	s	ZT 22 762							
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT									
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice							
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW							
Provisions pour risques et charges *									
	8X	8Y							
	8Z	9A							
	9B	9C							
Provisions pour dépréciation *									
	9D	9E							
	9F	9G							
	9Н	9J							
Charges à payer	-								
	9K	9L							
	9M	9N							
	9P	9R							
	9S	9T							
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO							
à reporter au tableau 2058-A :	ligne WI	ligne WU							
CONS ÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOS ANT	CS (art 237 senties du CCI	,							
Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la							

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)											
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice								
Montaint de la reintegration où de la deduction	L1										

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RENS EIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C 2024

Dési	ign	ation de l'entreprise : SAS MAGIC TV		1										N	Néant	*
		port à nouveau figurant au bilan de l'exercice térieur à celui pour lequel la déclaration est établie ØC 1 176 987 Affectations aux réserves									ZB					
	D	Soulest de l'annaise médédant actui a sou le mal					S (1)	a	ux reserv	CS	- Autres réserves	ZD	1			
(1)		ésultat de l'exercice précédant celui pour lequel déclaration est établie	ØD		6	595 294	LION	Г	Dividende	es.		ZE			430	000
ORIGINES (1)		Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie Prélèvements sur les réserves ØE OE OE VOIL Autres répart Report à nou-									tions	ZF				
ORIG	P	rélèvements sur les réserves	ØE	ØE			AFFE		Report à r			ZC	j		1 442	2 281
		TOTALI	ØF		18	872 281		(N	B : le total I de	oit neces	ssairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	[1 872	2 281
RE	ΞN	SEIGNEMENTS DIVERS									Exercice N:		E	xercice	N-1	:
SINTS		- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient de en crédit-bail	es bier	ns pris		J7)	YQ						
ENGAGEMENTS		- Engagements de crédit-bail immobilier								YR						
ENGA		- Effets portés à l'escompte et non échus								YS						
		- Sous-traitance								ΥT	62 7	66			28 7	777
SES	•	- Locations, charges locatives (dont montant des loy et de copropriété en location pour une				J8		23	4 622)	XQ	362 8	59			357 4	142
CHAR	- Personnel extérieur à l'entreprise															
TAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES	RNES	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (SS	224 1			825 8	394							
SS POS	EXTE	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages														
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS E	-	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations especial espec								ST	308 2	11			218 6	556
DETA	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 205									ZJ	957 9				430 7	
		- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW	2 3	66			8 7	702							
IMPOTS ET	KES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pét)	9Z	18 8	19	65 583		583							
IMPO	TA	Total du compte corresp			lign	e FX du	table	eau	n° 2052	YX	21 1	85	74 285		285	
ن .		- Montant de la T.V.A. collectée								YY	123 5	54	334 580		580	
T.V.A.	•	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisé biens et services ne constituant pas des immob	e au c	cours de	e l'e	xercice a	u titr	e d	es	YZ	157 5	92	254 622		522	
		 Montant brut des salaires (cf. dernière déclarat salaires de 2023) * 			sou	uscrite a	ı titre	e de	es	ØВ	529 (04				
70	•	Montant de la plus value constatée en franchis pour le régime simplifié d'imposition *	e d'in	npôt lo	rs d	le la prer	nière	op	tion	øs						
DIVERS		 Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à ra à la disposition de la société * 	ison	des som	me	s mises				ZK		%				%
D	•	- Numéro de centre de gestion agréé * XP					- Filia prévi	ales	s et partic	ipati II de	ions (Liste au 2059- l'ann.III au CGI)	G Si o Sin	oui co	cher 1	ZR	+
	•	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du											RG			
	-	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	ı à an	nortisse	mei	nt excep	ionn	el c	chez l'ent	repris	se investisseur		RH			
		Society of polytopage of all a									Plus-values à 0	%	JL			
)E *	İ				Plu	ıs-values à 1	9% J	M			Imputation	S	JC			
REGIME DE GROUPE *		Groupe : résultat d'ensemble. JD			Ph	us-values à 1	5% J	N			Plus-values à 0	%	ЈО			
REC	Ì			Plu	ıs-values à 1	9% J	JΡ			Imputation	S	JF				
	İ	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société m 2 si société filiale	ère, J	Н 1		N° SIR	ET de	la s	ociété mère	du gro	oupe JJ 3 9 0 5	6	7 0	3 0 0	0 0	4 9

⁽¹⁾ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

	DGFIP
ETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES	

Désignation de l'entreprise : SAS MAGIC TV Néa											Néant*
	A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE Nature et date d'acquisition des éléments cédés * Valeur d'origine * Valeur nette réévaluée * Amortissements pratiqués Autres Valeur résiduelle										
Natur	e et	date d'acquisition des éléments cé ①	dés * Valeur d'origine *	Val	ur nette réévaluée * Amortissements pratiqués en franchise d'impôt			Autres amortissements *		Va	leur résiduelle
	1	logiciels 1202	2009 2 195			2 195					
	2	Matériel industriel 1208	27 046			2	7 046				
	3	Agencements 0212	2011 59 282			59	9 282				
*	4	Matériel informatique 3004	2014 5 165				4 492				673
tions	5	Matériel audio hifi 2805	2010 58 886			5	8 886				
ilisa	6	Maériel vidéo 0609	2021 666				666				
- Immobilisations	7	Mobilier de bureau 2610	2010 710				710				
I-Im	8										
	9										
	10										
	11										
	12	R - DITIE VALUES M	OINS VALUES	1	2	fication first	d	mlum - C	alma ····l		
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES Prix de vente Montant global de la plus-value				value	1	fication fiscale		ng terme	oins-value	es re	Plus-value
		• • • • • • • • • • • • • • • • • • •	Montant global de la plus- ou de la moins-value		©	19%		0 ou 12,80%	0%		taxables à 19% (1) O
	1										<u>-</u>
	2										
	3										
*	4	705		32	32						
	5										
lisat	6										
nmobilisations	7										
- Imr	8										
_	9										
	10										
	11										
	12	Fraction résiduelle de la pro	vision spéciale de réévalu	ation							
	13	afférente aux éléments céde Amortissements irrégulière aux éléments cédés	és		+						
nts	14	Amortissements afférents	aux éléments cédés mais ex		+					-	
II - Autres éléments	16	des charges déductibles par Amortissements non pratiqués et	une disposition légale n comptabilité et correspondant	à la	+						
tres é	10	déduction fiscale pour investiss 1968 et 1975, effectivement utili	ement, définie par les lois de 19 sée	66,	+						
- Aut	17	Provisions pour dépréciation de moins-values à long terme deven Dotations de l'exercice aux comp	ues sans objet au cours de l'exe	rcice							
=	18	des titres relevant du régime des	plus ou moins-values à long te								
	19	Divers (détail à donner su	•								
		ADRE A: plus ou moins value nett des lignes 1 à 20 de la co	lonne (9)		32						
	CA	ADRE B : plus ou moins value nett des lignes 1 à 20 de la co			(A)		(Venti	(B) lation par taux)			(C)
	CA	ADRE C: autres plus-values taxabl	es à 19% (11)			(vent	аноп раг taux)				

DGFiP N° 2059-B 2024

13

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Α	FFECTATION DES	5 PLUS-VALI	JES A COU	RT TERME
	ET DES PLUS-VAI	LUES DE FUS	SION OUD	'APPORT

Désignation de l'enti	reprise: SAS MAGIC	TV				Néant [*
	A ELEMENTS A		JJETTIS AU REGIME F			
Or	igine		Montant net des plus-values	M ontant antérieurement	Montant compris dans le résultat	Montant restant à
Plus-values réalisées sur 3 ans (entreprises à l'IR)		réalisées *	réintégré	de l'exercice	réintégrer	
Plus-values realisees	sur 3 ans (entreprises à l'I	R)				
au cours de	sur 10 ans sur une durée différente (art. 39					
l'exercice	quaterdecies 1 ter et 1 quater CG TOT					
	Imposition répartie	ALI	Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant anté-	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant
		N - 1	values realisees a l'origine	rieurement réintégré	resultat de l'exercice	à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 2				
		N - 1				
		N - 2				
Plus-values réalisées		N - 3				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39	N - 4				
au cours des	quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 5				
exercices antérieurs		N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
	ТОТ	N - 9				
	B PLUS-VALUES R	EINTE	GREES DANS LES RES			
	fusion,d'apport partiel ou de sciss rales soumises à l'impôt sur les soc	ion	s plus-values afférentes aux bie ulement)	Plu	es lors des operations de fusic s-values d'apport à une sociét fessionnelle exercée à titre ind	é d'une activité
Origine de des fusio	es plus-values et date ons ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer

Formulaire obligatoire (article 53 A

da code generar des imp	343)							
Désignation de l'entr	eprise : SAS	MAGIC TV						Néant 🗌
1 Entreprises soumises à l'imp		Gains nets i	retirés de la cession	n de titre de	rcice relevant du taux de 15 % sociétés à prépondérance imn	_	_	
Entreprises soumises à l'imp	Gains nets (art. 219 I a	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est suprérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) • *.						
	I - SUIVI DE	S MOINS-VA	LUES DES EI	NTREPR	ISES SOUMISES A I	L'IMPO I	SUR LE REV	/ENU
		Moins-valu			utations sur les plus-valu long terme de l'exercice	es à		olde des pins-values
Origine		à 12,80 %	ó		imposables à 12,80 %		à	12,80 %
Ф		Ø	3				(
Moins-values nettes	N							
	N - 1							
	N - 2							
Moins-values nettes à long terme	1 N - 3							
subies au cours des	N - 4							
dix exercices antérieurs	N - 5							
(montants restant à	N - 6							
déduire à la clôture du	N - 7							
dernier exercice)	N - 8							
exercice)	N - 9							
	N - 10							
II - SUIVI I	DES MOINS-V	VALUES A LO	NG TERME I	DES ENT	TREPRISES SOUMIS	ES A L'I	MPOT SUR I	LES SOCIETES *
		Moin	s-values		Imputations sur les plus-values à long terme			Galla da
		A 19 %,	A 19 % ou 1	5 %	A 15 %	su	nputations r le résultat e l'exercice	Solde des moins-values à reporter
Origine		ou à	imputable sur le résu de l'exerc	ltat	ou à 19 %	u	e i exercice	col. (6) = (2) + (3) - (5)
		15 %	de l'exerc	ice				
0		0	3		Φ		③	0
Moins-values nettes	N							
	N - 1							
	N - 2							
Moins-values nettes à long terme	N - 3							
subies au cours des	N - 4							
dix exercices antérieurs	N - 5							
(montants restant à	N - 6							
déduire à la clôture du	N - 7							
dernier exercice)	N - 8							
	N - 9							
i de la companya de la companya de la companya de la companya de la companya de la companya de la companya de	N 10		i		i .	1		i .

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

15)

RES ERVE S PECIALE DES PLUS -VALUES A LONG TERME RES ERVE S PECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2024

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation	Désignation de l'entreprise : SAS MAGIC TV						Néant □*			
I	SITUATION D	U COMPTE AFFECTE A L'E	NRE	GISTREMENT D	E LA R	ESERV	E SPECIALE PO	UR I	L'EXERCIC	ΕN
				S	Sous-comp	otes de la r	éserve spéciale des pl	us-val	ues à long tern	e
				taxées à 10 %	taxées	à 15 %	taxées à 18 %	ta	xées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la r à la clôture de l'	réserve spécial 'exercice précé	e Edent (N-1)	1							
Réserves figurar au cours de l'exe	nt au bilan des ercice	sociétés absorbées	2							
TOTAL (ligne 1 et 2)			3							
- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés			4							
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés			5							
		TO TAL (ligne 4 et 5)	6							
Montant de la r à la clôture de l'	réserve spécial 'exercice	e (ligne 3 - ligne 6)	7							
II RESE	RVE SPECIA	LE DES PROVISIONS POU	R FL	LUCTUATION DE	s cou	IRS* (5°	°, 6°, 7° alinéas	de l	'art. 39.1-5	s° du CGI)
montant de l	a réserve	réserve figurant au bilan des		montants prélevés sur la réserve montant de la réserve				de la réserve		
à l'ouverture de l'exercice sociétés absorbées au cours de l'année		à	donnant lieu complément d'imp	oôt ③		lonnant pas lieu nplément d'impôt	4	à la clôture de l'exercice		

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DGFiP N° 2059-E 2024

(16)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS MAGIC TV		Néant 🔲 *
• •	en noml	bre de mois 12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	YP	5
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE	•	
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 355 012
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	135 724
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	ОТ	
TOTAL 1	OX	1 490 736
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	ОН	1 419
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	1 419
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	ON	113 094
Variation négative des stocks	OQ	2 866
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	483 749
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises	OK	403 749
à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une	OS	105 730
convention de location de plus de 6 mois		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	14 717
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortis sements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de	00	
crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	720 155
IV - Valeur ajoutée produite	O3	720 133
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	772 000
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA	772 000
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAI Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.		
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE EV X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	1 490 736
Effectifs au sens de la CVAE	EY	5
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	НХ	1 610 253
Période de référence GY GZ	. !	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE) HR		

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.) N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait $% \left(1\right) =\left(1\right) \left(1$ détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1 (1)	Néant 🔲 '
-------	-----------

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3 N° SIRET 3 9 0 5 6 7 0 3 0 0 0 0 4 9
DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS MAGIC TV
ADRESSE (voie) 49 rue Galilée
CODE POST AL 75116 VILLE PARIS
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 500
I. CAPITAL DEIENU PAR LES PERSONNES MORALES :
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code postal Commune Pays
II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES : Titre (2) M Nom patronymique BOUTOT (SEBASTIEN) Prénom(s) Patrick
Titre (2) M Nom patrony mique BOUTOT (SEBASTIEN) Prénom(s) Patrick Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 500
Naissance: Date 14111953 N° département 19 Commune BRIVE Pays FRANCE
Adresse: N° 64 Voie Rue Escudier
Code postal 92100 Commune Boulogne Pays
Titre (2) Nom patrony mique Prénom(s)
Nom partony inique Nom marital No de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° département Commune Pays
Adresse: N° Voie
Code postal Commune Pays

⁽¹⁾ Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)	FILIALES ET PARTICIPATIONS	DGFiP N° 2059-G 2024
N° de dépôt (liste	e des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fa lont la société détient directement au moins 10 % du capital)	it (1) Néant []*
EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3	N° SIRET	3 9 0 5 6 7 0 3 0 0 0 0 4 9
DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SA	S MAGIC TV	
ADRESSE (voie) 49 rue Galilée		
CODE POST AL 75116	VILLE PARIS	
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES	PAR L'ENT REPRISE P5	1
Forme juridique SCI Dénomination	VAHINEE GALILEE	
N° SIREN (si société établie en France) 819279	290	% de détention 97,00
Adresse: N° 49 Voie	RUE GALILEE	
Code postal 75016	Commune PARIS	Pays
Forme juridique Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse: N° Voie		
Code postal	Commune	Pays
E		
Forme juridique Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse: N° Voie		
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		% de détention
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse: N° Voie		
Code postal	Commune	Pays
code postai		14,3
Forme juridique Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse: N° Voie		
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	1	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse: N° Voie		
Code postal	Commune	Pays
Forme juridique Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	T	% de détention
. Sizzi (G. Societe etablic en Flance)	I	/o de detention

Pays

Voie

Commune

Adresse:

Ν°

Code postal

⁽¹⁾ Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES

DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALARIES

Au titre de

Dénomination de l'entreprise : SAS MAGIC TV Adresse : 49 rue Galilée

75116 PARIS

N° Siret de l'établissement principal : 39056703000049

Activité: Production de films et de programm Code activité: 5911A

Déclarant Nom du signataire M. BOUTOT Qualité du signataire Dirigeant

A Paris Le 24042024

I - GENERALITES

Période de référence Exercice du 01012023 au 31122023

Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)

I - MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE					
Valeur Ajoutée	A2	772 000			
Chiffre d'affaires de référence	A3	1 490 736			
Chiffre d'affaires de référence du groupe*	В6	1 610 253			

^{*} CA de référence du groupe : uniquement pour les exercices clos à compter du 1er janvier 2011

III - REPARTITIONS DES SALARIES

A - LISTE DES ETABLIS SEMENTS DE L'ENTREPRIS E

Code NIC	Numéro du département	Commune de localisation (En toutes lettres)	Code INSEE commune	Nombre de salariés
A4	A5	A6	A7	A8
00031	75	PARIS	056	

B - LISTE DES LIEUX D'EXERCICE DES SALARIES EMPLOYES PLUS DE TROIS MOIS HORS DE L'ENTREPRISE¹

Numéro du département	Commune de localisation (En toutes lettres)	Code INSEE commune	Nombre de salariés
B1	B2	В3	B4

$D \cap D$	1/01/2023	211 21/	/イツ/ツハツツ
Du U	1/01/2023) au 31/	12/2023

Exprimé en euros

Num é Mode		Reg. Durée an-moi		Désigi Valeur entrée			Fournisseur Dot. fiscale	Date Acqu Dérogatoire		VNC
Comp	ote	207	0010	Fonds	de commerce In	n tv				
A20606		0000 / 0000		Lm tv		1,00		30/06/2002		
N	0,00	01 - 00	30/06/2002	100 000,00						0,0
Sous-to	otal			100 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,0
Comp	ote	208	0000	Logici	els					
A90218		0000 / 0000		Filemaker pro	Moduslink	0,00		12/02/2009	Except. (Sortie to	ot.)
L	100,00	01 - 00	12/02/2009	838,00	838,00	838,00			838,00	0,0
A90900		0000 / 0000		Final cut stud	io av2p	0,00	'	14/09/2009	Except. (Sortie to	ot.)
L	100,00	01 - 00	14/09/2009	1 357,28	1 357,28	1 357,28			1 357,28	0,0
B1014		0000 / 0000		Major spectad	le mono	1,00 Adp Mid	cromégas	14/01/2011		
L	100,00	01 - 00	14/01/2011	1 755,00	1 755,00	1 755,00			1 755,00	0,0
B70601		0000 / 0000		sage aptetude		1,00 Aptetud	de	15/06/2017		
L	100,00	01 - 00	15/06/2017	1 009,00	1 009,00	1 009,00			1 009,00	0,0
Sous-to	otal			4 959,28	4 959,28	4 959,28	0,00		4 959,28	0,0
Sous-te	otal Sor	ties		2 195,28	2 195,28	2 195,28			2 195,28	0,0
Sous-to	otal Hoi	rs Sorties		2 764,00	2 764,00	2 764,00			2 764,00	0,0
Comp	ote	211	1000	Terrai	n parking rue gal	ilée				
C20700		0000 / 0000		Parking rue ga	liléé	1,00 ROCHE	ELOIS - SLOVE	11/07/2022		
N	0,00	00 - 00	11/07/2022	15 000,00		15 000,00				15 000,0
Sous-to	otal			15 000,00	0,00	15 000,00	0,00		0,00	15 000,0
Comp	ote	213	1201	Parkin	g rue galilée					
C20701		0000 / 0000		Parking rue ga	alilée	1,00 ROCHE	ELOIS - SLOVE	11/07/2022		
L	2,00	50 - 00	11/07/2022	35 000,00	330,56	35 000,00	700,00		1 030,56	33 969,4
Sous-to	otal			35 000,00	330,56	35 000,00	FL 700,00		1 030,56	33 969,4
Comp	ote	215	4000	Matéri	el industriel					
B30812	2	0000 / 0000		Rideaux ciel e	toilé en velours	0,00 Blackou	ut	12/08/2013	Except. (Sortie to	ot.)
L	50,00	02 - 00	12/08/2013	27 046,00	27 046,00	27 046,00			27 046,00	0,0
B70900)	0000 / 0000		flight case po	ur piano	1,00 Conex		27/09/2017		
L	20,00	05 - 00	27/09/2017	1 255,00	1 255,00	1 255,00			1 255,00	0,0
Sous-to	otal			28 301,00	28 301,00	28 301,00	0,00		28 301,00	0,0
Sous-to	otal Sor	ties		27 046,00	27 046,00	27 046,00			27 046,00	0,0
Sous-to	otal Hoi	rs Sorties		1 255,00	1 255,00	1 255,00			1 255,00	0,0
Comp	nte	218	1000	Aai div	vers					
A50900		0000 / 0000		Décor acceui		1,00		07/09/2005		
L	20,00	05 - 00	07/09/2005	852,84	852,84	852,84			852,84	0,0
B11122	2	0000 / 0000		Tablettes sup	p jpg	0,00 Jpg		02/12/2011	Except. (Sortie to	ot.)
L	12,50	08 - 00	02/12/2011	641,87	641,87	641,87			641,87	0,0
B50400)	0000 / 0000		terrasse sur c	ave	1,00 Froidde	efond	29/04/2015		
L	10,00	10 - 00	29/04/2015	17 000,00	13 042,78	17 000,00	1 700,00		14 742,78	2 257,2
B60800)	0000 / 0000	1	Rayonnage ep	sivol st denis	1,00 Rayono	or	31/08/2016		
L	11,11	09 - 00	31/08/2016	2 180,00	1 534,73	2 180,00	242,22		1 776,95	403,0
B61200)	0000 / 0000		Parquet		1,00 Fmp		19/12/2016		
L	11,11	09 - 00	19/12/2016	2 820,00	1 890,43	2 820,00	313,33		2 203,76	616,2
B61201		0000 / 0000	,	Moquette		0,00 FMP		19/12/2016	Except. (Sortie to	ot.)

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Exprimé en euros

			Du (01/01/2023 au	31/12/2023			Exprimé er	n euros
Numéro Mode Ta	Reg. ux Durée an-moi		Désigi Valeur entrée		ite rest. Base	Fournisseur Dot. fiscale	Date Acqu Dérogatoire		VNC
Compte	218	1000	Aai di	/ers		(Suite)			
B61202	0000 / 0000		Cloisons et b	loc post	1,00 Fmp		19/12/2016		
L 11,	11 09 - 00	19/12/2016	9 020,00	6 046,73	9 020,00	1 002,22		7 048,95	1 971,05
B61203	0000 / 0000	'	Peinture	'	0,00 Fmp	'	19/12/2016	Except. (Sortie to	ot.)
L 20,0	00 05 - 00	19/12/2016	44 720,00	44 720,00	44 720,00			44 720,00	0,00
B61204	0000 / 0000	,	Bloc porte su	per blindage	1,00 Fmp		21/12/2016		
L 11,	11 09 - 00	21/12/2016	7 213,00	4 830,90	7 213,00	801,44		5 632,34	1 580,66
B61205	0000 / 0000	•	Tableau elec	trique	1,00 Fmp		21/12/2016		
L 20,0	00 05 - 00	21/12/2016	5 920,00	5 920,00	5 920,00			5 920,00	0,00
B61206	0000 / 0000	'	porte local ted	chnique	1,00 Fmp	'	21/12/2016		
L 20,0	00 05 - 00	21/12/2016	1 080,00	1 080,00	1 080,00			1 080,00	0,00
B61207	0000 / 0000	'	Faux plafond		1,00 Fmp	'	21/12/2016		
L 11,	11 09 - 00	21/12/2016	870,00	582,71	870,00	96,67		679,38	190,62
B61208	0000 / 0000	'	Modif colonne	e raccord radiate	1,00 Fmp		21/12/2016		
L 20,0	00 05 - 00	21/12/2016	1 675,00	1 675,00	1 675,00			1 675,00	0,00
B61209	0000 / 0000		cuisine 5 met	ubles	1,00 Fmp		21/12/2016		
L 11,	11 09 - 00	21/12/2016	4 122,00	2 760,72	4 122,00	458,00		3 218,72	903,28
B61210	0000 / 0000	1	lave main mit	igeur miroir	1,00 Fmp		21/12/2016		
L 11,	11 09 - 00	21/12/2016	916,00	613,51	916,00	101,78		715,29	200,7
B61211	0000 / 0000	1	cable réseau	catégorie 6	1,00 Aircllin	n	30/12/2016		
L 20,0	00 05 - 00	30/12/2016	7 240,00	7 240,00	7 240,00			7 240,00	0,00
B70100	0000 / 0000		ballon eau ch	aude lave main	1,00 Air clin	n	23/01/2017		
L 20,0	00 05 - 00	23/01/2017	820,00	820,00	820,00			820,00	0,00
B70200	0000 / 0000		Visiphone Air	phone	1,00 Air clin	n	21/02/2017		
L 11,	11 09 - 00	21/02/2017	1 100,00	716,35	1 100,00	122,22		838,57	261,43
B70302	0000 / 0000		Store et miroi	rs fmp	1,00 Fmp		31/03/2017		
L 12,	50 08 - 00	31/03/2017	1 970,00	1 416,62	1 970,00	246,25		1 662,87	307,13
B70602	0000 / 0000		Dalles optim		1,00 Optim		06/06/2017		
L 11,	11 09 - 00	06/06/2017	1 348,30	834,36	1 348,30	149,81		984,17	364,13
B70603	0000 / 0000		stores d2c as	sociés	1,00 D2c as	sociés	07/06/2017		
L 11,	11 09 - 00	07/06/2017	2 001,04	1 237,69	2 001,04	222,34		1 460,03	541,0
B80100	0000 / 0000		serrure haute	sécurité gâche	1,00 FMP		22/01/2018		
L 12,	50 08 - 00	22/01/2018	2 232,80	1 379,22	2 232,80	279,10		1 658,32	574,48
B80101	0000 / 0000		Chauffe eau e	electrique 80I	1,00 Fmp		22/01/2018		
L 12,	50 08 - 00	22/01/2018	690,00	426,22	690,00	86,25		512,47	177,53
B80102	0000 / 0000		meuble vasqu	ıe	1,00 Fmp		22/01/2018		
L 12,	50 08 - 00	22/01/2018	824,00	508,99	824,00	103,00		611,99	212,01
B80105	0000 / 0000		3 blocs portes	s cave tempo	1,00 FMP		22/01/2018		
L 12,	50 08 - 00	22/01/2018	5 850,00	3 613,59	5 850,00	731,25		4 344,84	1 505,16
B80200	0000 / 0000		Dalle beton fo	oncé	1,00 Saint M	Maclou	05/02/2018		
L 20,0	00 05 - 00	05/02/2018	1 113,47	1 092,42	1 113,47	21,05		1 113,47	0,00
B80201	0000 / 0000		Electricité ca		1,00 FMP		15/02/2018		
L 12,		15/02/2018	1 906,34	1 162,33	1 906,34	238,29		1 400,62	505,72
B80300	0000 / 0000	.5.52,2010	rénovation bu		1,00 fmp	_55,25	16/03/2018	. 100,02	- 30,71
L 12,		16/03/2018	29 669,98	· .	29 669,98	3 708,75	. 3, 33, 2013	21 479,85	8 190,13
, .	00	10,00,2010	_0 300,00	1, 10		5 . 00,70		170,00	3 .30,10
B80400	0000 / 0000		Cllim locaux	1er et rdc	1.00 CLIMA	DECLIC	18/04/2018		

EMARGENCE EXPERTS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Exprimé en euros

Numéro Mode Taux	Reg. Durée an-moi		_	nation Qt Amort. début	e rest. Base	Fournisseur Dot. fiscale	Date Acqui Dérogatoire		VNC
Compte	2181	1000	Aai d	ivers		(Suite)			
B80600	0000 / 0000			pumy-p200-140ykm	1,00 Delaun		12/06/2018		
L 12,50	08 - 00	12/06/2018	8 870,00	5 047,90	8 870,00	1 108,75		6 156,65	2 713,35
C00200	0000 / 0000		MIROIR BUR	EAU	1,00 MIROIT		17/02/2020		
L 20,00	05 - 00	17/02/2020	1 390,00	798,48	1 390,00	278,00		1 076,48	313,52
C00400	0000 / 0000		REMPLACE	MENT CHAUDIERE	1,00 VAHIN	EE GALILEE	02/04/2020		
L 20,00	05 - 00	02/04/2020	9 786,86	5 377,34	9 786,86	1 957,37		7 334,71	2 452,15
C01200	0000 / 0000		trx balcons		1,00 Vahiné	е	29/12/2020		
L 12,50	08 - 00	29/12/2020	973,78	244,12	973,78	121,72		365,84	607,94
C10400	0000 / 0000		trx renovation	n tapis menuiseri	1,00 Vahiné	е	02/04/2021		
L 12,50	08 - 00	02/04/2021	12 401,31	2 708,47	12 401,31	1 550,16		4 258,63	8 142,68
C21200	0000 / 0000		tapis clary c	ream 300*400	1,00 RUG V	ISTA	02/12/2022		
L 20,00	05 - 00	02/12/2022	588,00	9,47	588,00	117,60		127,07	460,93
Sous-total			246 426,59	177 617,97	246 426,59	FL 21 095,07		198 713,04	47 713,55
Sous-total So	rties		59 281,87	59 281,87	59 281,87			59 281,87	0,00
					•				
Sous-total Ho	ors Sorties		187 144,72	118 336,10	187 144,72	FL 21 095,07		139 431,17	47 713,5
Compte	2181	1100	Table						
A70400	0000 / 0000			Yves Henri boulan	1,00		23/04/2007		
L 10,00	10 - 00	23/04/2007	800,00	80,00	800,00			160,00	640,00
B00001	0000 / 0000		Oeuvre Béné		,	BENEDICTE	17/03/2010		
L 10,00	10 - 00	17/03/2010	1 600,00	160,00	1 600,00	·		320,00	1 280,00
B80103	0000 / 0000		toile bip le fo		,	cb-claudi le fort bar	09/01/2018		
L 10,00	10 - 00	09/01/2018	3 000,00	300,00	3 000,00	300,00		600,00	2 400,00
C20600	0000 / 0000		Toile DALI 1		1,00 TIDA A		13/06/2022		
L 10,00	10 - 00	13/06/2022	1 750,00	96,25	1 750,00	·		271,25	1 478,7
C20601	0000 / 0000			oourg 120 * 100	1,00 TIDA A		13/06/2022		
L 10,00	10 - 00	13/06/2022	1 750,00	96,25	1 750,00	175,00		271,25	1 478,75
Sous-total			8 900,00	732,50	8 900,00	FL 890,00		1 622,50	7 277,50
Compte	2183	3000	Matér	iel informatique					
B40431	0000 / 0000		Carte acquis	ition kona 3g aja	0,00 Evecor)	30/04/2014	Except. (Sortie to	ot.)
L 33,33	03 - 00	30/04/2014	1 700,00	1 700,00	1 700,00			1 700,00	0,00
B40624	0000 / 0000		Apple MBP	5.4	1,00 Apple		24/06/2014		
D 41,67	03 - 00	01/06/2014	1 852,59	1 852,59	1 852,59			1 852,59	0,00
B40901	0000 / 0000		APPLE 9388	88 MAC MINI	1,00 APPLE		29/09/2014		
D 41,67	03 - 00	01/09/2014	1 106,00	1 106,00	1 106,00			1 106,00	0,00
B50300	0000 / 0000		unifi - pro 3 v	vlan	1,00 wlan di	scount 24	09/03/2015		
D 31,25	04 - 00	01/03/2015	612,89	612,89	612,89			612,89	0,00
B70600	0000 / 0000		serveur powe	er edge dell 74429	1,00 Dell		06/06/2017		
D 41,67	03 - 00	01/06/2017	3 533,64	3 533,64	3 533,64			3 533,64	0,00
B70604	0000 / 0000		ordi hp z2 m	ni g3	1,00 HP FR	ANCE	14/06/2017		
D 41,67	03 - 00	01/06/2017	1 900,00	1 900,00	1 900,00			1 900,00	0,00
B80401	0000 / 0000		Imac 27" rp5	80 cto	1,00		05/04/2018		
D 41,67	03 - 00	01/04/2018	2 812,00	2 812,00	2 812,00			2 812,00	0,00
B81000	0000 / 0000		synology ds	218 wd	1,00 LDLC		19/10/2018		
D 41,67	03 - 00	01/10/2018	560,71	560,71	560,71			560,71	0,00

EMARGENCE EXPERTS 24/04/2024 - 09:00 Page - 3

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Exprimé en euros

Numéro Mode Taux	Reg. Durée an-moi		Désigi Valeur entrée			Fournisseur Dot. fiscale	Date Acqu Dérogatoire		VNC
Compte	218	3000	Matéri	el informatique		(Suite)			
B81200	0000 / 0000		imac 27"		1,00 apple		07/12/2018		
D 41,67	03 - 00	01/12/2018	2 412,00	2 412,00	2 412,00			2 412,00	0,0
C00700	0000 / 0000	ı	Macbook pro	16 space gray	1,00 apple		07/07/2020		
D 41,67	03 - 00	01/07/2020	2 995,47	2 995,47	2 995,47			2 995,47	0,0
C01201	0000 / 0000	1	Iphone 12 pro	max pblue 256gb	0,00 Apple r	etail	14/12/2020	Except. (Sortie t	ot.)
D 41,67	03 - 00	01/12/2020	1 135,17	1 135,17	1 135,17			1 135,17	0,0
C01202	0000 / 0000		MAC BOOK 1	3.3 spg 8c	1,00 apple re	etail	14/12/2020		
D 41,67	03 - 00	01/12/2020	1 315,00	1 315,00	1 315,00			1 315,00	0,0
C10100	0000 / 0000		i phone 12 25	6 gb graphite	0,00 Apple		08/01/2021	Except. (Sortie t	ot.)
D 41,67	03 - 00	01/01/2021	1 097,66	1 097,66	1 097,66			1 097,66	0,0
C11100	0000 / 0000		lpad pro 12.9	wificel 128 gris	1,00 Apple		02/11/2021		
D 41,67	03 - 00	01/11/2021	1 157,50	618,94	1 157,50	538,56		1 157,50	0,0
C11101	0000 / 0000		lpad pro 12.9) 128 gris sidéra	1,00 Apple		02/11/2021		
D 41,67	03 - 00	01/11/2021	1 015,83	543,19	1 015,83	472,64		1 015,83	0,0
C20201	0000 / 0000	1	NETGEAR W	IFI	1.00 Amazor	n .	15/02/2022		
D 41,67	03 - 00	01/02/2022	827,49	316,06	827,49	255,72		571,78	255,7
C20202	0000 / 0000	0.702,2022	I PHONE 13 F	<u> </u>	1,00 APPLE	·	04/02/2022	, ,	
D 41,67	03 - 00	01/02/2022	1 049,17	400,72	1 049,17	324,23	0 1, 02, 2022	724,95	324,2
C20900	0000 / 0000	01/02/2022	I PAD PRO 1	<u> </u>	1.00 APPLE	·	14/09/2022	,00	02.,2
D 41,67	03 - 00	01/09/2022	861,67	119,68	861,67	371,00	14/03/2022	490,68	370,9
C21000	0000 / 0000	01/03/2022	IMAC 24 BLU		1,00 APPLE	·	25/10/2022	100,00	070,0
D 41,67	03 - 00	04/40/2022	1 868,26	194,61	1 868,26	836,83	23/10/2022	1 031,44	836,8
C21001	0000 / 0000	01/10/2022		RO MAX DEEP 128	0,00 APPLE	·	24/10/2022	Except. (Sortie t	
		04/40/0000			· ·		24/10/2022		
D 41,67	03 - 00	01/10/2022	1 232,50	128,39	1 232,50	430,91	00/40/0000	559,30	673,2
C21002			MAC STUDIO		1,00 APLE	0.445.00	28/10/2022	0.044.04	0.445.0
D 41,67	03 - 00	01/10/2022	4 790,83	499,05	4 790,83	2 145,89	1=10=1000	2 644,94	2 145,8
C30500	0000 / 0000	T		max 256 noir	1,00 Apple		17/05/2023 (A		
D 41,67	03 - 00	01/05/2023	1 340,83		1 340,83	372,45		372,45	968,3
C30700	0000 / 0000		serveur ondul	eur	1,00 Aamse		26/07/2023 (A		
D 35,00	05 - 00	01/07/2023	36 821,13		36 821,13	6 443,70		6 443,70	30 377,4
C30900	0000 / 0000		iphone 14 pro	512 noir sideral	1,00 Apple		27/09/2023 (A	eq.)	
D 41,67	03 - 00	01/09/2023	1 301,50		1 301,50	180,76		180,76	1 120,7
C31000	0000 / 0000		iphone 15 12	3 bleu	1,00 Apple		04/10/2023 (A	eq.)	
D 41,67	03 - 00	01/10/2023	807,50		807,50	84,12		84,12	723,3
C31100	0000 / 0000		mac air 15 p	mba 15.3 minuit	1,00 Apple		27/11/2023 (A	cq.)	
D 41,67	03 - 00	01/11/2023	1 907,50		1 907,50	132,47		132,47	1 775,0
Sous-total			78 014,84	25 853,77	78 014,84	FD 12 589,28		38 443,05	39 571,7
Sous-total So	ortios		5 165,33	4 061,22	5 165,33	FD 430,91		4 492,13	673,2
Sous-total Ho	ors Sorties		72 849,51	21 792,55	72 849,51	FD 12 158,37		33 950,92	38 898,5
Compte	218	3100	Matéri	el audio-hifi					
300501	0000 / 0000		Noeud isilon	av2p	0,00		28/05/2010	Except. (Sortie t	ot.)
D 43,75	03 - 00	01/05/2010	21 400,00	21 400,00	21 400,00			21 400,00	0,0
311026	0000 / 0000		Archiveur sur	bande LT05	0,00 EV con	o - pro cache 5	26/10/2011	Except. (Sortie t	ot.)
D 35,00	05 - 00	01/10/2011	9 909,35	9 909,35	9 909,35			9 909,35	0,0
B20608	0000 / 0000		Boitier Synolo	ogy Rack rs2212	0,00 Mac Wa	ay	08/06/2012	Except. (Sortie to	ot.)
D 31,25	04 - 00	01/06/2012	1 485,71	1 485,71	1 485,71			1 485,71	0,0

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Exprimé en euros

Numéro Mode Taux	Reg. Durée an-mois		_	nation C Amort. début	Qte rest. Base	Fournisseur Dot. fiscale	Date Acqu Dérogatoire		VNC
Compte	2183	3100	Matér	iel audio-hifi		(Suite)			
B70201	0000 / 0000		piano scène	yamaha c4	1,00 Thoma	nn	23/02/2017		
L 33,33	03 - 00	23/02/2017	1 790,83	1 790,83	1 790,83			1 790,83	0,00
B71200	0000 / 0000		serveur de sa	auvegarde 16*10 to	0,00 Paxine	Post médias	20/12/2017	Except. (Sortie to	t.)
D 31,25	04 - 00	01/12/2017	17 455,00	17 455,00	17 455,00			17 455,00	0,00
B80601	0000 / 0000		Nodal equip	ement stations	0,00 Paxine		28/06/2018	Except. (Sortie to	t.)
D 31,25	04 - 00	01/06/2018	8 636,00	8 636,00	8 636,00			8 636,00	0,00
B80602	0000 / 0000		installation r	odal v2	1,00 Paxine	1	28/06/2018		
L 12,50	08 - 00	01/06/2018	15 950,00	9 138,03	15 950,00	1 993,75		11 131,78	4 818,22
B91100	0000 / 0000		POSTE MON	TAGE LOCAL TECH	1,00	1	07/11/2019		
L 12,50	08 - 00	07/11/2019	5 782,96	2 277,05	5 782,96	722,87		2 999,92	2 783,04
B91200	0000 / 0000		POSE COFF	RET CABLES	1,00 AAMSE	T .	02/12/2019		
L 20,00	05 - 00	02/12/2019	794,01	489,19	794,01	158,80		647,99	146,02
Sous-total			83 203,86	72 581,16	83 203,86	FL 2 875,42		75 456,58	7 747,28
					·				
Sous-total So	rties		58 886,06	58 886,06	58 886,06			58 886,06	0,00
Sous-total Ho	ors Sorties		24 317,80	13 695,10	24 317,80	FL 2 875,42		16 570,52	7 747,28
Compte	2183	3200	Matér	iel vidéo					
B10218	0000 / 0000		Caméra son	de pt avchd nx5e	0,00 Loca ir	nages	18/02/2011	Except. (Sortie to	t.)
D 41,67	04 - 00	01/02/2011	5 307,12	5 307,12	5 307,12			5 307,12	0,00
B61101	0000 / 0000		ecran oled fl	at	1,00 Cobra		16/11/2016		
D 41,67	03 - 00	01/11/2016	3 523,33	3 523,33	3 523,33			3 523,33	0,00
B70700	0000 / 0000		Parabole		1,00 Airclim		24/07/2017		
L 20,00	05 - 00	24/07/2017	1 370,00	1 370,00	1 370,00			1 370,00	0,00
C10700	0000 / 0000		Samsung		1,00 Darty		02/07/2021		
D 31,25	04 - 00	01/07/2021	1 199,17	524,64	1 199,17	337,27		861,91	337,26
C10701	0000 / 0000		Phantonm go	old devialet tree	1,00 Phone	case	16/07/2021		
D 31,25	04 - 00	01/07/2021	2 490,83	1 089,74	2 490,83	700,55		1 790,29	700,54
C10900	0000 / 0000	1	I phone 12 6	1 64 go	0,00		06/09/2021	Except. (Sortie to	t.)
D 41,67	03 - 00	01/09/2021	665,79	379,13	665,79	286,66		665,79	0,00
C21202	0000 / 0000	1 - 11 - 11 - 11		DNY BRAVIA	1,00 DARTY		20/12/2022	, i	,
D 41,67	03 - 00	01/12/2022	1 357.50	47,14	1 357.50	655,18	20/12/2022	702,32	655,18
C30300	0000 / 0000	01/12/2022	,,,,	r westone 5 trans	1.00 Varipho	, i	20/03/2023 (#		000,11
L 25,00	04 - 00	20/03/2023	1 080,00		1 080,00	210,75	20/00/2020 (210,75	869,25
C30301	0000 / 0000	20/00/2020	table mixage	midas m32r	1.00 LAbel		20/03/2023 (·	555,25
D 31,25	04 - 00	01/03/2023	2 900,00	midd mozi	2 900,00	755,21	20/03/2023 (755,21	2 144,79
	0000 / 0000	01/03/2023		s may aris sideral		755,21	04/04/2023 (#		2 144,73
C30400 D 31,25	04 - 00	01/04/2022		s max gris sideral	1,00 Apple	122,85	U4/U4/2U23 (F	122,85	A01 31
	0000 / 0000	01/04/2023	524,17	n VEGGE	524,17 1,00 TRM	122,85	20/40/2022 //	·	401,32
C31001				IN XF6U5		400.00	20/10/2023 (#		5 450 0
D 31,25	04 - 00	01/10/2023	5 918,42		5 918,42	462,38		462,38	5 456,04
Sous-total			26 336,33	12 241,10	26 336,33	FL 210,75 FD 3 320,10 FT 3 530,85		15 771,95	10 564,38
Sous-total So	rties		5 972,91	5 686,25	5 972,91	FD 286,66		5 972,91	0,0
Sous-total Ho	ors Sorties		20 363,42	6 554,85	20 363,42	FL 210,75 FD 3 033,44 FT 3 244,19		9 799,04	10 564,38
Compte	2183	3500	Mat. k	oureau et inform.					

EMARGENCE EXPERTS 24/04/2024 - 09:00 Page - 5

Edition des dotations

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Exprimé en euros

Numé Mode		Reg. Durée an-moi		Désig Valeur entrée		Qte rest. Base	Fournisseur Dot. fiscale	Date Acqui Dérogatoire		VNC
B71201	ı	0000 / 0000		4 projecteurs	s patt 2013	4,00 Pream	vision	19/12/2017		
L	25,00	04 - 00	19/12/2017	6 960,00	6 960,00	6 960,00			6 960,00	0,0
C30901	l	0000 / 0000		Clavier Korg	toumées	1,00 Maniak		03/09/2023 (Ac	:q.)	
D	31,25	04 - 00	01/09/2023	1 000,00		1 000,00	104,17		104,17	895,8
Sous-te	otal			7 960,00	6 960,00	7 960,00	FD 104,17		7 064,17	895,8
Comp	ote	218	4000	Mobili	er de bureau					
A30801		0000 / 0000		Coffre fort ca	aréna fichet	1,00		28/08/2003		
L	10,00	10 - 00	28/08/2003	2 438,45	2 438,45	2 438,45			2 438,45	0,0
A50607	•	0000 / 0000		table repas p	orintemps	1,00		17/06/2005		
L	16,66	06 - 00	17/06/2005	2 157,19	2 157,19	2 157,19			2 157,19	0,0
480604		0000 / 0000		Ban cuir jp s	arl	1,00		05/06/2008		
L	12,50	08 - 00	05/06/2008	590,00	590,00	590,00			590,00	0,0
A90203		0000 / 0000		low board me	df italia blanc des	1,00		12/02/2009		
L	12,50	08 - 00	12/02/2009	3 826,80	3 826,80	3 826,80			3 826,80	0,0
A90204		0000 / 0000		Canapé kit c	uir blanc Désign b	1,00		12/02/2009		
L	12,50	08 - 00	12/02/2009	4 167,90	4 167,90	4 167,90			4 167,90	0,0
A90206		0000 / 0000		pouf kilt cuir	blanc design by	1,00		12/02/2009		
L	12,50	08 - 00	12/02/2009	884,70	884,70	884,70			884,70	0,0
490207		0000 / 0000		table basse	alu poli Désign by	1,00		12/02/2009		
L	12,50	08 - 00	12/02/2009	1 332,90	1 332,90	1 332,90			1 332,90	0,0
A90209		0000 / 0000		capri chair re	ouge design by	1,00		12/02/2009		
L	12,50	08 - 00	12/02/2009	967,50	967,50	967,50			967,50	0,0
A90210		0000 / 0000		Capri chair r	ouge design by	1,00		12/02/2009		
L	12,50	08 - 00	12/02/2009	967,50	967,50	967,50			967,50	0,0
A90211		0000 / 0000		Capri chair r	ouge design by	1,00		12/02/2009		
L	12,50	08 - 00	12/02/2009	967,50	967,50	967,50			967,50	0,0
A90212		0000 / 0000		lampadaire s	stylos catiglioni D	1,00		12/02/2009		
L	12,50	08 - 00	12/02/2009	465,30	465,30	465,30			465,30	0,0
A90213		0000 / 0000		Lampadaire	stylos castiglioni	1,00		12/02/2009		
L	12,50	08 - 00	12/02/2009	465,30	465,30	465,30			465,30	0,0
490214		0000 / 0000		Suspension	radom moooi Blanc D	1,00		12/02/2009		
L	12,50	08 - 00	12/02/2009	487,80	487,80	487,80			487,80	0,0
A90215		0000 / 0000		Suspension	random moooi blanc	1,00		12/02/2009		
L	12,50	08 - 00	12/02/2009	487,80	487,80	487,80			487,80	0,0
A90216		0000 / 0000		Miroir cadre	p Starck Design b	1,00		12/02/2009		
	12,50	08 - 00	12/02/2009	1 418,40	1 418,40	1 418,40			1 418,40	0,0
B01026		0000 / 0000	1	2 fauteuils n	oirs Chesterfield	0,00		26/10/2010	Except. (Sortie to	
	12,50	08 - 00	26/10/2010	709,87		709,87			709,87	0,0
B 0102 9	· ·	0000 / 0000	1	Osiris Faute	uil Chrome Noir ac	1,00 Topde	<u> </u> q	29/10/2010	,	,-
	12,50	08 - 00	29/10/2010	1 459,85	1 459,85	1 459,85			1 459,85	0,0
B61212		0000 / 0000	1	<u>'</u>	rtigo grand noir	1,00 Cairo		02/12/2016	, , ,	,-
	20,00	05 - 00	02/12/2016	687,50	687,50	687,50			687,50	0,0
- B70101		0000 / 0000	12, 12, 20.10	<u>'</u>	table et patère	2.00 Made i	n design	23/01/2017	,	-,0
	20,00	05 - 00	23/01/2017	1 585,40	·	1 585,40			1 585,40	0,0
_ B80104		0000 / 0000	25/5 // 2017	canapé - tab	· I	1,00 Made		27/01/2018	. 200, .0	3,0
	-					.,00		, 0., 2010		

Edition des dotations

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Exprimé en euros

Num		•	Sec.	•		Qte rest.	Fournisseur	Date Acqu		
Mod	e Taux	Durée an-mo	is Date amort.	Valeur entrée	Amort. débu	t Base	Dot. fiscale	Dérogatoire	Amort. fin	VNC
Com	pte	218	34000	Mobilie	er de bureau		(Suite)			
B8030	1	0000 / 0000		Housse cana	pé textile kilt	1,00 Silvera		28/03/2018		
L	20,00	05 - 00	28/03/2018	1 710,08	1 627,45	1 710,08	82,63		1 710,08	0,0
C2120	3	0000 / 0000		Table kelling	ton etner	1,00 Burolia		16/12/2022		
L	10,00	10 - 00	16/12/2022	2 872,68	11,97	2 872,68	287,27		299,24	2 573,4
C2120	4	0000 / 0000		Armoire 4sec	tions cubo forma5	1,00 Burolia		16/12/2022		
L	10,00	10 - 00	16/12/2022	873,25	3,64	873,25	87,33		90,97	782,2
C3010	0	0000 / 0000		Canape 5 ch	aises	1,00 Nv gall	ery	10/01/2023 (A	.cq.)	
L	12,50	08 - 00	10/01/2023	2 718,34		2 718,34	331,30		331,30	2 387,0
C3020	0	0000 / 0000		table basse	beton ciré ivory	1,00 MAde i	n design	07/02/2023 (A	.cq.)	
L	12,50	08 - 00	07/02/2023	802,02		802,02	90,23		90,23	711,7
Sous-	total			36 365,70	29 013,28	36 365,70	FL 897,87		29 911,15	6 454,5
Sous-	total So	rties		709,87	709,87	709,87			709,87	0,0
Sous-	total Ho	rs Sorties		35 655,83	28 303,41	35 655,83	FL 897,87		29 201,28	6 454,5
Total				670 467,60	358 590,62	570 467,60	FL 26 669,11 FD 16 013,55 FT 42 682,66		401 273,28	169 194,3
Total	Sorties			159 257,32	157 866,55	159 257,32	FD 717,57		158 584,12	673,2
Total	Hors So	rties		511 210,28	200 724,07	411 210,28	FL 26 669,11 FD 15 295,98 FT 41 965,09		242 689,16	168 521,1

Etat des sorties

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Exprimé en euros

				0 0 1/0 1/2025 at	101/12/2020					i cuios
Numéro	Reg. Se	C.	Nati	ure immobilisatio	on Date acq.	Date sortie	Type sorti		Qté immo.	Qté sortie
			Valeur base	Valeur entrée	Valeur Sortie Cour	+/- value t terme Long t	erme Cur	nul Amort		V.N.C.
Numéro PCI.	2080000			Logiciels						
A90218	0000 / 0000		Filemaker	r pro Moduslink	12/02/2009	31/12/2023	Mise au rebut	Е	1,00	1,00
		Eco	838,00	838,00				838,00		
A90900	0000 / 0000		Final cut	studio av2p	14/09/2009	31/12/2023	Mise au rebut	E	1,00	1,00
		Eco	1 357,28	1 357,28				1 357,28		
Sous-total		2,00	2 195,28	2 195,28	0,00	0,00	0,00	2 195,28		0,00
Numéro PCI.	2154000			Matériel industr	iel					
B30812	0000 / 0000		Rideaux	ciel étoilé en velours	12/08/2013	31/12/2023	Mise au rebut	E	1,00	1,00
		Eco	27 046,00	27 046,00				27 046,00		
Sous-total		1,00	27 046,00	27 046,00	0,00	0,00	0,00	27 046,00		0,00
Numéro PCI.	2181000			Aai divers						
B11122	0000 / 0000		Tablettes		02/12/2011	31/12/2023	Mise au rebut	E	1,00	1,00
		Eco	641,87	641,87				641,87		
B61201	0000 / 0000		Moquette		19/12/2016	31/12/2023	Mise au rebut	Е	1,00	1,00
		Eco	13 920,00	13 920,00				13 920,00		
B61203	0000/0000		Peinture		19/12/2016	31/12/2023	Mise au rebut	E	1,00	1,00
		Eco	44 720,00	44 720,00				44 720,00		
Sous-total		3,00	59 281,87	59 281,87	0,00	0,00	0,00	59 281,87		0,00
Numéro PCI.	2183000			Matériel informa	atique					
B40431	0000 / 0000		Carte acq	uisition kona 3g aja	30/04/2014	31/12/2023	Mise au rebut	E	1,00	1,00
		Eco	1 700,00	1 700,00				1 700,00		
C01201	0000 / 0000		Iphone 12	2 pro max pblue 256gb	14/12/2020	31/12/2023	Mise au rebut	Е	1,00	1,00
		Eco	1 135,17	1 135,17				1 135,17		
C10100	0000/0000		i phone 1	2 256 gb graphite	08/01/2021	31/12/2023	Mise au rebut	E	1,00	1,00
		Eco	1 097,66	1 097,66				1 097,66		
C21001	0000 / 0000		IPHONE	14 PRO MAX DEEP 128	24/10/2022	11/10/2023	Vente	E	1,00	1,00
		Eco	1 232,50	1 232,50	705,00	31,80		559,30		673,20
Sous-total		4,00	5 165,33	5 165,33	705,00	31,80	0,00	4 492,13		673,20
Numéro PCI.	2183100			Matériel audio-l	nifi					
B00501	0000 / 0000		Noeud isi	lon av2p	28/05/2010	31/12/2023	Mise au rebut	Е	1,00	1,00
		Eco	21 400,00	21 400,00				21 400,00		
B11026	0000 / 0000		Archiveur	sur bande LT05	26/10/2011	31/12/2023	Mise au rebut	E	1,00	1,00
		Eco	9 909,35	9 909,35				9 909,35		
B20608	0000 / 0000		Boitier Sy	nology Rack rs2212	08/06/2012	31/12/2023	Mise au rebut	E	1,00	1,00
		Eco	1 485,71	1 485,71				1 485,71		
B71200	0000 / 0000			e sauvegarde 16*10 to	20/12/2017	31/12/2023	Mise au rebut	E	1,00	1,00
D00004	0000 / 0000	Eco	17 455,00	17 455,00	00/00/0040	24/40/0000	Mise au rebut	17 455,00	4.00	4.00
B80601	0000 / 0000	Eco		uipement stations	28/06/2018	31/12/2023	ivise du lebut	E 0.000.00	1,00	1,00
Sous-total		5,00	8 636,00	8 636,00 58 886 06	0.00	0.00	0.00	8 636,00 58 886 06		0.00
oous-total		3,00	58 886,06	58 886,06	0,00	0,00	0,00	58 886,06		0,00
Numéro PCI.	2183200			Matériel vidéo						
B10218	0000 / 0000	_		ony de pt avchd nx5e	18/02/2011	31/12/2023	Mise au rebut	E	1,00	1,00
		Eco	5 307,12	5 307,12				5 307,12		

Etat des sorties

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Exprimé en euros

Numéro	Reg. Sec	.	Nat	ure immobilis	ation Date	e acq. Date	sortie Type	sortie Devise	Qté immo.	Qté sortie
			Valeur base	Valeur entrée	Valeur Sortie	+/- va		Cumul Amor	t.	V.N.C.
Numéro PCI.	2183200			Matériel vide	éo			(;	Suite)	
C10900	0000 / 0000		I phone	12 6.1 64 go	06/09	/2021 31/1	2/2023 Mise a	u rebut E	1,00	1,00
		Eco	665,79	665,79				665,79		
Sous-total		2,00	5 972,91	5 972,91	0,00	0,00	0,00	5 972,91		0,00
Numéro PCI.	2184000			Mobilier de l	oureau					
B01026	0000 / 0000		2 fauteui	ils noirs Chesterfield	26/10	/2010 31/1	2/2023 Mise a	u rebut E	2,00	2,00
		Eco	709,87	709,87				709,87		
Sous-total		2,00	709,87	709,87	0,00	0,00	0,00	709,87		0,00
Total		19,00	159 257,32	159 257,32	705,00	31,80	0,00	158 584,12		673,20

MAGIC TV

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 8.000 EUROS SIEGE SOCIAL : 49, rue Galilée - 75016 Paris 390 567 030 RCS PARIS (LA « SOCIETE »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 18 JUIN 2024

Le 18 juin 2024, à 18 heures,

Monsieur Patrick Boutot, propriétaire de la totalité des 500 actions composant le capital social de la société MAGIC TV,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été établis par Monsieur Patrick Boutot, Président associé unique.

Ces documents ont été tenus au siège social à la disposition du Commissaire aux comptes.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023;
- l'affectation des résultats de cet exercice ;
- la distribution de réserves ;
- la mention des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- le non renouvellement des Commissaires aux comptes,
- pouvoir pour les formalités.

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte de (98 420) euros. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique constate qu'aucune charge, ni aucune dépense somptuaire, telles que visées à l'article 39.4 du Code général des impôts n'a été enregistrée au cours de l'exercice écoulé, à l'exception d'amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles pour un montant de 46 433 euros, de la taxe sur les véhicules de société pour 4 626 euros et des amendes et pénalités pour 645 euros.

En conséquence, l'associé unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à (98 420) euros comme suit :

au compte Report à nouveau, qui après affectation est d'un montant de 1 343 861 euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à tître de dividendes, au tître des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Reve	Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)	
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31 décembre 2022	430.000		
31 décembre 2021			
30 juin 2021			

TROISIEME DECISION

Distribution de réserves

L'associé unique,

constate que le poste Autres Réserves est d'un montant de 1 600 390 euros,

décide la mise en distribution d'une somme de 429 000 euros prélevée sur le poste Autres Réserves.

Le montant total du poste « Autres réserves », après distribution, passera de 1 600 390 euros à 1 171 390 euros.

Cette distribution est mise en paiement dans un délai de 9 mois à compter de ce jour.

QUATRIEME DECISION

Conventions réglementées

Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, la présente décision ne fait mention d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé entre la Société et son Président, l'un de ses dirigeants, l'un de ses actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société actionnaire, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3.

Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs ou dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice :

Bail commercial

<u>Personne concernée</u>: SCI VAHINEE GALILEE représenté par Patrick BOUTOT dit « SEBASTIEN » <u>Nature, objet et modalités</u>:

Un avenant au contrat de bail commercial daté du 01octobre 2017 entre votre société et la SCI VAHINEE GALILEE ayant pour objet la location d'un ensemble immobilier sis 49, rue Galilée – 75016 Paris, pour un loyer principal annuel de 125 060.52 € HT.

Convention de rémunérations

Personne concernée : Patrick BOUTOT dit « SEBASTIEN »

Nature, objet et modalités :

A compter du 01/01/2020, Monsieur Patrick BOUTOT n'est plus rémunéré. Il prend à sa charge 50% des loyers du véhicule.

CINQUIEME DECISION

Non renouvellement des Commissaires aux comptes

L'assemblée générale, après avoir constaté le terme du mandat de Mohamed Saadi, Commissaire aux comptes titulaire, et FRANCE AUDIT INTERNATIONAL ET REVISION, Commissaire aux comptes suppléant, décide de ne pas les renouveler dans leurs mandats.

SIXIEME DECISION

Délégation de pouvoirs en vue d'accomplir des formalités

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

L'associé unique

MAGIC TV

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 8.000 EUROS SIEGE SOCIAL: 49, rue Galilée - 75016 Paris 390 567 030 RCS PARIS (LA « SOCIETE »)

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 18 JUIN 2024 EXTRAIT

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à (98 420) euros comme suit :

au compte Report à nouveau, qui après affectation est d'un montant de 1 343 861 euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Rev	Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)	
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31 décembre 2022	430.000		
31 décembre 2021			
30 juin 2021			

CINQUIEME DECISION

Non renouvellement des Commissaires aux comptes

L'assemblée générale, après avoir constaté le terme du mandat de Mohamed Saadi, Commissaire aux comptes titulaire, et FRANCE AUDIT INTERNATIONAL ET REVISION, Commissaire aux comptes suppléant, décide de ne pas les renouveler dans leurs mandats.

SIXIEME DECISION

Délégation de pouvoirs en vue d'accomplir des formalités

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

Pour extrait certifié conforme

L'Associe Unique

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 4 315 499 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 1 777 499 euros et un total **charges** de 1 875 919 euros, dégageant ainsi un **résultat** de -98 420 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2023 et finit le 31/12/2023.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations incorporelles

Le coût des émissions terminées ou en cours immobilisées inclus tous les coûts directement rattachés à la production de l'œuvre. Il n'inclut ni frais financiers, ni frais généraux.

La date retenue pour la constatation de l'achèvement d'une émission est celle de la livraison au télédiffuseur.

Les amortissements pour dépréciation économique sont calculés compte tenu des règles fiscales définies par la Direction Générale des Impôts et par le Bulletin Officiel des Contributions Directes,

Page:

14

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

modifié par l'instruction fiscale du 23 avril 1997.

A la clôture de chaque exercice, la valeur nette de chaque émission est comparée à sa valeur vénale.

Le calcul de la valeur vénale repose sur :

- Les ventes négociées non signées ou signées non livrées
- L'estimation des recettes futures actualisées

Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée.

Les émissions immobilisées sont celles dont la société détient à titre exclusif 100 % des droits.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Engagements de retraite :

L'article L 123-13 du Code de Commerce impose la mention des indemnités de fin de carrière dans l'annexe légale des comptes annuels de votre société.

Votre société n'a pas souscrit de contrat d'assurance. Le tableau ci-après présente le montant des engagements de votre Entreprise en matière d'indemnités de fin de carrière :

Dette actuarielle	26 455 €

SAS MAGIC TV

Page:

15

Règles et Méthodes Comptables

Faits caractéristique NEANT Evènements significa NEANT			oter de la c	lôture ·	
NEANT Evènements significa			oter de la c	lôture ·	
NEANT Evènements significa			oter de la c	lôture ·	
NEANT Evènements significa			oter de la c	lôture ·	
Evènements significa	tifs postérie	urs à comp	oter de la c	lôture :	
	<u>tifs postérie</u>	urs à com _l	oter de la c	lôture ·	
NEANT				·	

SAS MAGIC TV

Page:

16

Immobilisations

	1	Valeurs		Mouvements	de l'exercice		Valeurs
		brutes début		entations		utions	brutes au
	Etat exprimé en euros	d'exercice	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	31/12/2023
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
ORPOI	Autres	272 556		72 265		2 195	342 626
INC	TO TAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	272 556		72 265		2 195	342 626
						I I	
	Terrains	15 000					15 000
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agenct aménagement	35 000					35 000
ES	Instal technique, matériel outillage industriels	28 301				27 046	1 255
RELI	Instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport	255 327				59 282	196 045
CORPORELLES	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	174 759		57 121		70 734	161 146
Ŭ	Immobilisations corporelles en cours	1 833					1 833
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	510 219		57 121		157 062	410 278
				<u> </u>			
$ \mathbf{x} $	Participations évaluées en équivalence						
RE	Autres participations	1 350 633		96 717			1 447 350
Œ	Autres titres immobilisés						
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières	11 022		15 080			26 102
FI	TO TAL IMMO BILISATIONS FINANCIERES	1 361 655		111 797			1 473 452
_							
	TO TAL	2 144 430		241 183		159 257	2 226 356

SAS MAGIC TV

Page:

17

Amortissements

		Amortis s ements début	Mouvements d	e l'exercice	Amortissements au
	Etat exprimé en euros	d'exercice	Dotations	Diminutions	31/12/2023
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
ORE	Fonds commercial				
ORP	Autres immobilisations incorporelles	172 556	54 199	2 195	224 559
INC	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	172 556	54 199	2 195	224 559
	Terrains				
ES	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	331	700		1 031
ELI	Instal technique, matériel outillage industriels	28 301		27 046	1 255
CORPORELLES	Autres Instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport	178 350	21 985	59 282	141 054
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	146 649	19 998	70 061	96 586
	TOTAL IMMOBILIS ATIONS CORPORELLES	353 631	42 683	156 389	239 925
	TOTAL	526 187	96 882	158 584	464 485

	Ventilatio	n des mouve	ments affecta	nt la provisio	ı pour amort	issements déi	ogatoires
		Dotations			Reprises		Mouvement net des amortisse
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	ment à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

SAS MAGIC TV

Page:

18

Provisions

	Etat exprimé en euros	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
ES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
INTE	Provisions pour investissement				
EM	Provisions pour hausse des prix				
REGI	Provisions pour amortissements dérogatoires				
I SNC	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
PROVISIONS REGLEMENTEES	Provisions autres				
PRO	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Pour chges sociales et fiscales sur congés à pay er Autres	652 714			652 714
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	652 714			652 714
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations corporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres	337 500		92 387	245 113
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	337 500		92 387	245 113
	TOTAL GENERAL	990 214		92 387	897 827
	t dotations reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			92 387	
	s mis en équivalence : montant de la dépréciation à la gles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.	clôture de l'exercice calc	ulée selon		

SAS MAGIC TV

Page:

19

Créances et Dettes

	Etat exprimé en euro	31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
	Créances rattachées à des participations	1 446 380	1 446 380	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	26 102		26 102
	Clients douteux ou litigieux	294 136	294 136	
	Autres créances clients	194 252	194 252	
CREANCES	Créances représentatives des titres prêtés			
<u>D</u>	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
国	Impôts sur les bénéfices	206 859	206 859	
CH	Taxes sur la valeur ajoutée	12 583	12 583	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	3 188	3 188	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	15 975	15 975	
	TOTAL DES CREANC	ES 2 199 474	2 173 372	26 102
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1) Autres emprunts obligataires (1) Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1) Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1) Emprunts et dettes financières divers (1) (2) Fournisseurs et comptes rattachés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxes sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts, taxes et assimilés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Groupe et associés (2) Autres dettes Dette représentative de titres empruntés Produits constatés d'avance	139 56 682 22 762 63 787 63 556 9 384	139 56 682 22 762 63 787 63 556 9 384		
	TOTAL DES DETTES	405 110	405 110		
(1) (1) (2)	Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Decusion Envolor	e ID: 80AAA08F-B	1 A E 4 E O E A D O D	D7071ED9E440
Docusion Envelop	E ID. OUAAAUOE-D	TAC-4CZC-AUSD	-0/0/15625480

SAS MAGIC TV

Page:

20

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	31/12/2023	Observations
Achetés avec protection juridique		
Eléments acquis du fonds de commerce		
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	100 000	Suite à TUP avec LM TV
TOTAL	100 000	

SAS MAGIC TV

Page:

21

Produits à recevoir

	Etat ex	primé en euros	31/12/2023
Total des Produits à recevoir			47 909
Autres créances clients			41 905
Factures à établir		26 785	
Fae sacem		15 120	
Autres créances			6 004
Solde cvae		3 188	
Intérêts à recevoir		2 816	

SAS MAGIC TV

Page:

22

Charges à payer

	Etat exprimé en euros	31/12/2023	
Total des Charges à payer		71 03:	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		139	
Interets courus a payer	139		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		32 379	
Fournisseurs divers	4 901		
Far honoraires	8 676		
Prov solde contrat	18 802		
Dettes fiscales et sociales		38 51	
Dettes provisio.pour conges	22 762		
Organismes sociaux charges a payer	11 128		
T.v.t.s	4 626		

SAS MAGIC TV

Page:

23

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			15 975
Abonnements location d'avance		11 263	
Assurances d'avance		4 712	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
Te	OTAL		15 975

Produits et Charges exceptionnels

	Etat exp	rimé en euros	31/12/2023
Total des produits exceptionnels			705
Produits exceptionnels sur opérations en capital Produits/cess°immo.corporelles		705	705
Total des charges exceptionnelles	•		1 318
Charges exceptionnelles sur opération de gestion Pénalités amendes pénales et fiscal		645	645
Charges exceptionnelles sur opération en capital Val.compta.immob.corp.ced		673	673
Résultat exceptionnel			(613)

SAS MAGIC TV

Page:

25

Transferts de charges

Etat exp	rimé en euros	31/12/2023
Quote part utilisation véhicule		12 105
	TOTAL	12 105

SAS MAGIC TV

Page:

26

Capital social

	Etat exprimé en euros 31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice Emises pendant l'exercice	500,00	16,0000	8 000,00
ACTIONS / PAI	Remboursées pendant l'exercice Du capital social fin d'exercice	500,00	16,0000	8 000,00

SAS MAGIC TV

Page:

27

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2023	financiers donnés	financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements Locations longue durée bnp et siemens Locam sharp mx 50711 Mercedes		15 811 64 476 91 544 171 831	
Total des engagements financiers (1)		171 831	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

SAS MAGIC TV

Page:

28

Filiales et participations

1/	

Etat exprimé en euros	31/12/2023	Capital	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue	varear compani	e des titres détenus
		_		(en pourcentage)	Brute	Nette
A. Renseignements détaillés						
1. Filiales (Plus de 50 %)						
VAHINEE GALILEE		1 000	1 000	97,00	970	970
2. Participations (10 à 50 %)						
2. Tarticipations (10 a 50 70)						
	ı					
		Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)			donnés			
VAHINEE GALILEE		1 446 380		136 893	42 866	39 217
2. Participations (10 à 50 %)						
201 m 102 p m 10 m 20 , 0)						
B. Renseignements globaux			on reprises en		icipations non 1	
Comital		françaises	étrangè	eres Ira	ınçaises	étrangères
Capital Capitaux propres						
Quote part détenue en pourcentage						
Valeur comptable des titres détenus - Brute						
Valeur comptable des titres détenus - Nette						
Prêts et avances consentis						
Montant des cautions et avals						
Chiffre d'affaires						
Résultat du dernier exercice clos						
Dividendes encaissés						
Dividences chemoses		<u> </u>				

SAS MAGIC TV

Page:

29

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice 2	Capitaux propres clôture 31/12/2023
Capital social	8 000				8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	304 624				304 624
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	800				800
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	1 600 390				1 600 390
Report à nouveau	1 176 987	265 294			1 442 281
Résultat de l'exercice	695 294	(695 294)		(98 420)	(98 420)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	3 786 096	(430 000)		(98 420)	3 257 676

Date de l'assemblée générale 29/06/2023 Dividendes attribués 430 000

¹dont dividende provenant du résultat n-1 430 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 3 356 096 Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 3 356 096

 $^2\,\mathrm{Dont}$ variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (528 420)

SAS MAGIC TV

Page:

30

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

	Ī	30/06/2020	30/06/2021	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
	Etat exprimé en euros	30/00/2020	30/00/2021	31/12/21	31/12/2022	31/12/2023
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social Nombre d'actions ordinaires Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote Nombre maximal d'actions à créer : - Par conversion d'obligation - Par droit de souscription	8 000 500	8 000 500	8 000 500	8 000 500	8 000 500
AT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	232 576	794 566	1 273 568	3 257 541	1 355 012
RESULTAT	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	(366 586)	222 388	615 661	1 863 828	(107 248)
et RE	Impôts sur les bénéfices	(300 380)	222 388	212 841	258 048	(107 248)
IONS	Participation des salariés					
OPERATIONS et	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	(417 536)	171 304	382 007	695 294	(98 420)
	Résultat distribué				430 000	. ,
<u> </u>						
ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.	(733)	445	806	3 212	(188)
PAR	Résultat après impôts, participation,					
TAT	dotations aux amorts et provisions	(835)	343	764	1 391	(197)
RESULTAT PAR	Dividende attribué				860	
EL	Effectif moy en salarié	3	2	2	5	5
PERSONNEL	Montant de la masse salariale	404 702	66 225	58 680	535 767	530 795
PERS	Montant des sommes versées en avantages sociaux	155 737	25 620	24 257	267 255	261 780

SAS MAGIC TV

Page:

31

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat armaina é an arraga	31/12/2023	31/12/2022	%	%	31/12/2023	31/12/2022	%	%
Etat exprimé en euros			70	70			/ •	
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	4 000	4 000	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
S ous-total	4 000	4 000	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	4 000	4 000	100,00	100,00				

SAS MAGIC TV

Page:

32

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	01/07/2021 31/12/2021	6 mois
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 355 012	100,00	3 257 541	100,00	1 273 568	100,00
Ventes de marchandises - Achats de marchandises - Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue + Variation production stockée + Production immobilisée	1 355 012 (2 866) 72 265	100,00 -0,21 5,33	3 257 541 2 866	100,00	1 273 568	100,00
PRODUCTION DE L'EXERCICE	1 424 411	105,12	3 260 407	100,09	1 273 568	100,00
- Achats stockés approvisionnement - Variation des stocks et approvisionnement	4 617	0,32	1 175	0,04	11 113	0,87
- Achats de sous-traitance directe	62 766	4,41	28 777	0,88	65 631	5,15
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	1 357 027	95,27	3 230 455	99,08	1 196 824	93,97
MARGES (Commerciale + Production)	1 357 027	100,15	3 230 455	99,17	1 196 824	93,97
- Achats non stockés (c) - Autres charges externes (c)	45 710 849 471	3,37 62,69	43 012 1 358 980	1,32 41,72	3 064 553 749	
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	962 565	71,04	1 431 944	43,96	633 556	49,75
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	461 846	34,08	1 828 463	56,13	640 011	50,25
+ Subventions d'exploitation - Impôts, taxes sur rémunérations - Autres impôts et taxes - Salaires et traitements - Charges sociales	10 800 10 385 530 795 261 780	0,80 0,77 39,17 19,32	10 644 63 641 535 767 267 255	0,33 1,95 16,45 8,20	1 103 3 665 58 680 24 257	0,29
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	(351 915)	-25,97	951 156	29,20	552 306	43,37
+ Reprises sur amortissements et provisions + Autres produits d'exploitation + Transfert de charges d'exploitation - Dotations aux amort.,dépréciations et provisions - Autres charges de gestion courante	92 387 137 143 12 105	6,82 10,12 0,89 7,15 1,09	177 201 49 644 257 772 83 085	5,44 1,52 7,91 2,55	103 267 11 067 20 813 51 109	8,11 0,87 1,63
RÉSULTAT EXPLOITATION	(221 878)	-16,37	837 144	25,70	594 718	46,70
Bénéfice-perte sur opérations en commun + Produits financiers - Charges financières	94 220 16 528	6,95 1,22	44 835 7	1,38	130	0,01
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(111 130)	-8,20	881 987	27,08	594 848	46,71
Produits exceptionnels - Charges exceptionnelles	705 1 318	0,05 0,10	828 542 757 187	25,43 23,24		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(613)	-0,05	71 355	2,19		
- Participation des salariés - Impôts sur les bénéfices	(13 323)	-0,98	258 048	7,92	212 841	16,71
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(98 420)	-7,26	695 294	21,34	382 007	30,00



N° 2065-SD

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

art. 223 du Code général des impôts	s)
Timbre à date du service	

Liberté Egalité		IMP	ÔT SUR	LES	SOC:	IÉTÉS	(art. 223 du Co Timbre à date	ode général des impôts) e du service
Friternité Exercice ouvert 1	e 01012023	et clos le	31122023		Régime	simplifié d'imposition	Régime	réel normal X
Déclaration sous	crite pour le résultat	t d'ensemble du group	e Si PME i	nnovante	Si opt	ion pour le régime option 09-0 B (entreprises de tra	nnel de taxation	n au tonnage
	ENTIFICATION D	• .			_ art. 20	59-0 B (entreprises de tr	ansport martin	
A		signation de la société				Adresse	e du siège socia	 a1
	AS MAGIC TV	signation de la societe	<u>'</u>			Turessy	du siege soek	11
SIRET 3	9056703000049							
ļ		du principal établisse	ement			Ancienne adress	se en cas de ch	angement
49	9 rue Galilée							
7,	5116 PARIS							
	GIME FIS CAL DES	S CROUPES						
			étés, doivent dép	oser cette de	éclaration	ı en deux exemplaires (a	urt 223 A à U a	<u> </u>
	s le groupe de la soci					SIRET		
Pour les sociétés t	filiales, désignation,	adresse du lieu d'impo	osition et n° d' id	lentification	de la soc	ciété mère :		
B AC	TIVITÉ							
Activités exe		duction de films et d				Si vous avez change	é d'activité, co	chez la case
C RÉC	CAPITULATION D	DES ÉLÉMENTS D'I	IMPOSITION	(cf. notice of	de la décla	ration n°2065-SD)		
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au ta	aux normal	0 Bénéfice	imposable à 15	%		Déficit	
	Résultat net de cession,	de concession ou de sous-ce	concession des breve	ets et droits de	propriété in	ndustrielle assimilés imposabl	e au taux de 10%	
2. Plus-values PVà long terme impos	ables à 15%	PVàlo	ong terme imposable	es à 19%		PV exonérées (art. 2	238 quindecies)	
Autres PV imposables	à 19%	PV à le	ong terme imposable	es à 0%			_	
	ur le bénéfice et e		Zon	es franches urb		Zone de revitalisation		
Entreprises nouve Reprise d'entrepr	elles art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovart. 44 sexies-0 A	vantes, Terrart	ritoire entrepre 44 octies A	neur	rurale, art. 44 quindecies		restructuration de art 44 terdecies
art.44 septies	dynamiser (BUD)	Zones franches d'activité art.44 quaterdecies	é Zon	e de développe oritaire art. 44 s	ement septdecies	Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duod	Atmaa .di:	
art.44 sexdecies	ents immobiliers cotées		déficit exonéré ou - selon le cas)			Plus-values exo		
-		tre-mer dans le secteur p		ıater W du CG	I 🔲	Televant du taux	de 1576	
D IMI	PUTATIONS (cf. no	otice de la déclaration i	n°2065-SD)					
		çaise ou étrangère, ayant do				ts d'impôts ou une collectivité territorial		
		e l'impôt de cet Etat, territo		Etat etranger, t	in territorie	ou une correctivite territorial		
			REVENUS LO	CATIFS (cf. notice	de la déclaration n°2065	-SD)	
	umises à la contributi	,	LID ADMINI (a			22252 (22)		
		MPORAIRE DE SO		notice de la	déclaratio	on n°2065-SD)		
		de solidarité au taux de		TDFIAT	TÉCI AD	ATION PAYS PAR PA	VS ChC/DA	C4
						uinquies C-I-1 du CGI), co		
Si vous êtes la so	ciété tête de groupe	et que vous avez désign cale de l'entité désignée	né une autre entit	é du groupe	pour sous	crire la déclaration n° 22	58-SD, indique	r le nom,
								_
3. Si vous êtes l'ent Dans ce cas, veuille	reprise désignée au de z indiquer le nom, ad	épôt de la déclaration n lresse et numéro d'ident	n° 2258-SD par la tification fiscale	a société têt de la société	e de group tête de g	pe (art. 223 quinquies C-I roupe :	2), cocher la c	case ci-contre
		oupe, ni une entité du g é du groupe qui souscrit				ration n°2258-SD, indiqu	er le nom,l'Eta	t de résidence et le
	,	,						
	MPTABILITÉ INF							
	e-t-elle d'une compta professionnel de l'ext		OUI Si oui,	Nom et ad				
EMARGENCE	1.	41 Avenue Wagram		rom et au	. 2550 du 0			
	7.	5017 PARIS Tél·	: 01 53 19 00 00				Τé	1 :
OGA/OMGA	Viseur convention		se correspondante)	Identité du	déclarant	:	10	
Nom et adresse du	CGA/OMGA ou du vi	iseur ou certificateur co	onventionné :	Date : 2404		Lieu : Paris		
210 11	1			Qualité et r Signature :	nom du sig	gnataire: Dirigeant M. BOUTOT		
N° d'agrément : Examen de confor	mité 🖂			Signature.		M. BOU 101		
fiscale (ECF)	mile prestata	ire :						

Docusign Envelope ID: 80AAA08F-B1AF-4E2E-AD9B-D7071FB2E4A8

IMPOT SUR LES SOCIETES ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

N° 2065 Bis-SD

(2024)

Désignation de l'entreprise et date de clôture de l'exercice

Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)

SAS MAGIC TV

31122023							
I RÉPARTITION DES PRODUITS DES	S ACTIO			ALES, AINSI Q	UE DES REVEN	IUS ASSIMILÉ	S DISTRIBUÉ
Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	8,	socié	es par la té elle-même		430 000		
		du se	es par un établi rvice des titres				
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)	avantages de	ont la socié	eté		(c)		
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, a et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					(d)		
4. Montant des distributions					(e)		
autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d)					(f)		
ci-dessus (A préciser par nature					(g)		
sur les lignes e à h) 5. Montant des revenus distribués éligibles					(h)		
6. Montant des revenus distribués non éligibles					(i)		430 000
à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					(j)		
7. Montant des revenus répartis					total (a à h)		430 000
J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERS É							
	Pour les SARL	Son as	socié, gérant ou no	on, désigné col. 1, à ti	tre de traitements, ém	e l'impôt sur les sociét oluments, indemnités, onctions dans la socié	, rembourse-
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ;	Nombre de parts sociales apparte-	Année au cours de	ments formitality		Iontant des sommes v		
- SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nomou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou	nant à chaque as- socié en	laquelle le verse- ment a	à titre de traitements émoluments		e représentation, de déplacement	autres que ceux	professionnels x visés dans les es 5 et 6
coparticipants	toute pro- priété ou en usufruit	été effec- tué	et indemnités proprement dits	Indemnités forfaitaires	Rembour- sements	Indemnités forfaitaires	Rembour- sements
1	2	3	4	5	6	7	8
							i

Docusign Envelope ID: 80AAA08F-B1AF-4E2E-AD9B-D7071FB2E4A8

MVLT restant à reporter

et perçus au titre de l'exercice

IMPOT SUR LES SOCIETES

 N° 2065 Bis-SD (SUITE)

Formulaire obligatoire ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065 (2024)(art. 223 du Code général des impôts) (A ne remplir que sur les exemplaires "en continu") SAS MAGIC TV Désignation de l'entreprise et Date de clôture de l'exercice 31122023 DIVERS K NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre) ADRESSES DES AUTRES ET ABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2023, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salairés. REMUNERATIONS Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 % Taux de 19 % Taux de 0 % Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater) M VLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice MVLT réalisée au cours de l'exercice

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice



N° 2067 (2024)

Formulaire obligatoire (article 54 quater du Code général des impôts)

RELEVE DE FRAIS GENERA

AUX	ANNEE ou exercice	
	du 01012023	
	- Gu	-

Dé	signation de l'en resse_49 rue Ga	treprise <u>SAS</u> alilée	MAGIC TV	7511	16 PARIS	3				du au	01012023 31122023
_	·		IENT OU INDIREC	TEMENT AUX	PERSON	INES L	ES MIEUX REMU	JNEREES · v no	ntice 1		01122020
			M ET EMPLOI					ADRESSE		TE	
1	BOUTOT NATHA		WIEI EMPLOIG	DIRECTRIC	E GENERA	ALE	64 rue Escudier	ADRESSE			
2	CHAHINIAN SON	NNY		DIR DU SEI	RVNUMER	RIQUE	238 Boulevard Jen	a Jaures		BOULO	
Ë	BOUCHER MARI	Ā		COMPTAB	LE		132 Avenue Gabri	el péri	92100	BOULO	GNE BILLANCOU
3	BONDAGE LAUI	RENT		CHAUFFEU	JR		10 Rue Amiati		93400	SAINT	DUEN
4	SERE MARIE OL:	IVIA		ASSISTANT	CDE PROD	UCTI	18 rue Pasteur		95130	FRANC	ONVILLE
5									92300	LEVAL	LOIS PERRET
6											
7											
8											
9											
10											
RI	EM UNERATIC		S OU INDIRECT		lu tableau c	i-dessus)	Frais de voyages	DEPENSES E AFFERI		GES	TOTAL
	Montant des rémunérations	Montant des indemnités et allocations	Valeur des avantages en	Montant des remboursements de dépenses à	TOTA DES	3	et de déplacements	aux véhicules	aux imme	etés	DES COLONNES
	de toute nature (v. notice 2)	(v. notice (3))	nature (v. notice 4)	de dépenses à caractère personnel (v. notice 6)	COLON 1 à 4		(v. notice 6)	et autres biens (v. notice 7	à l'exploi (v. notice 8	tation	5 à 8
1	170 984	<u> </u>	ž	·	1	70 984	V	,	Ÿ		170 984
2	68 705					68 705					68 705
3	61 848					61 848					61 848
4	48 982					48 982					48 982
5	39 689					39 689					39 689
6											
7											
8											
9											
10											
**					3'	90 207					390 207
*	* TOTAUX		1			<i>y</i> 0 2 0 <i>7</i>					0,020,
	B - AUTRES										10
р	as 73 € par béné	éficiaire (toutes	ption des objets c taxes comprises)	· -	_				_	e	
F cl	rais de réception harge lui incomb	n, y compris les e normalement	frais de restaurar	it et de spectac	eles, qui s	e rattac	chent à la gestion	de l'entreprise	et dont la		
	Total										
	C - ELEMEN	TS DE REFE	RENCE (v. no	tice 10):							
			dépenses	<u> </u>]	Bénéfices impo	sables C	•	
-	de l'exercice	(total col. 9	9 + total col. 10) (10	390 207	- de l'	exercice	. 10			(53 292)
-	de l'exercice pré	cédent 🛈			435 188	- de l'	exercice précéde	nt 🐠			1 049 193
	Jom et qualité di	-			A	Paris			le	24/04/	2024

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

M. BOUTOT Dirigeant

(1)	BILAN - ACTIF
<u> </u>	DILAN - ACIII

	Désignation de l'entreprise : SAS MAGIC TV Adresse de l'entreprise : 49 rue Galilée 75116 PARIS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12											
	Numéro SIRET * 3 9 0 5 6 7 0 3 0 0 0 4 9											
	ume	ero SIRET * [3 9 0 5 6 7 0	3	0 0 0 0 0 4 9			Exercice N, clos le, 31122023	N-1 31122022				
				Brut		Amortissements, provisions	Net 3	Net 4				
		Capital souscrit non appelé (I)	AA	1		2	3	4				
	ES	Frais d'établissement *	AB		AC							
	ORELL	Frais de développement*	CX		CQ							
	NCORF	Concessions, brevets et droits similaires	AF		ΑG							
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Fonds commercial (1)	АН	100 000	ΑI		100 000	100 000				
	31LISA	Autres immobilisations incorporelles	$_{ m AJ}$	242 626	ΑK	224 559	18 066					
	IMMOI	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	ΑL		ΑM							
*	LES	Terrains	AN	15 000	AC		15 000	15 000				
LISE	POREL	Constructions	ΑP	35 000	ΑQ	1 031	33 969	34 669				
180 10	NS COR	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 255	AS	1 255						
M	SATIO	Autres immobilisations corporelles	ΑТ	357 191	ΑÜ	237 640	119 551	105 086				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	ΑV	1 833	ΑW		1 833	1 833				
【 ⋖	IMI	Avances et acomptes	ΑX		ΑY							
	S (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		СТ							
	CIERE	Autres participations	CU	970	CV		970	970				
	FINAN	Créances rattachées à des participations	вв	1 446 380	ВС		1 446 380	1 349 663				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Autres titres immobilisés	BD		ВЕ							
	SITIS.	Prêts	BF		ВG							
	IMMI	Autres immobilisations financières *	вн	26 102	ВІ		26 102	11 022				
		TO TAL (II)	вј	2 226 356	BK	464 485	1 761 871	1 618 243				
		Matières premières, approvisionnements	BL		ВМ							
	* S	En cours de production de biens	BN		во							
	STOCKS *	En cours de production de services	BP		ВQ			2 866				
	S	Produits intermédiaires et finis	BR		BS							
ANT		M archandises	ВТ		BU							
COL		Avances et acomptes versés sur commandes	ΒV	937	BW		937	3 821				
CE CE	CES	Clients et comptes rattachés (3) *	ВХ	488 388	BY	245 113	243 275	225 564				
ACTIF CIRCULANT	CREANCES	Autres créances (3)	ΒZ	222 630	CA		222 630	204 002				
⋖) c	Capital souscrit et appelé, non versé	СВ		CC							
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	800 000	CE		800 000					
	DIV	Disponibilités	CF	1 270 811	CG		1 270 811	2 810 598				
		Charges constatées d'avance (3) *	СН	15 975	CI		15 975	17 269				
_ 	tion	TO TAL (III)	CJ	2 798 741	CK	245 113	2 553 628	3 264 121				
Comptes	régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW									
ပီ	régu	Primes de remboursement des obligations (V)	СМ									
	de	Ecarts de conversion actif * (VI)	1									
L		TO TAL GENERAL (I à VI)	⊢	5 025 097	1A	709 598	4 315 499	4 882 364				
Renvois : (1) Dont droit au bail: (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 1 446 380 (3) Part à plus d'un an : CR												
dej	oropi	e reserve riété: * Immobilisations : ications concernant cette rubrique sont données dans la r	notice	Stock	ks:		Créances :					

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS MAGIC TV Néant Exercice N-1 Exercice N DA 8 000 8 000 DΒ 304 624 304 624 Primes d'émission, de fusion, d'apport, ... ΕK Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence DC DD 800 Réserve légale (3) 800 DE CAPITAUX PROPRES Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours В1 DF Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants EJ Autres réserves DC 1 600 390 1 600 390 Report à nouveau 1 442 281 1 176 987 RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) DΙ (98420)695 294 Subventions d'investissement DJ Provisions réglementées * DK DL TO TAL (I) 3 257 676 3 786 096 **Autres fonds** DNProduit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées DN DC TO TAL (II) Provisions pour risques et charges DP Provisions pour risques DO 652 714 652 714 Provisions pour charges DR TO TAL (III) 652 714 652 714 DS Emprunts obligataires convertibles DΤ Autres emprunts obligataires DI. 139 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5) ΕI DΝ Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs 1 400 DETTES (4) DΝ Avances et acomptes reçus sur commandes en cours DΧ Dettes fournisseurs et comptes rattachés 56 682 206 486 DΥ 159 489 184 720 Dettes fiscales et sociales DΖ Dettes sur immobilisations et comptes rattachés EΑ Autres dettes 18 448 Compte EBProduits constatés d'avance (4) 188 800 32 500 régul. EC TO TAL (IV) 405 110 443 554 ED **(V)** Ecarts de conversion passif * TO TAL GENERAL (I à V) EE 4 315 499 4 882 364 1B (1)Ecart de réévaluation incorporé au capital Réserve spéciale de réévaluation (1959) 1C 1 D (2)Dont Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976) 1E (3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme * EF (4)EG Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 405 110 443 554 (5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP 139

Formulaire obligatoire (article 53 A

	obligatoire (article général des in signation d	e l'entreprise : SAS MA	GIC '	ΤV					Néant [
						Exercice N Exportations et	1		Exercice (N-1)
			Ц,	France	livraisons	intracommunautaires		Total	
	Ventes d	e marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue \begin{cases} \text{biens*} \\ \text{services *} \end{cases}		FD		FE		FF		
N.			FG	1 355 012	FH		FI	1 355 012	3 257 54
FATIC	Chiffres	d'affaires nets*	FJ	1 355 012	FK		FL	1 355 012	3 257 54
PLOU	Production stockée *							(2 866)	2 80
PRODUITS D'EXPLOITATION	Production immobilisée *							72 265	
	Subventions d'exploitation								
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)							104 492	49 6
Ь	Autres produits (1) (11)						FQ	137 143	177 2
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 666 046	3 487 2
	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	4 617	1 1
-	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	957 948	1 430 76
[TA]	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	21 185	74 2
PLO]	Salaires e	et traitements *					FY	530 795	535 7
EX	Charges s	sociales (10)					FZ FZ	261 780	267 2
ES D	C dotations any amortissements *						GA	96 882	55 2
CHARGES D'EXPLOITATION	immobili- -sations dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3) 115 - dotations aux provisions						GB	90 002	
СНА	Sur immobili-sations - dotations aux provisions Sur actif circulant: dotations aux provisions Sur actif circulant: dotations aux provisions Pour risques et charges: dotations aux provisions						GC		202 5
	Pour risques et charges: dotations aux provisions						GD		2023
	Autres charges (12)						GE	14 717	83 0
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						╸	1 887 924	2 650 1
1 - 1	RESULT <i>a</i>	AT D'EXPLOITATION	(I-ID		<u></u>	(-)	GG	(221 878)	837 1
_	RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II) Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					(III)	GH	94 220	44 8
en commun	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI —	94 220	44 0
e	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •						GJ		
	Produits financiers de participations (5)						GK —		
38	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GL	16.520	
FINANCIERS	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GM GM	16 528	
NAN	Reprises sur provisions et transferts de charges						GN GN		
E	Différences positives de change								
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement Total des produits financiers (V)						GO	16.500	
	Total des produits financiers (V						GP GQ	16 528	
RES	Dotations financières aux amortissements et provisions *								
CHARGES FINANCIERES	Intérêts et charges assimilées (6)								
	Différences négatives de change								
Ŧ	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement								
_	DE0		•	Total des	charges f	inancières (VI)	GU		
		AT FINANCIER (V - V		DOTEG (7 W	, , ,		GV	16 528	
3 -	RES ULT	AT COURANT AVANT	1MI	,		ernant cette rubrique con	GW	(111 130)	881 98

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2053 2024

(4)

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise SAS MAGIC TV Néant ** Néant **						
				Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS	ELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	НА		652 714	
	ONN	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	нв	705	175 828	
	EXCEPTIONNELS	Reprises sur provisions et transferts de charges	нс			
	EXC	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	705	828 542	
CHARGES	LES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	645	454	
	NNEI	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	673	104 018	
	XCEPTIONNELLES	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		652 714	
	EXCE	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	нн	1 318	757 187	
4	- RE	SULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	ні	(613)	71 355	
P	articij	pation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	НЈ			
Iı	npôts	s sur les bénéfices * (X)	НК	(13 323)	258 048	
		TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	1 777 499	4 360 636	
		TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	НМ	1 875 919	3 665 342	
5	- BE	NEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	(98 420)	695 294	
	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	НО			
	(2)	Pont f produits de locations immobilières	HY			
	(2)	Dont produits d'exploitation affèrents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G			
	(3)	Dont Crédit-bail mobilier *	HP			
	(3)	- Crédit-bail immobilier	HQ	16 451		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)				
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(9)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) Dont transferts de charges	RD	12.105	40.644	
		Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales	A1	12 105	49 644	
	(10)	de l'exploitant (13) obligatoires hors CSG/CRDS) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A2 A3	125 724	177 131	
S	(11)		l l	135 724 14 710	83 067	
RENVOIS	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9	A4	14 /10	83 00/	
RE	(13)	sociales personnelles facultatives A6 obligatories A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) e	t le	Exerc		
		joindre en annexe):		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Con	sion d'immobilisations		673	705	
		nendes		645	703	
	All	icities		043		
	(8)	DV 11 12 11 12 11			cice N	
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts) (5) | IMMOBILISATIONS

Désignation de l'entreprise SAS MAGIC TV Néant [Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice Augmentations (Ne pas reporter le montant des centimes) **IMMO BILIS ATIONS CADRE A** Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalenc Acquisitions, créations, apporte et virements de poste à poste Frais d'établissement et de développement CZD9 **TOTALI** Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II KD 272 556 KE KF 72 265 KG 15 000 ΚH ΚI Terrains KJ 35 000 ΚI Dont Composants L9 KK Sur sol propre M1 KO ΚM Sur sol d'autrui Dont Composants KN Don Installations générales, agencements M2 KP KC KR et aménagements des constructions Installations techniques, matériel ΚT M3 KS 28 301 KU et outillage industriels Installations générales, agencements immobilisations ΚW ΚV KΣ 255 327 aménagements divers * Matériel de transport * KY ΚZ LA Matériel de bureau LC LD LB 174 759 57 121 et mobilier informatique Emballages récupérables et LE LF LG divers * LI LJ Immobilisations corporelles en cours LH 1 833 LK Avances et acomptes LM LN TOTAL III 510 219 LP 57 121 LC 8T 8M Participations évaluées par mise en équivalence 8U 1 350 633 81 8W 96 717 Autres participations Autres titres immobilisés 1P 1 R 1 S Prêts et autres immobilisations financières 11 022 15 080 1T 1U 1VTOTAL IV LO LR 111 797 1 361 655 LS ØG ØН ØJ TOTAL GENERAL (I + II + III + IV) 2 144 430 241 183 Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice **CADRE B IMMO BILISATIONS** par virement de poste à poste hors service ou resultant d'une mise en équivalence Frais d'établissement CØ DØ D7 et de développement TOTALI Autres postes d'immobilisation Ю LV 2 195 LW 342 626 1X TOTAL II incorporelles LX ΙP LY 15 000 LZ Terrains ΙQ MA MB 35 000 MC Sur sol propre Constructions IR MD ME Sur sol d'autrui MF Inst. gales, agencts et am. des IS MG MH ΜI constructions Installations techniques, matériel et outil-IT 27 046 M. lмк MI 1 255 lage industriels Inst. gales, agencts, amé-IU MM 59 282 MN 196 045 MO nagements divers Autres Matériel de transport MP ΜQ MR mmobilisations Matériel de bureau et IW MS 70 734 МΊ 161 146 Μl informatique, mobilier corporelles Emballages récupérables et ΙX МΛ ΜW MΣ divers * MΥ NB Immobilisations corporelles en cours M_2 NA 1 833 NC NF ND Avances et acomptes NF TOTAL III NG 157 062 NH 410 278 ΝI Participations évaluées par ØU ØW IZM7 mise en équivalence ΙØ ØX ØY 1 447 350 ØΖ Autres participations Autres titres immobilisés T1 2B20 2D Prêts et autres immobilisations financières 26 102 2E 2F 2G TOTAL IV NJ 1 473 452 2H 14 ØK TOTAL GENERAL (I + II + III + IV) 159 257 ØL 2 226 356 ØN

Docusign Envelope ID: 80AAA08F-B1AF-4E2E-AD9B-D7071FB2E4A8

TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION

DGFiP N° 2054 bis 2024

5 bis SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : |3|1|1|2|2|0|2|3|Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle. Désignation de l'entreprise : SAS MAGIC TV Néant Détermination du montant des écarts Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement **CADRE A** (col. 1 - col. 2) (1) Montant de la provision spéciale à Augmentation Augmentation Au cours de l'exercice la fin de l'exercice du montant brut du montant Montant cumulé [(col.1 - col.2) Fraction résiduelle Montant à la fin de l'exercice des immobilisations des amortissements - col.5 (5)] des suppléments correspondant aux (4) éléments cédés (3) d'amortissement (2) Concessions, brevets et 2 Fonds commercial 3 Terrains 4 Constructions 5 Installations techniques mat. et out. industriels 6 Autres immobilisations corporelles 7 Immobilisations en cours 8 Participations 9 Autres titres immobilisés 10 **TO TAUX** (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actifde l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend: a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passifdu bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées". **CADRE B** DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE 2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutifà la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2055 2024

(6)

AMORTISSEMENTS

SAS MAGIC TV Désignation de l'entreprise : Néant SITUATIONS ET MO UVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES **CADRE A** (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) 3 Diminutions: amortissement Montant des amortissements Augmentations: dotations Montant des amortissements afférents aux éléments sortis de l'actifet reprises IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES au début de l'exercice de l'exercice à la fin de l'exercice CZ EΜ EN Frais établissement et développement EL RE RI RJ Fonds commercial RF Autres immobilisations incorporelles PE PG PH PF 54 199 2 195 172 556 224 559 **TOTALI** RK 172 556 54 199 RN 2 195 RO 224 559 RM ΡI PK PLРJ Terrains PNPO PΟ Sur sol propre 700 1 031 331 PN PR PU Sur sol d'autrui PS РΊ Constructions Inst. générales, agencements et PV PΥ PX PW aménagements des constructions Installations techniques, matériel et PZ. QB QC 28 301 27 046 1 255 QA outillage industriels Inst. générales, agencements, OD OF QG 21 985 141 054 178 350 QE 59 282 Autres aménagements divers QE O. Qk Matériel de transport QΙ immobilisations Matériel de bureau et OL 146 649 QM 19 998 ON 70 061 QΟ 96 586 informatique, mobilier corporelles Emballages récupérables OR OP OS Q7 QW **TOTAL II** QU 353 631 QV QΣ 239 925 156 389 42 683 ØN ØP ØR TOTAL GENERAL (I + II) 526 187 96 882 ØÇ 158 584 464 485 **CADRE B** VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES DOTATIONS REPRISES Mouvement net des Immobilisations amortissements Colonne 1 Colonne 3 Colonne 4 Colonne 6 Colonne 2 Colonne 5 amortissables à la fin de l'exercice Différentiel de durée Différentiel de durée Amortissement fiscal Amortissement fiscal Mode dégressif Mode dégressif exceptionnel exceptionnel et autres et autres Frais établissements N1N2N₃ N5 M Fonds commercial RF RCRU RR RS RТ R٦ Autres immob, incor-N. N۶ P6 O porelles TOTAL I RVRX R١ SBSD Q_2 Q3 O4 Q5 $O\epsilon$ Q´ 08 Terrains Sur sol propre Ο9 R1 R5 R2 R3 R_4 Re Sur sol d'autrui R7 R8 R9 S1 S3 Inst. gales, agend S5 S6 **S**7 S8 SS Т1 T^2 et am. des const. Inst. techniques Т8 ТS Т3 T5 T6 T'T4mat. et outillage Inst. gales, agen U1 U2 U3U4U. Uθ U7am. divers Matériel de U8 U9 V1 V2 V3 transport Mat. bureau et Ví V7 V8V9 inform. mobilier Emballages W5 W6 W X1récup. et divers TOTAL II X^2 Х3 Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III Total général NP NC NR NS NT NU (I + II + III)Total général non ventilé Total général non ventilé Total général non ventil ΝZ (NS+NT+NU)(NW-NY) (NP + NO + NR)**CADRE C** MOUVEMENTS DE L'EXERCICE Montant net au début Dotations de l'exercice Montant net à la Augmentations AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES * de l'exercice aux amortissements fin de l'exercice Frais d'émission d'emprunt à étaler **Z**9 **Z**8 SR Primes de remboursement des obligations SP

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS MAGIC TV Néant 🗌 DIMINUTIONS: Montant au début AUGMENTATIONS: Montant Nature des provisions de l'exercice Dotations de l'exercice Reprises de l'exercice à la fin de l'exercice Provisions pour reconstitution des **3**T TE TC gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissement TE TE ΤF **3**L (art. 237 bis A-II) * Provisions pour hausse des prix (1) * 31 TO ΤI T1Amortissements dérogatoires 3X TMT TC Dont majorations exceptionnelles de 30% D3D6D4D Provisions pour prêts d'installation IJ ΙM ΙK П (art. 39 quinquies H du CGI) Autres provisions réglementées (1) 3Y ΤI T(TR TTΤU **TOTALI** 3ZTS Provisions pour litiges 4A 4B 4C 4D Provisions pour garanties données 4E 4F 40 4F aux clients Provisions pour pertes sur marchés à 4J 4L 4N terme Provisions pour amendes et pénalités 4N 4P 4R 4S 4T Provisions pour pertes de change 41 4VProvisions pour pensions et obligations 4X 4Z 5 A similaires Provisions pour impôts (1) 5B 50 5D 5F Provisions pour renouvellement des 5F 5J immobilisations * Provisions pour gros entretien EC EF EO EF et grandes révisions Provisions pour charges sociales et 5R 5U 5S **5**T fiscales sur congés à payer * Autres provisions pour risques et 5V 5X 53 652 714 652 714 charges (1) TOTAL II T_{λ} 652 714 652 714 5Z 6D 6*A* 6B 60 - incorporelles 6E 6F 6G 6H - corporelles sur - titres mis en Ø2 03 014 015 équivalence immobilisations - titres de participation 9U 91 9W 9X autres immobilisations Ø6 07 Ø8 039 financières (1) * 6N 6P 6R 6S Sur stocks et en cours 6T 6U 6V 6V Sur comptes clients 337 500 92 387 245 113 Autres provisions pour dépréciation (1) * 6X 67 7 A 337 500 245 113 TOTAL III 7B TZ92 387 UA TOTAL GENERAL (I + II + III) 990 214 897 827 UF UC 92 387 UL UF 92 387 - d'exploitation Dont dotations - financières UC UF et reprises exceptionnelles Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. 10

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

⁽¹⁾ à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Ι	Désig	nation	de l'ent	treprise : SAS MAGIO	CTV	7						Néant 🔲
C.	ADRI	EA		ETAT DES CREA	NC F	S		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an
<u>≒</u> ;;	Cré	ances 1	rattach	ées à des participations			UL	1 446 380	UM	1 446 380	UN	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Prê	ts (1) ((2)				UP		UR		US	
ੂ≅	Aut	res im	mobilis	sations financières			UT	26 102	UV		UW	26 102
	Clie	nts do	uteux	ou litigieux			VA	294 136		294 136		
	Aut	res cré	éances	clients			UX	194 252		194 252		
_	Créan	ce représ és ou rem	sentative d	de titres Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée *	UO)	Z1					
DE L'ACTIF CIRCULANT				nptes rattachés	_		UY					
RC	Séc	urité so	ociale e	et autres organismes soc	iaux		UZ					
) ≟				Impôts sur les bénéfic	es		VM	206 859		206 859		
Į,	Eta	at et au	itres	Taxe sur la valeur ajou	tée		VB	12 583		12 583		
핌	co	llectiv	ités	Autres impôts, taxes et	vers	ements assimilés	VN					
	p	ubliqu	es	Divers			VP	3 188		3 188		
	Gro	upe et	associ	iés (2)			VC					
	Déb	oiteurs		(dont créances relatives	s à de	es opérations	VR					
				d'avance			vs	15 975		15 975		
						TOTAUX	VT	2 199 474	VU	2 173 372	VV	26 102
s		Mont	tant	- Prêts accordés en cou	rs d'o	exercice	VD					
RENVOIS	(1)	des		- Remboursements obter			VE -		1			
Æ	(2)	Prêts e	et avance	es consentis aux associés (per	sonne	s physiques)	VF		1			
	ADRE	- R	ET/	AT DES DETTES		Montant bru	ıt	A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au pl	lus	A plus de 5 ans
				es convertibles (1)	7Y	1		2		3		4
				ligataires (1)	7 Z							
\vdash	Emprun	ts et dette		l an maximumà l'origine	VG		139		139			
	etabliss de cré	s des sements dit (1)		plus d' 1 an à l'origine	VH				137			
E	mpriii	nts et d		inancières divers (1) (2)	8A							
\vdash				nptes rattachés	8B		56 682	56	682			
				es rattachés	8C		22 762		762			
-				tres organismes sociaux	8D		63 787		787			
				s sur les bénéfices	8E		03 707	03	767			
ı	Etat (- F	-	sur la valeur ajoutée	VW		63 556	63	556			
	llectiv	ا مندخم		tions cautionnées	VX		03 330	03	330			
p	ubliq	ues		mpôts, taxes et assimilés	VQ		9 384	0	384			
De	ottes su			is et comptes rattachés	8J		9 3 6 4	9	304			
\vdash				*	VI							
A	utres	dettes	ociés (dettes relatives à des	8K							
op De	ération	ons de eprése	pension pension	on de titres) de titres empruntés	\vdash							
	Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie * Z2 Produits constatés d'avance 8L		00.00		000							
Pr				188 800		800		_				
S	_	F		TOTAUX	VY	4	105 110	Montant des dive	110 ers em	orunts et dettes contrac-		
RENVOIS	(1)	-		scrits en cours d'exercice	VJ			(2) tés auprès des as	sociés	personnes physiques VI	_	1
	1	Empru	ınts remb	ooursés en cours d'exercice	VK	1		* Des explications co	ncerna	nt cette rubrique sont donné	es dans	ia notice n°2032.

(9) | DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2024

	1 /											_	
Dési	gnation de l'entreprise :	SAS MAG	IC TV							Né	ant 🔲 *		Exercice N, clos le : 31122023
L	RÉINTEGRATIONS						BÉNÉF	ТСЕ СОМРТ	ABLE	DE L'EXI	ERCICE	WA	
	Rémunération du trav	vail de l'exploit	ant ou	des associés	s (entre	prises à	i l'IR)					WB	
ا ۾ او	Avantages personnels non c amortissements à porter lign	,	WD					art. 39-4 du C.G n déductibles	.I.) W	/E	46 433	XE	51 059
es e t fisc	Autres charges et dépenses s		WE				icules des so		,,,	I.C.		1	31 033
Imis	(art. 39-4 du C.G.I.) Fraction des loyers à reintég	man dana la aadna	WF			orises à l'I	•	le reintégratio		/G	4 626		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	d'un crédit bail immobilier e		RA			239 sexies		ie teintegratio	" RB)		
s no n dt	Provisions et charges à paye (cf. tableau 2058-B, cadre III		$ _{WI} $					tats et territoi: bles (cf. 2067-		\mathbf{x}		XW	645
rrge	Amendes et pénalités	-)	WJ	64.5				1-3° et 212 bi		z		1	
Egg.	Réintégrations prévu	es à l'article 15	5 du C	GI*	1							XY	
	Impôt sur les société	s (cf. page 9 de	la not	ice 2032)								Ι7	(13 323)
Quote	-part Bénéfices réalisés par u de personnes ou un GIE			45 96	53		bénéficiaires v 209 B du CGI					K7	45 963
	Moins-values (-	imposées au ta	ux de						à l'imp	ôt sur le	e revenu)	18	
POSTION IERSET différées	i nettes a 🤾 —	imposées au ta					1	- 1				ZN	
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERSET Impositions différées		sable des plus-			1		- Plus-	-values nettes	à court	terme		WN	
REC PA	_	s d'exercices an					- Plus-	-values soumi:	ses au ré	égime des	fusions	wo	
	Écarts de valeurs liqu	idatives sur Ol	PC *	(entrepri	ises à l'	IS)						XR	
Páint.	égrations diverses à	Intérêts excéder (art. 39-1-3e et 2	ntaires	GI) SU			Zones d'ent (activité ex		SW			WQ	
	er sur feuillet séparé DONT*	(411.35 1 30 01)	212 da e.	G.I.)			Quote-part	de 12 % des	M8			t	
D.C.		CC		(1) - 11-1		4- 44	-	s à taux zéro				Y1	
_	tégration des charges a											ł	
Resu	ltat fiscal afférent à l'ac	tivite relevant	du reg	ime optionn	el de ta	ixation a	u tonnage	·		_		Y3	
	_									TO)TAL I	WR	84 344
	. DÉDUCTIONS							RTE COMPT	ABLE	DE L'EXI	ERCICE	WS	98 420
	te-part dans les pertes s sions et charges à payer non d							4-1-1 111				WT	
	bleau 2058-B, cadre III)						•					WU	
- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu									revenu)	WV			
Plus-values - imposées au taux de 0 %									WH				
mposition iers et s différées	nettes à 🖁 _	- imposées au										WP	
iers diff	long terme _	- imputées sur				à long te	erme antér	rieures				WW	
s d'ii licul ions	\	- imputées sur			eurs							16 XB	
Régimes d'in particuli impositions	Autres plus-values in	*						1:00/ / *				ł	
Rég	Fraction des plus val Régime des sociétés mères			e-part de frais e								WZ	
	Produit net des actions et	parts d'intérêts :	dédu	ire des produit	s nets de	participat	tion	2A				XA	
<u> </u>	Produits de participati								% (art	. 223 B	du CGI)	ZX	
	Déduction autorisée au		tisseme	ents réalisés	dans les	s collecti	ivitės d'Ou	itre-mer * .				ZY	
_ ا	Majoration d'amortis		So	ciété investissem	ent	1		ne de restructur	ation			XD	
Mesures d'incitation	(Reprise d'entreprises er difficultés 44 septies)	1 K9	(aı	mobilier cotées rt. 208C)	K3	3	(44	la défense terdecies)	I	PΑ		XF	
Mesures 'incitatio	Zone franche urbaine-TI	ĕøν	rec	ssin d'emploi à ly namiser rt. 44 duodecies)	1 F	7	d'a	ne franche ctivité NG t. 44 quaterdeci	es)	KC			
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zo	ne de revitalisationale (art. 44 quindec	on PC		Zor	ne de développe oritaire (art.44 sept	ment E	РΒ			
	Entreprises nouvelles	L2	Jei	ines entreprises	L5		pho	omane (an. 44 sep	idecies)				
	44 SCAICS			novantes rt. 44 sexies A)		<u></u>						XS	
	Ecarts de valeurs liqu			Oont déduction ex tionnelle simulate	сер-	,		Créance dégagé	e				
Déduction à détaille feuillet s	ons diverses exceptionnelle (art. 39 decies) Dt déd. exc	X9 Dt déc	d	e conduite	Dt déd.		p	Oréance dégagé par le report en arrière de défici Dt déd. exc.	t ZI	1	3 323)	XG	39 217
Teumers	(art 39 YA decies A)	(art 39 decies	9 s B) \]	/В	(art 39 decies (I YC		(art 39 decies D)	YD				
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI	Dont dé exception	onnelle YL	,								
Dédi	actions des produits aff	fectés aux activ		gibles au rég	gime de	taxation	n au tonna	nge				Y2	
III.	RÉSULTAT FISCAL									TO	TAL II	ХН	137 637
H				-	héné	efice (I +	moins II)	XI				1	137 037
Rés	ultat fiscal avant imput	ation des défici	its repo	ortables : 🕇				—				vī	53.303
Diff	cit de l'exercice reporté	an arriàna (ant-	on rice	- 9 1/16/*	uem	cit (II m	ionis 1)	_,,			52.202	XJ	53 292
	cits antérieurs imputés	,	•		renrise	*(21'l 6 2	k	$$ $ $ ZL $ $			53 292	XL	
	LTAT FISCAL BÉN							XO) XN			0	XO	0

ocusign Envelope ID: 80AAA08F-B1AF-4E2E-AD9B-D7071I	FB2E4A8			
EMARGENCE EXPERTS	SAS M	AGIC TV	Page:	47

2058A - Réintégrations diverses au 31/12/2023

Libellé	Montant
Totalisation	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

$\widehat{10}$

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2024

	Désignation de l'entreprise SAS MAGIC TV				Néant 🔲 *			
I.	SUIVI DES DÉFICITS				•			
D	éficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4				
D	éficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)			K4 bis				
N	ombre d'opérations sur l'exercice			K4 ter				
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A) K5								
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5) K6								
D	eficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)			YJ				
Т	otal des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK				
II.	INDEMNITÉS POUR CONGES À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES C	ORF	RESPONDANTES					
	ontant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées us le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	S		ZT	22 762			
	PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE	DE	L'IMPÔT					
	(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice			
In pc	demnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles ur les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW				
Pr	ovisions pour risques et charges *							
		8X		8Y				
		8Z		9A				
		9B		9C				
Pı	ovisions pour dépréciation *							
		9D		9E				
		9F		9G				
		9Н		9J				
Cl	narges à payer							
		9K		9L				
		9M		9N				
		9P		9R				
		9S		9T				
	$TOTAUX (YN = ZV \grave{a} 9S) et (YO = ZW \grave{a} 9T)$	YN		YO				
à reporter au tableau 2058-A : ligne WI ligne W								
	CONS ÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOS ANT	S (a	rt.237 septies du CGI)					

CONS ÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)								
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice					
iviolitant de la reintegration ou de la deduction	L1							

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(11)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RENS EIGNEMENTS DIVERS

													-	
Dés	sign	ation de l'entreprise : SAS MAGIC TV					_						Néa	nt 🔲 *
		eport à nouveau figurant au bilan de l'exercice ntérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØС		1 176 987			Affectatio ux réserv	,	- Réserve légale	ZB			
		ésultat de l'exercice précédant celui pour lequel déclaration est établie	ØD		695 294	AFFECTATIONS (1)		Dividende	s	- Autres réserves	ZD ZE			130 000
VES (1	la	declaration est établie				TATIC		Autres rép		ions	ZF			50 000
ORIGINES (1)	P	rélèvements sur les réserves	ØE			FFEC		leport à r			ZG		1 4	142 281
		TOTAL I	ØF		1 872 281	4	(N	B: le total I do	sairement être égal au total II) TOTAL II	ZH		18	372 281	
R	EN	SEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N:		Exe	cice N	-1:
SLN		- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient de en crédit-bail	es bier	is pris	J7)	YQ					
ENGAGEMENTS		- Engagements de crédit-bail immobilier			<u>'</u>			•	YR					
ENGA		- Effets portés à l'escompte et non échus							YS					
		- Sous-traitance							ΥT	62 7	66		2	8 777
GES	3	- Locations, charges locatives (dont montant des los et de copropriété	yers de durée	es biens pr >6 mois	ris J8		23	4 622	XQ	362 8	59		35	7 442
CHAR		- Personnel extérieur à l'entreprise						•	YU					
STES TS ET	RNES	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors	rétroces	ssions)				ss	224 1	11		82	5 894
ES POS	EXT	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages												
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS E	EXTERNES	- Autres comptes (dont cotisations versées syndicales et professionn		ganisatior	is ES)	ST	308 2	11		21	8 656
DET	\$	Total du poste corresp	onda	nt à la li	igne FW dı	ı tabl	eau	n° 2052	ZJ	957 9	48		1 43	0 769
		- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	2 3	66			8 702
IMPOTSET	TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS) 9Z 18 819											6	5 583
IMPC	TA	Total du compte corresp	onda	ınt à la l	ligne FX dı	ı tabl	eau	n° 2052	YX	21 1	85		7	4 285
Α.		- Montant de la T.V.A. collectée							YY	123 5	54		33	4 580
T.V.A.		 Montant de la T.V.A. déductible comptabilisé biens et services ne constituant pas des immob 	ilisat	ions					YZ	157 5	92		25	4 622
		- Montant brut des salaires (cf. dernière déclarat salaires de 2023) *							ØВ	529 0	04			
s		- Montant de la plus value constatée en franchis pour le régime simplifié d'imposition *	e d'in	npôt loi	rs de la pre	mière	op	tion	øs					
DIVERS		- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à ra à la disposition de la société *	aison	des som	mes mises				ZK		%			%
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP								G Si c Sin	oui coch on 0	er 1	ZR 1		
										rice	RG			
		 Montant de l'investissement reçu qui a donné lie dans le cadre de l'article 217 octies du CGI 	u à an	nortisse	ment excep	tionn	iel c	chez l'enti	repris	se investisseur		RH		
		Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA			Plus-values à	15%	JK			Plus-values à 0	%	ЛL		
DE 3.*					Plus-values à	19%	JM			Imputation	s	JC		
REGIME DE GROUPE *		Groupe : résultat d'ensemble. JD			Plus-values à	15%	JN			Plus-values à 0	%	ЈО		
REG					Plus-values à	19%	JР			Imputation	s	JF		
		Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société n 2 si société filiale ses soumises à l'impôt sur les sociétés.	nère, J	Н 1	N° SIF	ET de	la s	ociété mère	du gro	oupe JJ 3 9 0 5	$6 \boxed{7}$	7 0 3	0 0 0	0 4 9

⁽¹⁾ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

⁽f) Enterprises sommises a l'impostant ce socres.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

ı	DETERMINATION DEC	DITICI	et Mo	INIC V	AT THE
ı	DETERMINATION DES	PLUS I	LI MO	1112-A	ALUE

Désignation de l'entreprise : SAS MAGIC TV Néant *											
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE Nature et date d'acquisition des éléments cédés * Valeur d'origine * Valeur nette réévaluée * Amortissements pratiqués Autres Valeur résiduelle											
Natur	e et	date d'acquisition des éléments cé ①	dés *	Valeur d'origine * V	aleur nette réévaluée * 3	Amortissements pra en franchise d'im	tiques pôt	am ortiss	res ements * 3	Val	eur résiduelle
	1	logiciels 1202	2009	2 195		2	2 195				
	2	Matériel industriel 1208	2013	27 046		27	7 046				
	3	Agencements 0212	2011	59 282		59	9 282				
*	4	Matériel informatique 3004	2014	5 165		4	4 492				673
ions	5	Matériel audio hifi 2805	2010	58 886		58	8 886				
lisat	6	Maériel vidéo 0609	2021	666			666				
nobi	7	Mobilier de bureau 2610	2010	710			710				
- Immobilisations	8										
_	9										
	10										
	11										
	12										
		B - PLUS-VALUES, N			1	fication fiscale			oins-value	s réa	
		Prix de vente	Mon	tant global de la plus-valu ou de la moins-value				g terme			Plus-value taxables à 19% (1)
		<u> </u>		<u> </u>	9	19%	15% o	u 12,80%	0%	-	0
	1										
	2				1					_	
	3									_	
* 5	4	705		32	2 32					_	
ıtion	5									\dashv	
oilis	6									\dashv	
mmobilisations	7									\dashv	
ı-Im	8									\dashv	
	10									_	
	11									_	
	12									\dashv	
	13	Fraction résiduelle de la pro	ovisio	n spéciale de réévaluation	1 +						
	1.4	afférente aux éléments céd Amortissements irrégulière	és								
ints	15	aux éléments cédés Amortissements afférents		**	+					-	
léme	15	des charges déductibles par Amortissements non pratiqués e	une o	lisposition légale	T					-	
II - Autres éléments	16	déduction fiscale pour investis 1968 et 1975, effectivement util	sement isée	, définie par les lois de 1966,	+						
Aut	17	Provisions pour dépréciation d moins-values à long terme deven	iues sa	ins objet au cours de l'exercice							
=	18	Dotations de l'exercice aux com des titres relevant du régime des	ptes de plus o	provisions pour dépréciation ou moins-values à long terme							
	19	Divers (détail à donner su		,							
	CA	ADRE A : plus ou moins value net des lignes 1 à 20 de la co			32						
	CA	ADRE B: plus ou moins value net des lignes 1 à 20 de la co	te à lor	ig terme (total algébrique	(A)			(B)			(-C-)
	CA	ADRE C: autres plus-values taxab			(A)		(Ventil	ation par taux)			(C)

DGFiP N° 2059-B 2024



Œ

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

AF.	FECTA	TION D	ES PL	US-VAI	LUES A	COUR	T TERM
F	T DES	PLUS-V	ALUES	S DE FI	ISION	OUD'	APPORT

Désignation de l'enti	reprise: SAS MAGIC TV				Néant [*
	A ELEMENTS AS	SUJETTIS AU REGIME I			
Or	igine	Montant net des plus-values	M ontant antérieurement	Montant compris dans le résultat	Montant restant à
Plus-values réalisées	Imposition répartie	réalisées *	réintégré	de l'exercice	réintégrer
rius-vaiues reansees	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
au cours de	sur 10 ans sur une durée différente (art. 39	_			
l'exercice	quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)	1			
	TOTAL	Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant anté-	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant
	Imposition répartie		rieurement réintégré	resultat de l'exercice	à réintégrer
	sur 3 ans au titre de				
	N -	- 1			
	N -	- 2			
Dlan andra a vásliná a	N -	- 3			
Plus-values réalisées	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39	- 4			
au cours des	quaterdecies 1 ter et 1 N. quater du CGI)	- 5			
exercices antérieurs	(à préciser) au titre de : N	- 6			
	N ·	- 7			
	N -	- 8			
	N -	- 9			
	TOTAL	2 TEGREES DANS LES RES	III TATE DES SOCIETI	ES DENIERICIA IDES DES	ADDODTS
Plus values de	Cette rubrique ne comprend pas fusion,d'apport partiel ou de scission	s les plus-values afférentes aux bi	ens non amortissables ou taxé	es lors des opérations de fusic s-values d'apport à une sociét	n ou d'apport.
	rales soumises à l'impôt sur les sociétés			es-varues d'apport à une societ fessionnelle exercée à titre ind	
Origine de des fusio	s plus-values et date ons ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	TOTAL				

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)		-
Désignation de l'entreprise :	SAS MAGIC TV	Néant 🗌

1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % \P ou 12,80 % Q .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) • *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est suprérieur à 22,8 M \in (art. 219 I a sexies-0 du CGI) \P *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,80 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 %	Solde des moins-values à 12,80 %
Ф		Ø	G	Ф
Moins-values nette	es N			
	N - 1			
	N - 2			
Moins-values nette	sà _{N-3}			
subies au cours des	N - 4			
dix exercices antérieurs	N - 5			
(montants restant à	N - 6			
déduire à la clôture du	N - 7			
dernier exercice)	N - 8			
exercise)	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

			s-values	Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations	Solde des	
Origine		A 19 %, ou à 15 %	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	A 15 % ou à 19 %	sur le résultat de l'exercice	moins-values à reporter col.⊕ = Ø+③ -⑤ -⑥	
Ф		Ø	©	Φ	Œ	©	
Moins-values nettes	N						
	N - 1						
	N - 2						
Moins-values nettes à long terme	N - 3						
subies au cours des	N - 4						
dix exercices antérieurs	N - 5						
(montants restant à	N - 6						
déduire à la clôture du	N - 7						
dernier exercice)	N - 8						
exercice)	N - 9						
	N - 10						

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

15)

RES ERVE S PECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME RES ERVE S PECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2024

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS MAGIC TV							Néant □*		
I SITUATION D	U COMPTE AFFECTE A L'E	NRE	GISTREMENT D	E LA R	ESERVI	SPECIALE PC	URI	L'EXERCICE	N
				Sous-com	otes de la r	éserve spéciale des pl	us-val	ues à long terme	
			taxées à 10 %	taxées	à 15 %	taxées à 18 %	ta	xées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précé	e edent (N-1)	1							
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2							
	TO TAL (ligne 1 et 2)	3							
- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés		4							
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés		5							
	TO TAL (ligne 4 et 5)	6							
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice	(ligne 3 - ligne 6)	7							
II RESERVE SPECIA	LE DES PROVISIONS POU	R FL	LUCTUATION DE	s cou	IRS* (5°	, 6°, 7° alinéas	de I	'art. 39.1-5°	du CGI)
montant de la réserve réserve figurant au bilan des			montar	ts préle	vés sur l	a réserve		montant d	e la réserve
à l'ouverture de l'exercice sociétés absorbées au cours de l'année		donnant lieu à complément d'impôt 3		ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4		4	à la clôture de l'exercice		

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DGFiP N° 2059-E 2024

(16)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description Description	Désignation de l'entreprise : SAS MAGIC TV		Néant □ *
Effectifs may eas du personnel Out apprentis YP Out of apprentis YC IC IC Chiffre d'affaire de référence CVAE Ventes de produits fabriqués, prestations de services et murchandises Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés OK 135722 Plas-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles, si natachées à une situit in formalie et courante Refecturations de finis inscrits au compte de transfert de charges OT TOTAL 1 (XX) 1 499 73 II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faires en commun OE Subventions d'exploitation reques OF Variation positive des stocits OD Total 2 (OK) III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée OF Variation positive des stocits OD OF Variation positive des stocits OD III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée Renirées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ON Variation négative des stocits ON III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée Achats ON III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée Variation n'égative des stocits ON III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ON Variation n'égative des stocits ON III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ON Variation n'égative des stocits ON III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ON Variation n'égative des stocits ON III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ON Variation n'égative des stocits ON III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ON Variation n'égative des stocits ON III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ON Variation n'égative des stocits ON III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée des valeur que des afferents à la production monore d'une ON III - Charges d'éduc	-	e en nombre de mois	12
dont handicapès Flectifs affactes à Pacivide arisanale R. L. Chiffre d'affaire de référence CVAE Wentes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises Note a cassinal de l'activité arisanale Nentes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises OA. 1355 U.I. Redevances pour concessions, brevets, licences et assimales OK. 135 722 Blus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activate normale et contraité Refacturations de finis inscrib au compte de transfert de charges TOTAL 1 (XX. 1499 78 II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée Autres produits à patient son quart-parts de résultat sur opérations faites en commun OB 1419 Production immobilisée à hauteur des scules charges déductibles ayant concouru à sa formation OB 2019 Mariation positive des stocks OD 0 Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se napportent au résultat d'exploitation TOTAL 2 (XX. 1490 78) III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée Achatis ON 113 00 Variation n'égative des stocks OQ 2 266 Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances OR 483 74 Layers et redevances, à l'exception des loyers et redevances OR 483 74 Layers et redevances, à l'exception des loyers et redevances on commun of the convention de location génance ou de crédit-hal ou encore d'une convention de location génance ou de crédit-hal ou encore d'une convention de location de la valeur ajoutée d'encore de la valeur ajoutée d'encore de la valeur ajoutée d'encore de la valeur ajoutée d'encore de l'encore d'en	DECLARATION DES EFFECTIFS		
dont hundicapés	Effectifs moyens du personnel	YP	5
Perfectifs affactés à l'activité artisanale R. - Chiffre d'affaire de référence CVAE - Ventes de produits fabriqués, prestations de services et murchandises OA 1355 01 - Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés OK 135 72 - Pina-values de cession d'élèments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si mitachées à une activité normale et courante OL - Reficeturations de finis inscrits au compte de transfert de charges OT - TOTAL 1 OX 1490 78 - TOTAL 1 OX 1490 78 - TOTAL 2 OX 1490 78 - TOTAL 3 OX 1490 78 - TOTAL 4 OX 1490 78 - TOTAL 5 OX 1490 78 - TOTAL 5 OX 1490 78 - TOTAL 6 OX 1490 78 - TOTAL 7 OX 1490 78 - TOTAL 7 OX 1490 78 - TOTAL 7 OX 1490 78 - TOTAL 8 OX 1490 78 - TOTAL 9 OX 1490 78	dont apprentis	YF	
Perfectifs affectés à l'activité artisanale Perférence CVAE		YG	
Periodicition ingative des stocks OR 1355 012	*	RL	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés OK 135.722 Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et ocurante et ocurante et ocurante Réficturations de finis inscrits au compte de transfert de charges OT TOTAL 1 OX 1490.73 II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun OH 1.415 Production immobilisée à hauteur des cause charges déductibles ayant concouru à sa formation OE Subventions d'exploitation reques OF Variation positive des stocks OD Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation NT TOTAL 2 OM 111-Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée Achats ON 113.09 Ariation négative des stocks OO 2 2866 Services enférieurs, à l'exception des loyers et redevances OR 483.745 Loyers et redevances, à l'exception des loyers et redevances OR 483.745 Loyers et redevances, à l'exception de ceuxafférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-hall ou encore d'une convention de location de plus de finois Taxes déductibles de la valeur ajoutée OC Charges deductibles de la valeur ajoutée afferente à la production immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-hall ou encore d'une convention de location de plus de finois Taxes déductibles de la valeur ajoutée des Solutions aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location de plus de finois IV-Auleur ajoutée de solutions aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location de plus de finois Valeur ajoutée de cession d'éléments d'immobilisations corporelles, si attachées à une a		1	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés OK 135.722 Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et ocurante et ocurante et ocurante Réficturations de finis inscrits au compte de transfert de charges OT TOTAL 1 OX 1490.73 II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun OH 1.415 Production immobilisée à hauteur des cause charges déductibles ayant concouru à sa formation OE Subventions d'exploitation reques OF Variation positive des stocks OD Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation NT TOTAL 2 OM 111-Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée Achats ON 113.09 Ariation négative des stocks OO 2 2866 Services enférieurs, à l'exception des loyers et redevances OR 483.745 Loyers et redevances, à l'exception des loyers et redevances OR 483.745 Loyers et redevances, à l'exception de ceuxafférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-hall ou encore d'une convention de location de plus de finois Taxes déductibles de la valeur ajoutée OC Charges deductibles de la valeur ajoutée afferente à la production immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-hall ou encore d'une convention de location de plus de finois Taxes déductibles de la valeur ajoutée des Solutions aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location de plus de finois IV-Auleur ajoutée de solutions aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location de plus de finois Valeur ajoutée de cession d'éléments d'immobilisations corporelles, si attachées à une a	Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	Toal	1 355 012
Phis-volues de cession d'étéments d'immobilisations corporelles et aucorporelles, si rattachées à une activité normule et curuntie. Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges TOTAL 1 (OX 1490.73) II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun OH 1.415 Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation OE Subventions d'exploitation reques OD 1.415 Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation OE Subventions d'exploitation reques OD 2.417 Aviation possitive des stocks OD D 1.415 TOTAL 2 (ON 1445) III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée Achats ON 113.09 Variation négative des stocks ON 113.09 Variation négative des stocks ON 113.09 Variation négative des stocks ON 113.09 Variation négative des stocks OR 113.09 Variation négative des stocks OR 113.09 Variation négative des stocks OR 113.09 Variation négative des stocks OR 113.09 Variation négative des stocks OR 113.09 Variation négative des stocks OR 113.09 Variation négative des stocks OR 113.09 Variation négative des stocks OR 113.09 Variation négative des stocks OR 113.09 Variation négative des stocks OR 113.09 Variation négative des stocks OR 113.09 Variation négative des stocks OR 113.09 Variation négative des stocks OR 113.09 Variation négative des stocks OR 113.09 Variation négative des stocks OR 113.09 Variation négative des stocks OR 113.09 Variation négative des stocks OR 113.09 Variation négative des stocks OR 113.09 Variation négative des stocks OR 113.09 Variation négative des stocks OR 113.09 Variation négative des stocks OR 113.09 Variation négative des Calcul de la valeur ajoutée des destine négative négative négative négative négative négative négative négative négative négative négative négative négative négative négative négative négative négative négative négati	1 1	+ +	135 724
III - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun OF 1415	Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une	† †	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée	Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	ОТ	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun OH 1415 Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation OE Subventions d'exploitation reques OF OF Variation positive des stocks OD D	TOTAL 1	OX	1 490 736
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation OE Subventions d'exploitation reques OF Variation positive des stocks OD Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée OI Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation XT III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée Achats ON 113 09 Avariation négative des stocks OQ 2 2866 Services exérieurs, à l'exception des loyens et redevances OR Adriation négative des stocks OR Services exérieurs, à l'exception des loyens et redevances OR Adriation négative des des des des des des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une OS Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun OV 14 71: Charges déductibles de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location de plus de 6 mois Taxes déductibles de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location de plus de 6 mois OLArges déductibles de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location de plus de 10 mois OV Charges déductibles de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location de plus de 6 mois Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante OY Cotos de la cadre d'une convention de location de plus de 6 mois ON ON ETABLES d'Exponer sur les 1370-CVAE pour les multi-dublissements et sur les 1379-AC et 1329-DEF Si la VAE SA 772 000 Cotos de la seguire à la CVAE (exponer sur le	II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Subventions d'exploitation reçues Variation positive des stocks Condition de la valeur ajoutée Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation XT TOTAL 2 OM 14415 III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée Achats ON 113 099 Variation négative des stocks Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances OR 483 749 Loyers et redevances, à l'exception de ceux affèrents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une OS 105 736 Convention de location de plus de 6 mois Taxes déductibles de la valeur ajoutée Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun OW 14 717 Charges déductibles de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements affèrentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location de plus de 6 mois Taxes déductibles de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements affèrentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location de plus de 6 mois Taxes déductibles de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements affèrentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location de plus des fonsis Moins-values de cession d'élèments d'immobilisations corporelles, si attachées à une activité normale et courante TOTAL 3 00 720 155 IV - Valeur ajoutée produite Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 OG 772 000 V - Colisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises (Cadre reference aux ens de la CVAE) Say Total de la valeur ajoutée des Entreprises con des des des des des des des des des des	Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	ОН	1 419
Variation positive des stocks Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation TOTAL 2 OM 1445 III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée Achats ON 113 09- Variation négative des stocks OQ 2866 Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances OR 483 745 Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une OS 105 736 Charges déductibles de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises a disposition dans le cadre d'une convention de location de plus de 6 mois Taxes déductibles de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises a disposition dans le cadre d'une convention de location de plus de 6 mois Charges déductibles de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une opticité de la valeur ajoutée des Entreprises V- Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises Valeur ajoutée produite TOTAL 3 OG 772 000 V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises Valeur ajoutée assignité à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-élablissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Sila VA SA 772 000 Cadre réservé au monor établissement se sur les 1329-AC et 1329-DEF. Sila VA SA 772 000 Cadre réservée au monor établissement se sur les 1329-AC et 1329-DEF. Sila VA SA 772 000 Cadre réservée au monor établissement se sur les 1329-AC et 1329-DEF. Sila VA SA 772 000 Cadre réservée au monor établissement se sur les 1329-AC et 1329-DEF. Sila VA	Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation XT TOTAL 2 0M 1.415 III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée Achats 0N 113 094 Achats 0N 113 094 Avariation négative des stocks 0Q 2.866 Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances 0R 483 745 Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois 105 730 Charges déductibles de la valeur ajoutée Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun 0W 14 717 Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée 0U Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois 099 Moins-values de cession déféments d'immobilisations corporelles, si attachées à une activité normale et courante 000 IV - Valeur ajoutée produite Calcul de la Valeur Ajoutée 000 V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises Valeur ajoutée produite Calcul de la Valeur Ajoutée 000 Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE 000 Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE 000 Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE 000 Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE 000 Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE 000 Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE 000 Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE 000 Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE 000 Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE 000 Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE 000 Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE 000 Cadre réservé au mon	Subventions d'exploitation reçues	OF	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation TOTAL 2 0M 1449 ### TOTAL 2 0M 1449 ### TOTAL 2 0M 1449 ### TOTAL 2 0M 1449 ### TOTAL 2 0M 1449 ### TOTAL 3 0N 113 09 ### Variation négative des stocks		† †	
TOTAL 2 OM 1419	Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée Achats ON 113 09- Variation négative des stocks OQ 2866 Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une OS 105 736 Taxes déductibles de la valeur ajoutée Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun OW 14 717 Charges déductibles de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une OF Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles, si attachées à une activité normale et courante TOTAL 3 OJ 720 155 IV - Valeur ajoutée produite Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 OG 772 000 V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises Valeur ajoutée assignité à la CVAE (reportes aru les 1339-CVAE pour les multi-d'abilissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculed est négative; di convient de reporter un mentar et al 5 au man de la CVAE. Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractieres agricoles in firatura pas dates et hamp de la CVAE. Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractieres agricoles in firatura pas dates et hamp de la CVAE. Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractieres agricoles in firatura pas dates et hamp de la CVAE. Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractieres agricoles in firatura pas dates le champ de la CVAE. Carder réservé au mono établissement	Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ON 113 092	<u> </u>	OM	1 419
Variation négative des stocks OQ 2866 Services exérieurs, à l'exception des loyers et redevances Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois Taxes déductibles de la valeur ajoutée Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun OW 14717 Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée OU Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortiss ements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois Moins-values de cession déléments d'immobilisations corporelles, si attachées à une activité normale et courante TOTAL 3 OJ 72015 IV - Valeur ajoutée produite Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 OG 772 000 V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises Valeur ajoutée assujetite à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-dablissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA SA 772 000 Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE. Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas complèter ce cadre. Si vous êtres assujetis à la CVAE effet et et su monochablissement au sens de la CVAE. Chiffre d'affaires de référence CVAE EV X Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI) Période de référence GY BA 1490 730			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances OR 483 745 Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location de plus de 6 mois Taxes déductibles de la valeur ajoutée Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun OW 14 717 Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortiss ements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante TOTAL 3 OJ 720 155 IV - Valeur ajoutée produite Calcul de la Valeur Ajoutée Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 OG 772 000 V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF, Si la VA calcules ets négative, il convient de reporter un montant égal à ou cadre C des formalaires n° 1329-AC et 1329-DEF, Si la VA SA 772 000 Este entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n° entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtres assujettis à la CVAE ef ête su monofeablissement au sens de la CVAE. Chiffre d'affaires de référence CVAE EV X Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI) Période de référence GY HX	Achats	ON	113 094
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances OR 483 745 Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location de plus de 6 mois Taxes déductibles de la valeur ajoutée Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun OW 14 717 Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortiss ements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante TOTAL 3 OJ 720 155 IV - Valeur ajoutée produite Calcul de la Valeur Ajoutée Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 OG 772 000 V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF, Si la VA calcules ets négative, il convient de reporter un montant égal à ou cadre C des formalaires n° 1329-AC et 1329-DEF, Si la VA SA 772 000 Este entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n° entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtres assujettis à la CVAE ef ête su monofeablissement au sens de la CVAE. Chiffre d'affaires de référence CVAE EV X Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI) Période de référence GY HX	Variation négative des stocks	00	2 866
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de plus de 6 mois Taxes déductibles de la valeur ajoutée Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun OW 14.717 Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée OU Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de plus de 6 mois Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante TOTAL 3 OJ 720 155 IV - Valeur ajoutée produite Calcul de la Valeur Ajoutée Calcul de la Valeur ajoutée des Entreprises Valeur ajoutée assujetit à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les malti-dablissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF, Si la VA calcules est négative, il convient de reporter un monait egal à lo au carder c des femiliares n° 1329-AC et 1329-DEF, Si la VA calcules et négative, il convient de reporter un monait egal à lo acadre c des femiliares n° 1329-AC et 1329-DEF, Si la VA calcules et négative, il convient de reporter un monait egal à lo acadre c des femiliares n° 1329-AC et 1329-DEF, Si la VA calcules et négative, il convient de reporter un monait egal à lo acadre c des femiliares n° 1329-AC et 1329-DEF, Si la VA calcules et négative, il convient de reporter un monait egal à lo acadre c des femiliares n° 1329-AC et 1329-DEF, Si la VA calcules et négative, il convient de reporter un monait egal à la caractre des gricoles n° entrant pas dans le change de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtres assujett is à la CVAE et es un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vo	-	 ` 	483 749
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun OW 14.717 Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée OU Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante TOTAL 3 OJ 720 155 IV - Valeur ajoutée produite Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 OG 772 000 V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF, Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF, Si la VA Calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF, Si la VA Calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF, Si la VA SA 772 000 Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE. Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n° entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensée du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE. MONO ET ABLISSEMENT au sens de la CVAE Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI) Période de référence GY L490 736 Effectifs au sens de la CVAE Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une		105 730
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante TOTAL 3 OJ 720 155 IV - Valeur ajoutée produite Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 OG 772 000 V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises Valeur ajoutée assujetite à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF, Si la VA (acultive, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF) SA 772 000 Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n° entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujetits à la CVAE et êtes un monôtatiblissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE. MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE Chiffre d'affaires de référence CVAE Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI) Période de référence GY GZ	Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante TOTAL 3 OJ 720 155 IV - Valeur ajoutée produite Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 OG 772 000 V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF, Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF) Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE. MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE Chiffre d'affaires de référence CVAE Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI) Période de référence GY GZ A 1 490 730 GZ	Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	14 717
immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante TOTAL 3 OJ 720 155 IV - Valeur ajoutée produite Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 OG 772 000 V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF, Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF) Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractéres agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE. MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE EV X Chiffre d'affaires de référence CVAE Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI) Période de référence GY GZ	Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
TOTAL 3 OJ 720 155 IV - Valeur ajoutée produite Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 OG 772 000 V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF, Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF) Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtres assujettis à la CVAE et êtres un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE. MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE Chiffre d'affaires de référence CVAE Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI) Période de référence GY GZ OGZ	immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de	O9	
IV - Valeur ajoutée produite Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 OG 772 000 V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entre prises Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF. Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE. Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE. MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE Chiffre d'affaires de référence CVAE Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI) Période de référence GY GZ OG 772 000 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772		OY	
IV - Valeur ajoutée produite Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 OG 772 000 V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entre prises Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF, Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF) SA 772 000 Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrait pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE. MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE Chiffre d'affaires de référence CVAE EV X Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI) Période de référence GY GZ Fériode de référence		Ol	720 155
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 OG 772 000 V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF. Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE. MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE EV X Chiffre d'affaires de référence CVAE Effectifs au sens de la CVAE Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI) Période de référence GY GZ GZ TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 OG 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 S		10,1	720 133
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE. MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE Chiffre d'affaires de référence CVAE Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI) Période de référence GY GZ GZ FY GZ GZ		loc	772 000
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF) Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE. MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE Chiffre d'affaires de référence CVAE EY Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI) Période de référence GY GZ Tago A T72 000 SA T		1001	772 000
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE. MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE Chiffre d'affaires de référence CVAE Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI) Période de référence GY GZ SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 SA 772 000 Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE CVAE. GYAE GYAE GYAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Su champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Su champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Su champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Su champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Su champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Su champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Su champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Su champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Su champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Su champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Su champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Su champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Su champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Su champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Su champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Su champ de la CVAE ne doivent pas compléter de cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous champ de la CVAE ne doivent pas compléter de cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous champ de la CVAE ne doivent pas compléter de cadre ci-dessous et la donnée de la CVAE ne doivent	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE. MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE EV X Chiffre d'affaires de référence CVAE Effectifs au sens de la CVAE Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI) Période de référence GY GZ	calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA	772 000
Chiffre d'affaires de référence CVAE Effectifs au sens de la CVAE Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI) Période de référence GY GZ GX 1 490 736 EY 63 HX 1 610 253	Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVA Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous «		
Effectifs au sens de la CVAE Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI) Période de référence GY GZ EY 1 610 253	MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE EV X		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI) Période de référence GY GZ HX 1 610 253	Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	1 490 736
Période de référence GY GZ	Effectifs au sens de la CVAE	EY	5
Période de référence GY GZ	Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	1 610 253
		1 1	

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1 (1)	Néant 🔲 *
-------	-----------

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3 N° SIRET 3 9 0 5 6 7 0 3 0 0 0 0 4 9
DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS MAGIC TV
ADRESSE (voie) 49 rue Galilée
CODE POST AL 75116 VILLE PARIS
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 500
I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)
Adresse: N° Voie
Code postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie Voie
Code postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code postal Commune Pays
II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :
Titre (2) M Nom patronymique BOUTOT (SEBASTIEN) Prénom(s) Patrick
Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 500
Naissance : Date 14111953 N° département 19 Commune BRIVE Pays FRANCE
Adresse: N° 64 Voie Rue Escudier
Code postal 92100 Commune Boulogne Pays
Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date No département Commune Pays
Adresse: N° Voie
Code postal Commune Pays

⁽¹⁾ Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)	FILIALES ET PA	RTICIPATION	$i\mathbf{S}$	DGFiP N° 2059-G 2024
N° de dénôt (liste	des personnes ou groupements ont la société détient directeme	ts de personnes de droit ou	ı de fait	1 (1) Néant \square^*
EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3		N° SIRE		5 6 7 0 3 0 0 0 0 4 9
	S MAGIC TV			
ADRESSE (voie) 49 rue Galilée	J 1121 200 -			
CODE POSTAL 75116	VILLE	PARIS		
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES F		P5		1
Forme juridique SCI Dénomination	VAHINEE GALILEE			
N° SIREN (si société établie en France) 8192792				% de détention 97,00
Adresse: N° 49 Voie	RUE GALILEE		<u> </u>	
Code postal 75016	Commune PARIS		Pays	
Forme juridique Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention
Adresse: N° Voie				
Code postal	Commune		Pays	
Forme juridique Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention
Adresse: N° Voie				
Code postal	Commune		Pays	
Forme juridique Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention
Adresse: N° Voie				
Code postal	Commune		Pays	
Forme juridique Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention
Adresse: N° Voie				
Code postal	Commune		Pays	
Forme juridique Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention
Adresse: N° Voie				
Code postal	Commune		Pays	
Forme juridique Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention
Adresse: N° Voie				
Code postal	Commune		Pays	
Forme juridique Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention
Adresse: N° Voie				
Code postal	Commune		Pays	

DGFiP N° 2059-G 2024

⁽¹⁾ Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effèt et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette mêmecase.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Articles 1586 ter à 1586 nonies du CGI



COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES

DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALARIES

Au titre de

Dénomination de l'entreprise : SAS MAGIC TV Adresse : 49 rue Galilée

75116 PARIS

N° Siret de l'établissement principal : 39056703000049

Activité: Production de films et de programm Code activité: 5911A

Déclarant Nom du signataire M. BOUTOT Qualité du signataire Dirigeant

A Paris Le 24042024

I - GENERALITES

Période de référence Exercice du 01012023 au 31122023

Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)

- MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE						
Valeur Ajoutée	A2	772 000				
Chiffre d'affaires de référence	A3	1 490 736				
Chiffre d'affaires de référence du groupe *	B6	1 610 253				

^{*} CA de référence du groupe : uniquement pour les exercices clos à compter du 1er janvier 2011

III - REPARTITIONS DES SALARIES

A - LISTE DES ETABLIS SEMENTS DE L'ENTREPRIS E

Code NIC	Numéro du département	Commune de localisation (En toutes lettres)	Code INSEE commune	Nombre de salariés
A4	A5	A6	A 7	A8
00031	75	PARIS	056	

B - LISTE DES LIEUX D'EXERCICE DES SALARIES EMPLOYES PLUS DE TROIS MOIS HORS DE L'ENTREPRISE¹

Numéro du département	Commune de localisation (En toutes lettres)	Code INSEE commune	Nombre d salariés
B1	B2	B3	B4

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Exprimé en euros

o aux I	_		_			Fournisseur Dot. fiscale			VNC
е	207	0010	Fonds	s de commerce lr	n tv				
	0000 / 0000		Lm tv		1,00		30/06/2002		
00	01 - 00	30/06/2002	100 000,00						0,0
al			100 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,0
е	208	0000	Logic	iels					
	0000 / 0000				0,00		12/02/2009	Except. (Sortie to	ot.)
00,00	01 - 00	12/02/2009	838,00	838,00	838,00			838,00	0,0
	0000 / 0000		Final cut stu	dio av2p	0,00		14/09/2009	Except. (Sortie to	ot.)
00,00	01 - 00	14/09/2009	1 357,28	1 357,28	1 357,28			1 357,28	0,0
	0000 / 0000		Major specta	icle mono	1,00 Adp Mid	cromégas	14/01/2011		
00,00	01 - 00	14/01/2011	1 755,00	1 755,00	1 755,00			1 755,00	0,0
	0000 / 0000		sage aptetud	de	1,00 Aptetud	de	15/06/2017		
00,00	01 - 00	15/06/2017	1 009,00	1 009,00	1 009,00			1 009,00	0,0
al			4 959,28	4 959,28	4 959,28	0,00		4 959,28	0,0
al Sor	ties		2 195,28	2 195,28	2 195,28			2 195,28	0,0
al Hor	s Sorties		2 764,00	2 764,00	2 764,00			2 764,00	0,0
ρ.	211	1000	Terra	in parking rue ga	lilée				
	0000 / 0000			, , ,		ELOIS - SLOVE	11/07/2022		
00	00 - 00	11/07/2022	15 000,00		15 000,00				15 000,0
al			15 000,00	0,00	15 000,00	0,00		0,00	15 000,0
e	213	1201	Parkir	ng rue galilée					
	0000 / 0000				1,00 ROCHE	ELOIS - SLOVE	11/07/2022		
00	50 - 00	11/07/2022	35 000,00	330,56	35 000,00	700,00		1 030,56	33 969,4
al			35 000,00	330,56	35 000,00	FL 700,00		1 030,56	33 969,4
е	215	4000	Matér	iel industriel					
	0000 / 0000		Rideaux ciel	étoilé en velours	0,00 Blacko	ut	12/08/2013	Except. (Sortie to	ot.)
0,00	02 - 00	12/08/2013	27 046,00	27 046,00	27 046,00			27 046,00	0,0
	0000 / 0000		flight case p	our piano	1,00 Conex		27/09/2017		
0,00	05 - 00	27/09/2017	1 255,00	1 255,00	1 255,00			1 255,00	0,0
al			28 301,00	28 301,00	28 301,00	0,00		28 301,00	0,0
al Sor	ties		27 046,00	27 046,00	27 046,00			27 046,00	0,0
				1 255 00					0,0
		1000			1 200,00			1 200,00	0,0
е		1000			1 00		07/09/2005		
2 00		07/09/2005					01703/2003	852 84	0,0
5,00		0110912003					02/12/2011	·	
2.50		02/12/2011					02/12/2011		0,0
-,	0000 / 0000	02/12/2011	· ·	.	·	efond	29/04/2015	511,61	-,,
0,00		29/04/2015			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		20/0 1/2010	14 742,78	2 257,2
	0000 / 0000						31/08/2016	,. •	,-
1,11	09 - 00	31/08/2016	2 180,00	1 534,73	2 180,00	242,22		1 776,95	403,0
	0000 / 0000	3	Parquet	,	1,00 Fmp	,	19/12/2016	, • •	,-
1,11	09 - 00	19/12/2016	2 820,00	1 890,43	2 820,00	313,33		2 203,76	616,2
		1		,		,		,	, =
	0000 / 0000		Moquette		0,00 FMP		19/12/2016	Except. (Sortie to	ot.)
	aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux [] aux	aux Durée an-moi 2 207 0000 / 0000 00 01 - 00 al 2 208 0000 / 0000 00,00 01 - 00 0000 / 0000 00,00 01 - 00 al al Sorties al Hors Sorties 2 211 0000 / 0000 00 00 50 - 00 al al Sorties al Hors Sorties 2 213 0000 / 0000 0,00 05 - 00 al al Sorties al Hors Sorties 2 215 0000 / 0000 0,00 05 - 00 al al Sorties al Hors Sorties al Hors Sorties al Hors Sorties al Hors Sorties al Hors Sorties al Hors Sorties al Hors Sorties al Hors Sorties al Hors Sorties al Hors Sorties al Hors Sorties	aux Durée an-mois Date amort. 2070010 000 01 - 00 30/06/2002 al 2080000 0000 / 00000 00,00 01 - 00 12/02/2009 0000 / 00000 00,00 01 - 00 14/09/2009 00,00 01 - 00 14/09/2011 0000 / 0000 00 00 - 00 11/07/2022 al 2131201 0000 / 0000 00 00 - 00 11/07/2022 al 2154000 0000 / 0000 0,00 02 - 00 12/08/2013 0000 / 0000 0,00 05 - 00 27/09/2017 al al Sorties al Hors Sorties 2 2181000 0000 / 0000 0,00 05 - 00 07/09/2005 0,00 05 - 00 07/09/2005 0,00 05 - 00 02/12/2011 0000 / 0000 0,00 05 - 00 02/12/2011 0000 / 0000 0,00 05 - 00 02/04/2015 0,00 00 - 00 29/04/2015 0,00 00 - 00 29/04/2015 0,00 00 - 00 31/08/2016	aux Durée an-mois Date amort. Valeur entrée a 2070010 Fonds	Aux Durée an-mois Date amort Valeur entrée Amort début	Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Composition Automatical Com		2070010 Fonds de commerce im to de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria de la manoria del manoria del manoria del manoria del manoria del manoria del	

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Exprimé en euros

			Du	01/01/2023 au	31/12/2023	}		Exprimé er	ı euros
Numéro Mode Tau	Reg. ux Durée an-mo		Désig Valeur entrée		Ote rest. Base	Fournisseur Dot. fiscale	Date Acqu Dérogatoire	uis. Amort. fin	VNC
Compte	218	1000	Aai d	ivers		(Suite)			
B61202	0000 / 0000		Cloisons et	bloc post	1,00 Fmp		19/12/2016		
L 11,1	1 09 - 00	19/12/2016	9 020,00	6 046,73	9 020,00	1 002,22		7 048,95	1 971,0
B61203	0000 / 0000		Peinture		0,00 Fmp		19/12/2016	Except. (Sortie to	ot.)
L 20,0	0 05 - 00	19/12/2016	44 720,00	44 720,00	44 720,00			44 720,00	0,00
B61204	0000 / 0000	*	Bloc porte s	uper blindage	1,00 Fmp		21/12/2016		
L 11,1	1 09 - 00	21/12/2016	7 213,00	4 830,90	7 213,00	801,44		5 632,34	1 580,66
B61205	0000 / 0000	-	Tableau ele	ctrique	1,00 Fmp		21/12/2016		
L 20,0	0 05 - 00	21/12/2016	5 920,00	5 920,00	5 920,00			5 920,00	0,0
B61206	0000 / 0000		porte local te	echnique	1,00 Fmp		21/12/2016		
L 20,0	0 05 - 00	21/12/2016	1 080,00	1 080,00	1 080,00			1 080,00	0,00
B61207	0000 / 0000		Faux plafono	ı	1,00 Fmp		21/12/2016		
L 11,1	1 09 - 00	21/12/2016	870,00	582,71	870,00	96,67		679,38	190,62
B61208	0000 / 0000		Modif colonn	ne raccord radiate	1,00 Fmp		21/12/2016		
L 20,0	0 05 - 00	21/12/2016	1 675,00	1 675,00	1 675,00			1 675,00	0,00
B61209	0000 / 0000		cuisine 5 me	eubles	1,00 Fmp		21/12/2016		
L 11,1	1 09 - 00	21/12/2016	4 122,00	2 760,72	4 122,00	458,00		3 218,72	903,28
B61210	0000 / 0000		lave main m	itigeur miroir	1,00 Fmp		21/12/2016		
L 11,1	1 09 - 00	21/12/2016	916,00	613,51	916,00	101,78		715,29	200,7
B61211	0000 / 0000		cable réseau	u catégorie 6	1,00 Airclli	n	30/12/2016		
L 20,0	0 05 - 00	30/12/2016	7 240,00	7 240,00	7 240,00			7 240,00	0,00
B70100	0000 / 0000		ballon eau c	haude lave main	1,00 Air cli	n	23/01/2017		
L 20,0	0 05 - 00	23/01/2017	820,00	820,00	820,00			820,00	0,00
B70200	0000 / 0000		Visiphone A	iphone	1,00 Air cli	n	21/02/2017		
L 11,1	1 09 - 00	21/02/2017	1 100,00	716,35	1 100,00	122,22		838,57	261,43
B70302	0000 / 0000		Store et miro	pirs fmp	1,00 Fmp		31/03/2017		
L 12,5	0 08 - 00	31/03/2017	1 970,00	1 416,62	1 970,00	246,25		1 662,87	307,13
B70602	0000 / 0000		Dalles optim	1	1,00 Optim		06/06/2017		
L 11,1	1 09 - 00	06/06/2017	1 348,30	834,36	1 348,30	149,81		984,17	364,13
B70603	0000 / 0000		stores d2c a	ssociés	1,00 D2c as	ssociés	07/06/2017		
L 11,1	1 09 - 00	07/06/2017	2 001,04	1 237,69	2 001,04			1 460,03	541,0°
B80100	0000 / 0000		serrure haute	e sécurité gâche	1,00 FMP		22/01/2018		
L 12,5	0 08 - 00	22/01/2018	2 232,80	1 379,22	2 232,80	279,10		1 658,32	574,48
B80101	0000 / 0000		Chauffe eau	electrique 80I	1,00 Fmp		22/01/2018		
L 12,5	0 08 - 00	22/01/2018	690,00	426,22	690,00	86,25		512,47	177,53
B80102	0000 / 0000		meuble vaso	jue	1,00 Fmp		22/01/2018		
L 12,5	0 08 - 00	22/01/2018	824,00	508,99	824,00	103,00		611,99	212,0
B80105	0000 / 0000		3 blocs porte	es cave tempo	1,00 FMP		22/01/2018		
L 12,5	0 08 - 00	22/01/2018	5 850,00	3 613,59	5 850,00	731,25		4 344,84	1 505,16
B80200	0000 / 0000		Dalle beton	foncé	1,00 Saint		05/02/2018		
L 20,0	0 05 - 00	05/02/2018	1 113,47	1 092,42	1 113,47	21,05		1 113,47	0,00
B80201	0000 / 0000	1	Electricité c		1,00 FMP		15/02/2018	·	
L 12,5		15/02/2018	1 906,34	-	1 906,34	238,29	. 5, 52, 2010	1 400,62	505,72
B80300	0000 / 0000	10,02,2010	rénovation b		1,00 fmp	255,25	16/03/2018	00,02	300,77
L 12,5		16/03/2018	29 669,98		29 669,98	3 708,75	. 5, 55, 20 10	21 479,85	8 190,13
B80400	0000 / 0000	10,00,2010	Cllim locaux		1.00 CLIMA	,	18/04/2018	21 110,00	2 100, 10
		18/04/2019			, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		.5/0 1/2010	30 438 50	12 261,42
L 12,5		18/04/2018	42 700,00	25 101,08	42 700,00		10/04/2018	30 438,58	

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Exprimé en euros

Numéro Mode Taux	Reg. Durée an-moi			nation Qt Amort. début	e rest. Base	Fournisseur Dot. fiscale	Date Acqu Dérogatoire		VNC
Compte	218	1000	Aai d	ivers		(Suite)			
B80600	0000 / 0000		2 Caissons	pumy-p200-140ykm	1,00 Delaur	nay	12/06/2018		
L 12,50	08 - 00	12/06/2018	8 870,00	5 047,90	8 870,00	1 108,75		6 156,65	2 713,3
C00200	0000 / 0000		MIROIR BUR	EAU	1,00 MIROIT		17/02/2020		
L 20,00	05 - 00	17/02/2020	1 390,00	798,48	1 390,00	278,00		1 076,48	313,5
C00400	0000 / 0000		REMPLACE	MENT CHAUDIERE	1,00 VAHIN	EE GALILEE	02/04/2020		
L 20,00	05 - 00	02/04/2020	9 786,86	5 377,34	9 786,86	1 957,37		7 334,71	2 452,1
C01200	0000 / 0000		trx balcons		1,00 Vahiné	èe	29/12/2020		
L 12,50	08 - 00	29/12/2020	973,78	244,12	973,78	121,72		365,84	607,9
C10400	0000 / 0000		trx renovation	n tapis menuiseri	1,00 Vahiné	èe	02/04/2021		
L 12,50	08 - 00	02/04/2021	12 401,31	2 708,47	12 401,31	1 550,16		4 258,63	8 142,6
C21200	0000 / 0000		tapis clary c	ream 300*400	1,00 RUG V	ISTA	02/12/2022		
L 20,00	05 - 00	02/12/2022	588,00	9,47	588,00	117,60		127,07	460,9
Sous-total									
Sous-total			246 426,59	177 617,97	246 426,59	FL 21 095,07		198 713,04	47 713,5
Sous-total So	rties		59 281,87	59 281,87	59 281,87			59 281,87	0,0
Sous-total Ho	rs Sorties		187 144,72	118 336,10	187 144,72	FL 21 095,07		139 431,17	47 713,5
Compte	218	1100	Table	aux					
A70400	0000 / 0000			Yves Henri boulan	1,00		23/04/2007		
L 10,00	10 - 00	23/04/2007	800,00	80,00	800,00	80,00		160,00	640,0
B00001	0000 / 0000		Oeuvre Béné	edicte Gérin	1,00 GERIN	BENEDICTE	17/03/2010		
L 10,00	10 - 00	17/03/2010	1 600,00	160,00	1 600,00	160,00		320,00	1 280,0
B80103	0000 / 0000		toile bip le fo	ort-barsus	1,00 Atellie	r cb-claudi le fort bar	09/01/2018		
L 10,00	10 - 00	09/01/2018	3 000,00	300,00	3 000,00	300,00		600,00	2 400,0
C20600	0000 / 0000		Toile DALI 1	61 * 120	1.00 TIDA A	ANAIBAR	13/06/2022		
L 10,00	10 - 00	13/06/2022	1 750,00	96,25	1 750,00	175,00		271,25	1 478,7
C20601	0000 / 0000	10/30/2022		oourg 120 * 100	1,00 TIDA A		13/06/2022	,	•
L 10,00	10 - 00	13/06/2022	1 750,00	96,25	1 750,00		10/00/2022	271,25	1 478,7
	1.1	10,00,2022							
Sous-total			8 900,00	732,50	8 900,00	FL 890,00		1 622,50	7 277,5
Compte	218	3000	Matér	iel informatique					
B40431	0000 / 0000		Carte acquis	ition kona 3g aja	0,00 Ev com	0	30/04/2014	Except. (Sortie to	ot.)
L 33,33	03 - 00	30/04/2014	1 700,00	1 700,00	1 700,00			1 700,00	0,0
B40624	0000 / 0000		Apple MBP	15.4	1,00 Apple		24/06/2014		
D 41,67	03 - 00	01/06/2014	1 852,59	1 852,59	1 852,59			1 852,59	0,0
B40901	0000 / 0000		APPLE 9388	88 MAC MINI	1,00 APPLE		29/09/2014		
D 41,67	03 - 00	01/09/2014	1 106,00	1 106,00	1 106,00			1 106,00	0,0
B50300	0000 / 0000		unifi - pro 3 v	vlan	1,00 wlan di	iscount 24	09/03/2015		
D 31,25	04 - 00	01/03/2015	612,89	612,89	612,89			612,89	0,0
B70600	0000 / 0000		serveur powe	er edge dell 74429	1,00 Dell		06/06/2017		
D 41,67	03 - 00	01/06/2017	3 533,64	3 533,64	3 533,64			3 533,64	0,0
B70604	0000 / 0000		ordi hp z2 mi	ini g3	1,00 HP FR	ANCE	14/06/2017		
D 41,67	03 - 00	01/06/2017	1 900,00	1 900,00	1 900,00			1 900,00	0,0
B80401	0000 / 0000	1	Imac 27" rp5	80 cto	1,00		05/04/2018		
D 41,67	03 - 00	01/04/2018	2 812,00	2 812,00	2 812,00			2 812,00	0,0
B81000	0000 / 0000	I	synology ds	218 wd	1,00 LDLC		19/10/2018		

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Exprimé en euros

Numé Mode		Reg. Durée an-moi		Désign Valeur entrée		te rest. Base	Fournisseur Dot. fiscale	Date Acqu Dérogatoire		VNC
Comp	te	2183	3000	Matérie	l informatique		(Suite)			
B81200)	0000 / 0000		imac 27"		1,00 apple		07/12/2018		
D	41,67	03 - 00	01/12/2018	2 412,00	2 412,00	2 412,00			2 412,00	0,0
C00700)	0000 / 0000		Macbook pro 16	space gray	1,00 apple		07/07/2020		
D	41,67	03 - 00	01/07/2020	2 995,47	2 995,47	2 995,47			2 995,47	0,0
C01201		0000 / 0000		Iphone 12 pro	nax pblue 256gb	0,00 Apple r	retail	14/12/2020	Except. (Sortie to	ot.)
D	41,67	03 - 00	01/12/2020	1 135,17	1 135,17	1 135,17			1 135,17	0,0
C01202	2	0000 / 0000		MAC BOOK 13	3 spg 8c	1,00 apple n	etail	14/12/2020		
D	41,67	03 - 00	01/12/2020	1 315,00	1 315,00	1 315,00			1 315,00	0,0
C10100)	0000 / 0000		i phone 12 256	gb graphite	0,00 Apple		08/01/2021	Except. (Sortie to	ot.)
D	41,67	03 - 00	01/01/2021	1 097,66	1 097,66	1 097,66			1 097,66	0,0
C11100)	0000 / 0000		lpad pro 12.9 w	rificel 128 gris	1,00 Apple		02/11/2021		
D	41,67	03 - 00	01/11/2021	1 157,50	618,94	1 157,50	538,56		1 157,50	0,0
C11101		0000 / 0000		lpad pro 12.90	128 gris sidéra	1,00 Apple		02/11/2021		
D	41,67	03 - 00	01/11/2021	1 015,83	543,19	1 015,83	472,64		1 015,83	0,0
C20201		0000 / 0000	I	NETGEAR WII	FI	1,00 Amazo		15/02/2022		
D	41,67	03 - 00	01/02/2022	827,49	316,06	827,49	255,72		571,78	255,7
C20202	· ·	0000 / 0000		I PHONE 13 PI	ROMAX	1,00 APPLE		04/02/2022		
	41,67	03 - 00	01/02/2022	1 049,17	400,72	1 049,17	324,23		724,95	324,2
C20900		0000 / 0000	* * * * * * * * * * * * * * * * * * *	I PAD PRO 11	WIFI	1.00 APPLE		14/09/2022		
	41,67	03 - 00	01/09/2022	861,67	119,68	861,67	371,00		490,68	370,9
C21000		0000 / 0000	01/00/2022	IMAC 24 BLUE		1.00 APPLE		25/10/2022	,	
	41,67	03 - 00	01/10/2022	1 868,26	194,61	1 868,26	836,83	20/10/2022	1 031,44	836,8
C21001	·	0000 / 0000	0171072022	,	O MAX DEEP 128	0.00 APPLE	·	24/10/2022	Except. (Sortie to	
	41,67	03 - 00	01/10/2022	1 232,50	128,39	1 232,50	430,91	24/10/2022	559,30	673,2
C21002		0000 / 0000	01/10/2022	MAC STUDIO	120,00	1.00 APLE	400,01	28/10/2022	000,00	070,2
	41,67	03 - 00	01/10/2022	4 790,83	499,05	4 790,83	2 145,89	20/10/2022	2 644,94	2 145,8
C30500		0000 / 0000	01/10/2022	iphone 14 pro	·	1,00 Apple	2 140,00	17/05/2023 (Ad		2 140,0
	41,67	03 - 00	01/05/2023	1 340,83	max 250 non	1 340,83	372,45	17703/2023 (A	372,45	968,3
		0000 / 0000	01/05/2023			1,00 Aamse		26/07/2022 (Ad		900,3
C30700	35,00		04/07/0000	serveur ondule	,i	36 821,13		26/07/2023 (Ad		30 377,4
		05 - 00	01/07/2023		i 12 main ai danal		6 443,70	27/00/2022 /A	6 443,70	30 377,4
C30900			0.4 (0.0 (0.0 0.0	iphone 14 pro	o iz noir siderai	1,00 Apple	100.70	27/09/2023 (Ad		1 120 7
	41,67	03 - 00	01/09/2023	1 301,50		1 301,50	180,76	0.4/4.0/0.000 //	180,76	1 120,7
C31000		0000 / 0000		iphone 15 128	bieu	1,00 Apple	04.40	04/10/2023 (Ad		700.0
	41,67	03 - 00	01/10/2023	807,50		807,50	84,12	07/11/0000 //	84,12	723,3
C31100		0000 / 0000		mac air 15 p m	ba 15.3 minuit	1,00 Apple	100 17	27/11/2023 (Ad		4 775 0
D	41,67	03 - 00	01/11/2023	1 907,50		1 907,50	132,47		132,47	1 775,0
Sous-to	otal			78 014,84	25 853,77	78 014,84	FD 12 589,28		38 443,05	39 571,7
Sous-to	otal So	rties		5 165,33	4 061,22	5 165,33	FD 430,91		4 492,13	673,2
Sous-to	otal Ho	rs Sorties		72 849,51	21 792,55	72 849,51	FD 12 158,37		33 950,92	38 898,5
C	4.0	210	3100		l audio-hifi	·				
Com p B00501		0000 / 0000	3100	Noeud isilon a		0,00		28/05/2010	Except. (Sortie to	ot.)
	43,75	03 - 00	01/05/2010	21 400,00	21 400,00	21 400,00		20,00,2010	21 400,00	0,0
B11026		0000 / 0000	0 1/00/20 10	Archiveur sur b			p - pro cache 5	26/10/2011	Except. (Sortie to	
	35,00	05 - 00	01/10/2011	9 909,35	9 909,35	9 909,35		20, 10, 2011	9 909,35	0,0
B20608		0000 / 0000	01/10/2011	Boitier Synolog		0.00 Mac W	av	08/06/2012	Except. (Sortie to	
			04/06/2042			.,		00/00/2012		
D	31,25	04 - 00	01/06/2012	1 485,71	1 485,71	1 485,71			1 485,71	0,0

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Exprimé en euros

Compte B70201	2183						Dérogatoire		
B70201		3100	Matéri	el audio-hifi		(Suite)			
	0000 / 0000		piano scène y	yamaha c4	1,00 Thoma	nn	23/02/2017		
L 33,33	03 - 00	23/02/2017	1 790,83	1 790,83	1 790,83			1 790,83	0,00
B71200	0000 / 0000		serveur de sa	uvegarde 16*10 to	0,00 Paxine	Post médias	20/12/2017	Except. (Sortie to	t.)
D 31,25	04 - 00	01/12/2017	17 455,00	17 455,00	17 455,00			17 455,00	0,00
B80601	0000 / 0000		Nodal equipe	ment stations	0,00 Paxine		28/06/2018	Except. (Sortie to	t.)
D 31,25	04 - 00	01/06/2018	8 636,00	8 636,00	8 636,00			8 636,00	0,00
B80602	0000 / 0000		installation no	odal v2	1,00 Paxine		28/06/2018		
L 12,50	08 - 00	01/06/2018	15 950,00	9 138,03	15 950,00	1 993,75		11 131,78	4 818,22
B91100	0000 / 0000		POSTE MONT	TAGE LOCAL TECH	1,00		07/11/2019		
L 12,50	08 - 00	07/11/2019	5 782,96	2 277,05	5 782,96	722,87		2 999,92	2 783,04
B91200	0000 / 0000		POSE COFFR	RET CABLES	1.00 AAMSE	<u> </u> ≣T	02/12/2019		
L 20,00	05 - 00	02/12/2019	794,01	489,19	794,01	158,80		647,99	146,02
'									
Sous-total			83 203,86	72 581,16	83 203,86	FL 2 875,42		75 456,58	7 747,28
Sous-total Sor	rties		58 886,06	58 886,06	58 886,06			58 886,06	0,00
Sous-total Ho	rs Sorties		24 317,80	13 695,10	24 317,80	FL 2 875,42		16 570,52	7 747,28
Compte	2183	200	Matéri	el vidéo					
B10218	0000 / 0000			de pt avchd nx5e	0,00 Loca ir	nages	18/02/2011	Except. (Sortie to	t.)
D 41,67	04 - 00	01/02/2011	5 307,12	5 307,12	5 307,12			5 307,12	0,00
B61101	0000 / 0000		ecran oled fla	t	1,00 Cobra		16/11/2016		
D 41,67	03 - 00	01/11/2016	3 523,33	3 523,33	3 523,33			3 523,33	0,00
B70700	0000 / 0000	1	Parabole		1.00 Airclim		24/07/2017	,	
L 20,00	05 - 00	24/07/2017	1 370,00	1 370,00	1 370,00			1 370,00	0,00
C10700	0000 / 0000	21/01/2017	Samsung		1,00 Darty		02/07/2021		-,-
D 31,25	04 - 00	01/07/2021	1 199,17	524,64	1 199,17	337,27	02/07/2021	861,91	337,26
C10701	0000 / 0000	01/07/2021		Id devialet tree	1.00 Phone		16/07/2021	001,31	337,20
D 31,25	04 - 00	01/07/2021	2 490,83	1 089,74	2 490,83	700,55	10/07/2021	1 790,29	700,54
	0000 / 0000	01/07/2021				700,33	06/00/2021		
C10900		0.1/00/0001	I phone 12 6.1		0,00	200.00	06/09/2021	Except. (Sortie to	
D 41,67	03 - 00	01/09/2021	665,79	379,13	665,79	286,66		665,79	0,00
C21202	0000 / 0000		TV OLED SO		1,00 DART		20/12/2022		
D 41,67	03 - 00	01/12/2022	1 357,50	47,14	1 357,50	655,18		702,32	655,18
C30300	0000 / 0000			westone 5 trans	1,00 Variph		20/03/2023 (A		
L 25,00	04 - 00	20/03/2023	1 080,00		1 080,00	210,75		210,75	869,25
C30301	0000 / 0000		table mixage	midas m32r	1,00 LAbel	de nuite	20/03/2023 (A	cq.)	
D 31,25	04 - 00	01/03/2023	2 900,00		2 900,00	755,21		755,21	2 144,79
C30400	0000 / 0000		apple airpods	max gris sideral	1,00 Apple		04/04/2023 (A	cq.)	
D 31,25	04 - 00	01/04/2023	524,17		524,17	122,85		122,85	401,32
C31001	0000 / 0000		camera canor	1 XF605	1,00 TRM		20/10/2023 (A	cq.)	
D 31,25	04 - 00	01/10/2023	5 918,42		5 918,42	462,38		462,38	5 456,04
Sous-total			26 336,33	12 241,10	26 336,33	FL 210,75 FD 3 320,10 FT 3 530,85		15 771,95	10 564,38
Sous-total Soi	rties		5 972,91	5 686,25	5 972,91	FD 286,66		5 972,91	0,0
Sous-total Ho	rs Sorties		20 363,42	6 554,85	20 363,42	FL 210,75 FD 3 033,44 FT 3 244,19		9 799,04	10 564,38
Compte	2183	3500	Mat. h	ureau et inform.					

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Exprimé en euros

Numé Mode		Reg. Durée an-moi		_	nation G Amort. début	ite rest. Base	Fournisseur Dot. fiscale	Date Acqui Dérogatoire		VNC
B71201	I	0000 / 0000		4 projecteur	s patt 2013	4,00 Pream	vision	19/12/2017		
L	25,00	04 - 00	19/12/2017	6 960,00	6 960,00	6 960,00			6 960,00	0,0
C30901	l	0000 / 0000		Clavier Korg	toumées	1,00 Maniak		03/09/2023 (Ac	q.)	
D	31,25	04 - 00	01/09/2023	1 000,00		1 000,00	104,17		104,17	895,8
Sous-to	otal			7 960,00	6 960,00	7 960,00	FD 104,17		7 064,17	895,8
Comp	ote	218	4000	Mobil	ier de bureau					
- 430801		0000 / 0000		Coffre fort ca	aréna fichet	1,00		28/08/2003		
L	10,00	10 - 00	28/08/2003	2 438,45	2 438,45	2 438,45			2 438,45	0,0
\ 50607		0000 / 0000		table repas	printemps	1,00		17/06/2005		
L	16,66	06 - 00	17/06/2005	2 157,19	2 157,19	2 157,19			2 157,19	0,0
1 80604		0000 / 0000		Ban cuir jp s	sarl	1,00		05/06/2008		
L	12,50	08 - 00	05/06/2008	590,00	590,00	590,00			590,00	0,
90203		0000 / 0000		low board m	df italia blanc des	1,00		12/02/2009		
L	12,50	08 - 00	12/02/2009	3 826,80	3 826,80	3 826,80			3 826,80	0,
90204		0000 / 0000		Canapé kit d	cuir blanc Désign b	1,00		12/02/2009		
L	12,50	08 - 00	12/02/2009	4 167,90	4 167,90	4 167,90			4 167,90	0,
90206		0000 / 0000		pouf kilt cuir	blanc design by	1,00		12/02/2009		
L	12,50	08 - 00	12/02/2009	884,70	884,70	884,70			884,70	0,
90207		0000 / 0000		table basse	alu poli Désign by	1,00		12/02/2009		
L	12,50	08 - 00	12/02/2009	1 332,90	1 332,90	1 332,90			1 332,90	0,
490209		0000 / 0000		capri chair r	ouge design by	1,00		12/02/2009		
L	12,50	08 - 00	12/02/2009	967,50	967,50	967,50			967,50	0,0
490210		0000 / 0000		Capri chair i	ouge design by	1,00		12/02/2009		
L	12,50	08 - 00	12/02/2009	967,50	967,50	967,50			967,50	0,0
90211		0000 / 0000		Capri chair i	ouge design by	1,00		12/02/2009		
L	12,50	08 - 00	12/02/2009	967,50	967,50	967,50			967,50	0,
90212		0000 / 0000		lampadaire	stylos catiglioni D	1,00		12/02/2009		
L	12,50	08 - 00	12/02/2009	465,30	465,30	465,30			465,30	0,
490213		0000 / 0000		Lampadaire	stylos castiglioni	1,00		12/02/2009		
L	12,50	08 - 00	12/02/2009	465,30	465,30	465,30			465,30	0,
90214		0000 / 0000			radom moooi Blanc D	1,00		12/02/2009		
L	12,50	08 - 00	12/02/2009	487,80	487,80	487,80			487,80	0,0
90215		0000 / 0000		Suspension	random moooi blanc	1,00		12/02/2009		
L	12,50	08 - 00	12/02/2009	487,80	487,80	487,80			487,80	0,0
490216		0000 / 0000		Miroir cadre	p Starck Design b	1,00		12/02/2009		
	12,50	08 - 00	12/02/2009	1 418,40	1 418,40	1 418,40			1 418,40	0,
301026	3	0000 / 0000		2 fauteuils r	noirs Chesterfield	0,00		26/10/2010	Except. (Sortie to	
	12,50	08 - 00	26/10/2010	709,87	709,87	709,87			709,87	0,
301029	· ·	0000 / 0000	35, 15, 2010		uil Chrome Noir ac	1,00 Topde		29/10/2010	, 3 ,	2,
	12,50	08 - 00	29/10/2010	1 459,85		1 459,85			1 459,85	0,
361212		0000 / 0000			rtigo grand noir	1,00 Cairo		02/12/2016		3,
	20,00	05 - 00	02/12/2016	687,50	687,50	687,50			687,50	0,
370101		0000 / 0000	3211212010		e table et patère	2.00 Made in		23/01/2017	337,30	3,
	20,00	05 - 00	23/01/2017	1 585,40		1 585,40		20/01/2017	1 585,40	0,
380104		0000 / 0000	20/01/201/		ole - chaises	1.00 Made		27/01/2018	1 300,40	0,1
_ 55 104	•	33337 3330		Sanapo "tat		1,00		27,01/2010		

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Exprimé en euros

Num	éro	Reg	g. Sec.	Désigi	nation	Qte rest.	Fournisseur	Date Acqu	iis.	
Mod	e Taux	Durée an-m	ois Date amort.	Valeur entrée	Amort. débu	t Base	Dot. fis cale	Dérogatoire	Amort. fin	VNC
Com	pte	2	184000	Mobilie	er de bureau		(Suite)			
B8030	1	0000 / 000	00	Housse cana	pé textile kilt	1,00 Silvera		28/03/2018		
L	20,00	05 - 00	28/03/2018	1 710,08	1 627,45	1 710,08	82,63		1 710,08	0,0
C2120	3	0000 / 000	00	Table kellingt	on etner	1,00 Burolia		16/12/2022		
L	10,00	10 - 00	16/12/2022	2 872,68	11,97	2 872,68	287,27		299,24	2 573,4
C2120	4	0000 / 000	00	Armoire 4sec	tions cubo forma5	1,00 Burolia		16/12/2022		
L	10,00	10 - 00	16/12/2022	873,25	3,64	873,25	87,33		90,97	782,2
C3010	0	0000 / 000	00	Canape 5 chaises		1,00 Nv gallery		10/01/2023 (Acq.)		
L	12,50	08 - 00	10/01/2023	2 718,34		2 718,34	331,30		331,30	2 387,0
C3020	0	0000 / 000	00	table basse I	peton ciré ivory	1,00 MAde i	n design	07/02/2023 (A	.cq.)	
L	12,50	08 - 00	07/02/2023	802,02		802,02	90,23		90,23	711,7
Sous-	total			36 365,70	29 013,28	36 365,70	FL 897,87		29 911,15	6 454,5
Sous-	total So	rties		709,87	709,87	709,87			709,87	0,0
Sous-	total Ho	rs Sorties		35 655,83	28 303,41	35 655,83	FL 897,87		29 201,28	6 454,5
Total				670 467,60	358 590,62	570 467,60	FL 26 669,11 FD 16 013,55 FT 42 682,66		401 273,28	169 194,3
Total	Sorties			159 257,32	157 866,55	159 257,32	FD 717,57		158 584,12	673,2
Total	Hors So	rties		511 210,28	200 724,07	411 210,28	FL 26 669,11 FD 15 295,98 FT 41 965,09		242 689,16	168 521,1

Etat des sorties

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Exprimé en euros

Numéro PCI. 2080000 Eco 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,00 838,000 838,000 838,000 838,000 838,000 838,000 838,000 838,000 838,000	Qté sortie
Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age Age	V.N.C.
Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page Page	
Ag9990	1,00
Sous-total 2,00 2 195,28 1 397,28 1 397,28 0,00 0,00 0,00 0,00 2 195,28	
Numéro PCI 2154000 2195,28 2195,28 0,00 0,00 0,00 0,00 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,28 2195,29 2195,28 2195,29 2195,28 2195,29 2195,28 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 2195,29 219	1,00
Numéro PCI 2154000 Natériel industriel	
B39812	0,00
B30812 B30812 B3000 B1000 B	
Sous-total 1,00 27 046,00 27 046,00 0,00 0,00 0,00 27 046,00	1,00
Numéro PCI 2181000	
Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part Part	0,00
Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path Path	
B61201	1,00
B61203	1,00
Num éro PCI 2183000	1,00
Numéro PCI. 2183000 Matériel informatique B40431 0000 / 0000 Carte acquisition kona 3g aja 30/04/2014 31/12/2023 Mse au rebut E 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1	
B40431	0,00
B40431	
C01201	1,00
C10100	
C10100 0000 / 0000 iphone 12 256 gb graphite 08/01/2021 31/12/2023 Mise au rebut E 1,1 Eco 1 097,66 1 097,66 2 11/10/2023 Vente E 1,1 Eco 1 232,50 1 232,50 705,00 31,80 559,30 Sous-total 4,00 5 165,33 5 165,33 705,00 31,80 0,00 4 492,13 Numéro PCI. 2183100 Matériel audio-hifi B00501 0000 / 0000 Noeud isilon av2p 28/05/2010 31/12/2023 Mise au rebut E 1,1 Eco 21 400,00 21 400,00 22 400,00 31/12/2023 Mise au rebut E 1,1 Eco 9 909,35 9 909,35 26/10/2011 31/12/2023 Mise au rebut E 1,1 Eco 9 909,35 9 909,35 9 909,35 9 909,35 9 909,35 B20608 0000 / 0000 Boiltier Synology Rack rs2212 08/06/2012 31/12/2023 Mise au rebut E 1,1 Eco 1 485,71 1 485,71 Serveur de sauvegarde 16*10 to 20/12/2017 31/12/2023 Mise au rebut E 1,1 Eco 17 455,00 17 455,00 17 455,00 17 455,00 17 455,00	1,00
Eco	
C21001 0000 / 0000 IPHONE 14 PRO MAX DEEP 128 24/10/2022 11/10/2023 Vente E 1,1	1,00
Eco	
Numéro PCI 2183100 Matériel audio-hifi	1,00
Numéro PCI. 2183100 Matériel audio-hifi B00501 0000 / 0000 Noeud isilon av2p 28/05/2010 31/12/2023 Mse au rebut E 1,4 Eco 21 400,00 21 400,00 21 400,00 21 400,00 21 400,00 21 400,00 21 400,00 400,00 21 400,00 21 400,00 21 400,00 21 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00 400,00	673,20
B00501 0000 / 0000 Noeud isilon av2p 28/05/2010 31/12/2023 Mse au rebut E 1,4 Eco 21 400,00 21 400,00 21 400,00 21 400,00 21 400,00 21 400,00 21 400,00 31/12/2023 Mse au rebut E 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4	673,20
Eco 21 400,00 21 400,00 21 400,00 21 400,00 21 400,00 21 400,00 21 400,00 21 400,00 21 400,00 21 400,00 21 400,00 21 400,00 21 400,00 21 400,00 21 400,00 21 400,00 21 400,00 21 400,00 21 400,00 21 400,00 21 400,00 21 400,00 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400,000 20 400	
B11026 0000 / 0000	1,00
Eco 9 909,35 9 909,35 9 909,35 9 909,35 9 909,35 9 909,35	
B20608 0000 / 0000 Boitier Synology Rack rs2212 08/06/2012 31/12/2023 Mse au rebut E 1,1 Eco	1,00
Eco 1 485,71 1 485,71 1 485,71 1 485,71 B71200 0000 / 0000	
B71200 0000 / 0000 serveur de sauvegarde 16*10 to 20/12/2017 31/12/2023 Mise au rebut E 1,4 Eco 17 455,00 17 455,00 17 455,00	1,00
Eco 17 455,00 17 455,00 17 455,00 17 455,00	
	1,00
B80601 0000 / 0000 Nodal equipement stations 28/06/2018 31/12/2023 Mse au rebut E 1,	
	1,00
Eco 8 636,00 8 636,00 8 636,00	
Sous-total 5,00 58 886,06 58 886,06 0,00 0,00 0,00 58 886,06	0,00
Numéro PCI. 2183200 Matériel vidéo	
B10218 0000 / 0000 Caméra sony de pt avchd nx5e 18/02/2011 31/12/2023 Mise au rebut E 1,	1,00
Eco 5 307,12 5 307,12 5 307,12 5 307,12	

Etat des sorties

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Exprimé en euros

Numéro	Reg. Se	C.	Na	ture immobilisa	ation Date ac	q. Date sorti	e Type sort		Qté immo.	Qté sortie
			Valeur base	Valeur entrée	Valeur Sortie Co	+/- value urt terme Long	terme Cu	ımul Amort		V.N.C.
Numéro PCI.	2183200			Matériel vide	éo			(5	Suite)	
C10900	0000 / 0000		I phone	12 6.1 64 go	06/09/202	1 31/12/2023	Mise au rebut	E	1,00	1,00
		Eco	665,79	665,79				665,79		
Sous-total		2,00	5 972,91	5 972,91	0,00	0,00	0,00	5 972,91		0,00
Numéro PCI.	2184000			Mobilier de l	oureau					
B01026	0000 / 0000		2 fauteu	uils noirs Chesterfield	26/10/201	0 31/12/2023	Mise au rebut	E	2,00	2,00
		Eco	709,87	709,87				709,87		
Sous-total		2,00	709,87	709,87	0,00	0,00	0,00	709,87		0,00
Total		19,00	159 257,32	159 257,32	705,00	31,80	0,00	158 584,12		673,20